Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout.

La Patrie

3¢

68e ANNEE | Temps probable: Nuageux et plus froid, demain | MONTREAL, VENDREDI 22 NOVEMBRE 1946 | Le soleil se lève à 7 h. 10 et se couche à 4 h. 22 | No 228

MANDAT SIGNIFIÉ A JOHN LEWIS

★ ★

L'Antarctique livrera ses secrets



Les Américains, reprenant la route frayée par le célèbre explorateur Byrd, partent à nouveau pour l'Antarctique, où déjà une mission britannique travaille à découvrir le continent ou la mer (on ne sait pas encore) qui recouvre le Pôle Sud. On voit ici le "Northwind", cotre américain armé en brise-glace, qui appareille dans quelques semaines pour les régions antarctiques, sous les ordres du capitaine C. W. Thomas. Ce navire a servi durant la guerre, à la patrouille du Groënland.

★ ★ ★ ★

ACCUSATION DE MÉPRIS DE COUR

2 morts en Virginie.— Industries paralysées

WASHINGTON, 22. (P.A.) — Deux huissiers fédéraux ont signifié à John-L. Lewis, ce matin, son ordre de comparution devant le tribunal, lundi prochain, pour répondre à une accusation de mépris de cour. Le chef des mineurs a accepté le mandat de la cour dans son bureau particulier, sans faire "de commentaires".

L'assignation est une nouvelle mesure prise contre le chef des grévistes. Elle lui ordonne de comparaître devant le juge T.-Alan Goldsborough, lundi, pour expliquer pourquoi il n'a pas obtempéré à l'ordre de contremander la grève des mineurs.

Si Lewis ne réussit pas à se disculper de l'accusation de mépris de cour, soit en demandant à ses adeptes de retourner au travail ou soit en justifiant légalement son attitude, le juge Goldsborough et "un jury consultatif" décideront, mercredi, s'il est innocent ou coupable. Dans la dernière alternative, le chef des mineurs pourra être mis à l'amende ou envoyé à la prison jusqu'à ce qu'il obéisse.

L'ordre de comparution a été émis tard hier. Il n'a pas été servi immédiatement à Lewis parce que ce dernier avait quitté la capitale pour Alexandria, Virginie, son lieu d'habitation. Le bref doit être remis dans le district de Columbia.

(Suite à la page 7)

Le prix des loyers sera bel et bien augmenté à partir de mai prochain

OTTAWA, 22. (D.N.C.) — Les loyers seront augmentés au mois de mai, de 10 et 15 pour cent, suivant les avantages offerts. Un projet de loi à cet effet, mis à l'étude par le cabinet fédéral et la Commission des prix et du commerce, serait déjà rédigé pour être présenté à l'ouverture de la prochaine session. Le projet de loi a aussi trait à l'abolition des contrôles, a-t-on appris, ce matin, de source fiable.

Depuis quelque temps déjà, la rumeur courait que les loyers allaient subir une augmentation sensible, pour faire suite à la pression des diverses ligues de propriétaires, qui, depuis l'institution des contrôles en 1941, n'ont pu tirer avantage de la hausse du coût de la vie pendant la guerre.

L'augmentation du prix des loyers semble maintenant définitivement assurée. Elle fera partie de la politique du gouvernement pour remédier à la pénurie des logements. Les grandes firmes de construction et les propriétaires pourront louer des maisons nouvelles en obtenant des prix meilleurs.

NOUVELLES AUGMENTATIONS

Dans les milieux autorisés, on croit que la hausse de mai prochain ne sera pas la dernière. Elle sera suivie par des hausses subséquentes, à mesure que s'estompera progressivement le contrôle des prix, suivant le programme tracé par M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce.

Suivant la nouvelle loi, les loyers ordinaires, c'est-à-dire ne présentant ni les avantages du chauffage ni ceux de commodité courante, seront augmentés de 10 pour cent de leur taux de base de 1941. Les autres seront augmentés de 15 pour cent.

Déjà, la semaine dernière, un personnage officiel de la Commission des prix avait déclaré que la question de la hausse des loyers était à l'étude, depuis deux mois, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise. Le porte-parole n'avait pas voulu commenter la nature de la discussion que M. Donald Gordon avait eue dernièrement avec M. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, mais avait simplement déclaré que la Commission des prix et du commerce 'viendrait bientôt en aide aux propriétaires".

La cantine de l'université d'Athènes sert 1,400 repas par jour aux étudiants, mais il lui faudrait en donner 3,000 de plus pour suffire à la demande.

Un schisme religieux en Pologne ?

OTTAWA, 22. (D. N. C.) —"L'Eglise Catholique de Pologne aura beaucoup à souffrir de la perte des trésors nationaux disparus", a déclaré au représentant de La "Patrie" M. Albert Morski, attaché de presse et secrétaire à la Légation polonaise à Ottawa.

M. Morski a expliqué : "La non-remise des oeuvres d'art qui nous ont été soustraites, il y a quinze jours, pourrait fort bien créer un schisme religieux entre l'Eglise de Pologne et leVatican.

"Les trésors n'appartiennent pas seulement au gouvernement, a continué M. Morski, ils appartiennant à la nation polonaise, et c'est une grave erreur politique de penser qu'on doive les rendre à un gouvernement favorable à quelque religion que ce soit".

De passage à la Galerie de la presse, où il a rencontré les journalistes, M. Morski a rendu hommage au gouvernement canadien et a fait l'éloge des relations d'amitié qui existent entre notre pays et la Pologne. Il a, toutefois, déploré que les mesures n'aient pas été prises "pour retrouver les oeuvres d'art avant qu'elles aient pu être envoyées au loin".

Notre république des lettres agitée

Notre jeune république des lettres est agitée depuis quelques heures. En effet, un "académicien" est accusé de libelle diffamatoire par un fonctionnaire de la Province de Québec. L'action en dommage contre l'écrivain est de $9,000 et vient d'être enregistrée au greffe de la Cour supérieure par Me L.-J. de la Durantaye, C.R., représentant le fonctionnaire-demandeur. L'écrivain, qui "se désigne comme de l'Académie canadienne-française", aurait écrit dans un livre récent, en parlant d'événements politiques d'il y a une trentaine d'années, que le demandeur "Menait une vie de bohème". L'allégation est d'autant plus grave, dit la déclaration, qu'elle provient d'un "académicien".

S. E. Mgr Charbonneau au Grand Séminaire

«« [★] »»

S.E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a chanté hier matin la grand'messe solennelle au Grand Séminaire de Montréal lors de la réunion des Anciens et à cette occasion, il a reçu le renouvellement des promesses cléricales. Mgr Charbonneau est ici photographié lors de la sortie solennelle de la chapelle du Grand Séminaire. Un grand banquet fut servi au clergé dans le réfectoire du Séminaire à l'issue de la cérémonie religieuse.

«« [★] »»



La porte fermée aux communistes

Le Conseil des métiers et du travail de Montréal, affilié à la Fédération américaine du travail, n'entend pas laisser les éléments communistes s'infiltrer dans ses rangs. Au cours de la réunion d'hier soir, deux délégués, MM. Claude Jodoin et Adrien Villeneuve, ont fortement protesté contre l'admission au Conseil des métiers et du travail, de personnes que l'on considère comme des adeptes de la doctrine soviétique.

Au cours de la réunion, tenue à 3560 rue Saint-Laurent, sous la présidence de M. Roméo Delage, président du conseil, les délégués ont décidé de constituer un comité pour faire une étude approfondie de la constitution de la Fédération américaine du travail, du Congrès des métiers et du travail du Canada et du Conseil des métiers et du travail de Montréal pour voir si les personnes aspirant à entrer dans les rangs des unions internationales doivent être soumises à une enquête avant leur entrée ou si une enquête ne doit être faite qu'après l'admission des personnes concernées, sur une demande quelconque. Le comité doit soumettre son rapport lors de la prochaine réunion des délégués.

IL SONNE L'ALARME

Le délégué Claude Jodoin, ancien député libéral de Saint-Jacques à l'Assemblée législative, a déclaré, au cours de la discussion sur les activités communistes au sein des syndicats ouvriers, qu'il avait bien de la sympathie pour tous les travailleurs, et notamment pour ceux qui se laissent induire en erreur par les doctrines de Moscou. M. Jodoin a averti les partisans de la doctrine communiste qu'ils ne devaient pas avoir confiance de prendre le contrôle du Conseil des métiers et du travail de Montréal, mais il a par ailleurs, averti les dirigeants des unions internationales, à Montréal, de la puissance croissante des forces communistes dans le monde, et il leur a demandé de ne pas fermer les yeux sur les activités communistes.

15,000 personnes, aux funérailles de James-J. Walker

NEW YORK, 22. (P. A.)—Des milliers de New-Yorkais ont assisté hier au service funèbre de l'ancien maire James-J. Walker, chanté à la cathédrale de St-Patrice. Plus de 15,000 personnes suivirent le convoi funèbre, sur la Cinquième avenue, là où vingt ans auparavant, le défunt, par des parades monstres, avait rendu honneurs aux célébrités de l'époque. L'inhumation eut lieu au cimetière Gate of Heaven, à Valhalla, N.-Y.

Nommé membre du comité protestant

QUEBEC, 22, (D.N.C). — L'hon. George-B. Foster, conseiller législatif, a été nommé membre du comité protestant du Conseil de l'instruction publique, en remplacement de M. P.-H. Scowan, démissionnaire, annonce l'hon. Maurice Duplessis.

Personne n'a été nommé en remplacement de Me Roland Paquette, qui a quitté son poste de la Commission des liqueurs pour celui de recorder de la ville de Montréal. "Nous avons distribué son travail au reste du personnel", a dit M. Duplessis.

Les mérites de Bromo-Seltzer

On a annoncé récemment qu'un certificat de Service public a été octroyé par la Brand Names Research Foundation, Inc., à la Bromo-Seltzer, en reconnaissance des services rendus au public par cette compagnie depuis 1887.

Cette récompense émérite n'est accordée qu'aux marques de commerce qui ont subi l'épreuve du jugement du public pendant plus de 50 ans et qui ont obtenu et gardé la confiance du public grâce à leur intégrité soutenue, à leur qualité sûre et à leur prix convenable.

La Brand Names Research Foundation, Inc., est une organisation non-commerciale établie aux Etats-Unis pour encourager les produits d'un standard élevé.

Sortie de Lewis



Sa figure réflétant une détermination ferme, John-L. Lewis, chef des mineurs américains, quitte son quartier-général, quelques heures avant l'heure H pour la déclaration officielle de la grève du charbon. Les autorités fédérales doivent se présenter devant une cour, cet après-midi, vers deux heures, pour obtenir un mandat d'arrestation contre Lewis.

Industriels qui s'entendent



La Patrie

Au cours d'une causerie au déjeuner de l'Association des manufacturiers de meubles de la province, à l'hôtel Windsor, le président de l'Association canadienne, M. C.-H. Hartlieb, a fait l'éloge de l'esprit d'harmonie qui a régné au cours des séances du matin de cette organisation. Il a préconisé l'établissement d'un code national pour toute l'industrie du meuble. De gauche à droite: Me E. LANGIS, MM. R.-B. CALHOUN, C.-H. HARTLIEB, René CLOUTIER, président, C.-F. ROGERS et P. FASSENDEN.

Soeur Marie de Saint-Jean de la Croix en chapelle ardente au Carmel



(Photo Roger Janelle, la "Patrie")

Sur une couche funèbre, revêtue de la bure carmélite et couronnée de fleurs blanches, repose la dépouille de Soeur Marie de Saint-Jean de la Croix, décédée au Carmel de Montréal, après soixante-quinze ans de vie religieuse. C'est grâce à la permission spéciale de la T. R. M. Saint-Antoine de Padoue, prieure du Carmel, que la "Patrie" a pu photographier les restes de la vénérable octogénaire.

* * * *

La plus vieille Carmélite de Montréal disparaît à 86 ans

(Par Ernest Pallascio-Morin)

Avec la première lueur du jour, dans le paisible silence du cloître des Carmélites de Montréal, est décédée le 20 novembre, la plus vieille religieuse du couvent du Carmel, la révérende soeur Marie de Saint-Jean de la Croix. Elle était dans la quatre-vingt-sixième année de son âge et la soixante-cinquième de sa vie religieuse.

La mort d'une religieuse, dans un couvent de Carmélites, est beaucoup moins un deuil que la séparation naturelle d'une amie, d'une compagne de travail, de prières, de psalmodies, d'une amie dis-je, qui s'est comme détachée d'elle-même du lien le plus faible qui pouvait la retenir à la terre : la vie.

La mort d'une religieuse dans un couvent de Carmélites, c'est un moment de halte pendant lequel on vient s'agenouiller auprès d'une chère défunte, non pas pour pleurer et gémir, mais pour converser tendrement, affectueusement, et peut-être lui confier quelque mission auprès de l'Epoux.

La mort d'une religieuse, dans un couvent de Carmélites, n'est pas un jour de tristesse. Ce n'est pas un glas qui sonne, mais plutôt la cloche de l'Espoir lançant son écho aux échos de la ville.

C'est ce que nous avons constaté, hier après-midi, en visitant le couvent du Carmel, et surtout, en nous approchant de la dépouille exposée en chapelle ardente, à deux pas du sanctuaire, dans le cloître où elle a passé soixante-cinq ans de sa vie admirable.

LES HEURES DE VEILLE

Le visage de la Carmélite — voilé durant toute sa vie pour le monde — est enfin découvert après la mort. Ses soeurs préparent elles-mêmes sa couche funèbre. La chère défunte repose sur un lit recouvert d'une étoffe brune du même ton que la bure carmélite. Ses mains sont jointes sur un crucifix et sur sa tête on voit une couronne de fleurs blanches. Des pétales de ces mêmes fleurs sont parsemées sur la bure de la morte et offrent un contraste heureux qui ne parle pas de mort mais de vie. Les pieds sont nus. Aux quatre coins de la couche funèbre on aperçoit un chandelier. Jusqu'aux funérailles, samedi matin, la lueur pâle des chandelles qui brûlent sans cesse auprès de la morte, éclaireront la grille epaisse, aux pointes saillantes, qui n'a pas su retenir prisonnière de la vie, celle que l'Epoux vient de rappeler à lui. A tour de rôle, les religieuses viennent veiller leur chère défunte. Leur visage est caché par un voile noir très épais. Elles s'agenouillent devant la grille, auprès de leur soeur, et rien ne peut interrompre ces heures de veille. Après la messe de Requiem, samedi, elles enterreront de leurs mains, à l'ombre de la Croix de leur petit cimetière, celle qui fut pendant plus de soixante ans, la fidèle servante du Seigneur.

(Suite à la page 6)

Le piquetage est commencé à Noranda

NORANDA, 22. (P.C.) — Des lignes de piquetage, formées neuf heures avant le moment fixé pour la grève, bloquaient ce matin l'entrée de la grande mine Noranda. Environ 60 piqueteurs se postèrent à la grille de la mine, vers dix heures hier soir.

LES MINEURS

NORANDA, 22. (D.N.C.) — Les mineurs qui sont sortis des puits de la riche mine de cuivre et d'or de Noranda, hier soir, ont regagné leurs foyers avec leurs vêtements de travail sous le bras, en anticipation de la grève fixée à 7 h. ce matin.

M. Raoul Trépanier, de la Commission des relations ouvrières de la province de Québec, est arrivé à Noranda hier soir et est immédiatement entré en pourparlers avec les directeurs du Syndicat et ceux de la compagnie. A la fin de

(Suite à la page 23)

Me A.-J. Campbell nommé juge

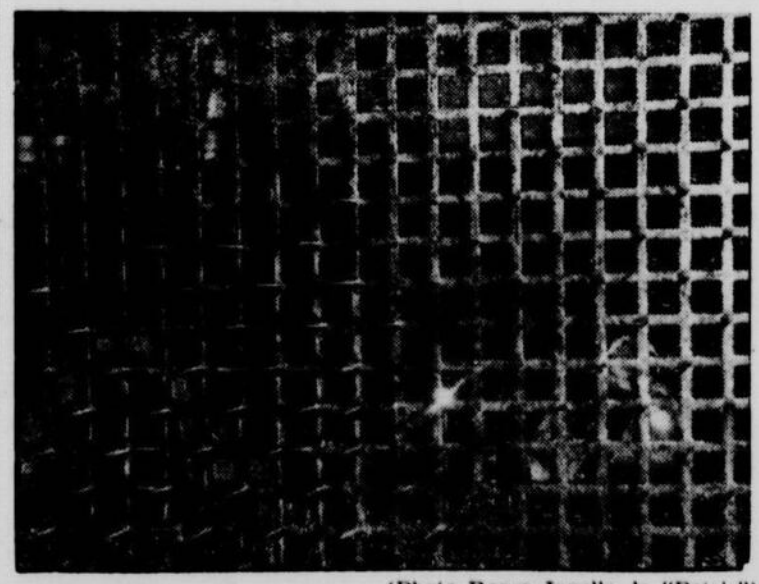
Me Alexander John Campbell, de l'étude légale Brais-Campbell-de Grandpré, sera appelé à combler la vacance créée par la nomination de l'hon. juge O.-S. Tyndale comme juge en chef, à la suite de la démission de l'hon. juge W.-L. Bond. La nouvelle ne semble pas encore avoir été annoncée officiellement à Ottawa, mais elle a été confirmée de source absolument fiable au Palais de Justice de Montréal. Si c'est le cas, Me A.-J. Campbell, à 42 ans, sera le plus jeune avocat à



Me A.-J. CAMPBELL

(Suite à la page 23)

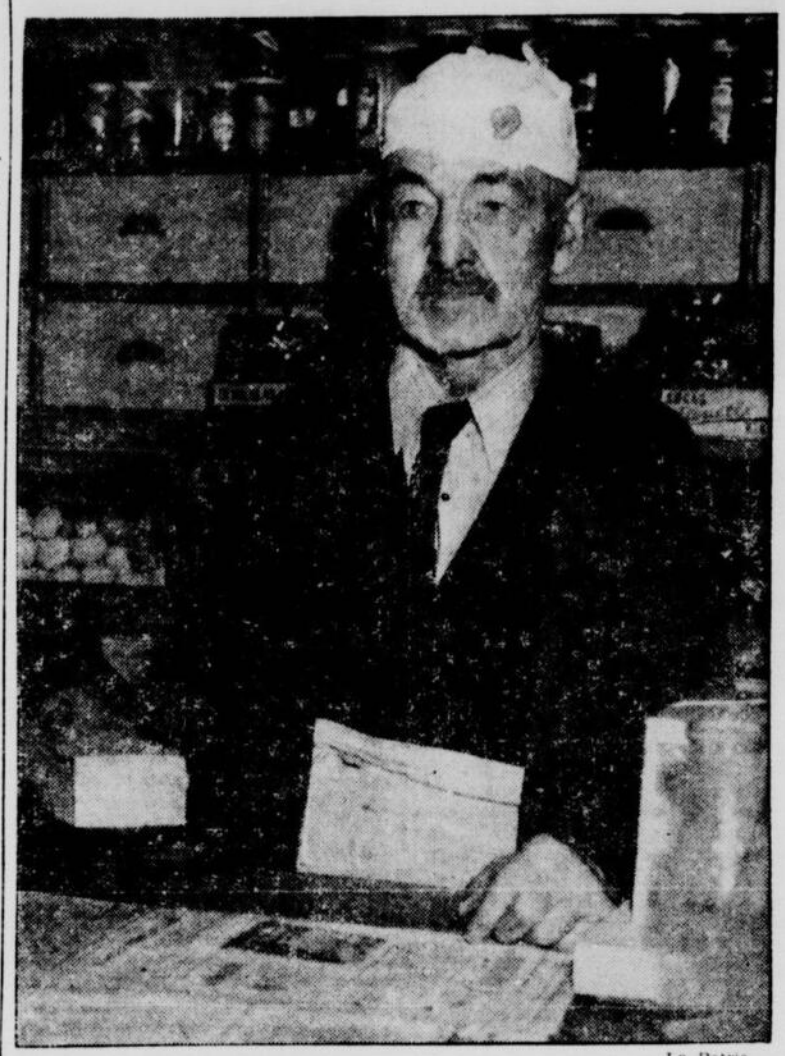
La grille qui les sépare du monde



(Photo Roger Janelle, la "Patrie")

C'est derrière cette grille énorme, aux pointes saillantes, que vivent les Carmélites. C'est aussi derrière cette grille que l'on peut voir leur visage à découvert — après la mort — lorsqu'elles sont exposées en chapelle ardente, à deux pas du sanctuaire de la chapelle. Deux religieuses prient constamment auprès de la chère défunte jusqu'au matin des funérailles.

La "terreur" des bandits



La Patrie

La tête à demi dissimulée sous un pansement compliqué, M. GUSTAVE BEAUDOIN, 80 ans, se remet des blessures qu'il a reçues au cours du dernier "holdup", en servant sa nombreuse clientèle, comme si rien ne s'était produit.

* * * *

Un épicier de 80 ans met 2 bandits hors de combat

Deux apaches, en veine de commettre un vol à main armée, se présentaient, vers 7 heures, hier soir, à l'épicerie de M. Gustave Beaudoin, 1472 avenue Delorimier. Besogne facile, croyaient-ils, car notre épicier est âgé de 79 ans. Mais les deux bandits durent quitter l'endroit en vitesse, et sans avoir récolté le moindre sou, car ils venaient de s'attaquer, sans le savoir, à la "terreur des gunmen".

Une fois dans la place, les louches individus humèrent l'atmosphère, demandèrent un produit quelconque, et tandis que l'un d'eux restait devant le comptoir, l'autre se glissait derrière et s'emparait d'une boîte de fèves au lard.

—J'pense ben que c'est ça qu'on va prendre, dit-il.

L'épicier, éberlué par les manières de grand seigneur de ce client, se hâtait d'aller lui prendre la boîte de conserve des mains dans l'espoir de le voir retourner de l'autre côté du comptoir. Mais dès qu'il fut près du bandit, celui-ci sortit un revolver de ses goussefs, et se rua comme une bête fauve sur le vieillard, le bousculant jusqu'à un angle de la pièce, lui assénant de nombreux coups sur la tête, à l'aide de son revolver.

—Le "cash" hurlait-il.

—Il est là! répondit l'épicier, indiquant le tiroir-caisse, tout près de lui.

SAUVE-QUI-PEUT

Tandis que le premier apache le menaçait de son revolver, le deuxième gagnait à son tour l'arrière du comptoir, et s'approchait de la caisse, histoire de la "barbotter".

C'est alors que la "terreur" entra dans la ronde. Profitant d'un moment d'inattention de son agresseur, M. Beaudoin lui décrocha deux ou trois coups de pied dans le bas-ventre qui firent chanceler l'apache.

Le "gunman", à la fois éberlué et endolori, jugea qu'il était plus prudent de déguerpir au plus tôt. Entraînant son comparse qui n'avait pas trouvé un seul sou dans la caisse, il gagna la sortie,

(Suite à la page 23)

Constable blessé en prêtant main forte à deux agents fédéraux

Arrêté hier après-midi par deux agents de la police fédérale, aidés d'un constable municipal, alors qu'il était en possession d'héroïne, Thomas-Patrick Kitts, 902 rue Clarke, était deux heures plus tard à la prison de Bordeaux pour y purger une sentence d'un an.

Kitts fut appréhendé à l'angle des rues Clarke et Ste-Catherine par les agents L. Forget et D. McDonald, de la police fédérale. Il tenait dans sa main les 17 capsules d'héroïne qu'il allait vendre et serrait tellement fort que les policiers ne parvinrent pas à lui faire ouvrir la main.

RESISTANCE COUTEUSE

Le constable Paul Masney, de la police à cheval de la ville de Montréal, témoin de l'arrestation, vint prêter main-forte aux deux agents fédéraux et parvint finalement à faire ouvrir la main du prisonnier. Il fut cependant égratigné profondément à la main droite en ce fai-

(Suite à la page 23)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1786-1787
Le jeudi 12 h. 15 13 h. 30

Le Séminaire de Philosophie fête Mgr P. Perrier et M. C. Gagnon, P.S.S.

L'hommage rendu à Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., et à M. Cyrille Gagnon, P.S.S., à l'occasion de leur cinquantenaire de prêtrise, et l'inauguration des nouvelles orgues Casavant de la chapelle par M. Benoît Poirier, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame, ont été, hier, les points culminants de la réunion annuelle des Anciens du Séminaire de Philosophie.

La réunion avait débuté par le récital de M. Benoit Poirier qui sut, par l'éclectisme des pièces au programme, faire pleinement valoir les possibilités de l'instrument, dont la capacité a été augmentée de moitié. M. Poirier se fit entendre dans des oeuvres de Bach, Haendel, Saint-Saëns et Widor.

M. LAURENCE

A l'issue du récital, un grand banquet fut servi dans le réfectoire du séminaire, où M. Jean-Paul Laurence, P.S.S., supérieur, souhaita la bienvenue aux anciens.

"Grâce aux anciens, de dire M. Laurence, dans sa spirituelle allocution, des travaux de restauration importants et coûteux ont été effectués au séminaire. Il en reste encore à exécuter, j'espère que vous ne laisserez pas la symphonie inachevée. Je souhaite une bienvenue toute spéciale ce soir, à un ancien, S. E. Mgr Daniel J. Feeney, évêque auxiliaire de Portland, Me., élevé le 12 septembre dernier à ce haut poste.

"Nous sommes fiers, Monseigneur, de poursuivre M. Laurence, de l'honneur qui est vôtre et qui rejaillit sur cette maison et sur nous tous. Vous avez entendu tout à l'heure, MM. les anciens, les orgues splendides installées dans la chapelle grâce à votre générosité. Elles rehausseront le prestige de nos belles cérémonies liturgiques. La restauration des orgues de la chapelle, constituait une partie importante du programme de travaux auquel vous avez si généreusement souscrit, chers anciens; soyez-en remerciés.

Mais nos cœurs ressentent aussi aujourd'hui, une grande joie en rendant un hommage spécial à nos deux grands jubilaires, Mgr Philippe Perrier et M. Cyrille-Hormisdas Gagnon, P.S.S., sage et fidèle économe du séminaire durant 42 ans. Tous deux ont le bonheur d'avoir, à leur crédit, 50 ans de vie sacerdotale. La Foi, seule, peut nous faire apprécier la valeur de tant d'années d'apostolat, de labeurs féconds pour le bien des âmes. Mgr Perrier et M. Gagnon ont grandi ensemble. Tous deux sont nés à St-Blaise, y ont "marché au catéchisme". Puis ce furent les études au collège de Montréal, au séminaire de philosophie, puis au Grand séminaire de Saint-Sulpice. Par après, les voies des deux amis d'enfance bifurquent. Mgr Perrier se voue à l'enseignement, au ministère paroissial, à une brillante prédication, pour aboutir dans les secrets conseils de l'Archevêché du diocèse de Montréal, tandis que M. Gagnon s'attache depuis 1903 à l'économat du séminaire de philosophie, après avoir enseigné au Collège de Montréal de 1898 à 1903. Encore une fois, je salue ces deux anciens qui ont tant de mérite devant Dieu et devant les hommes."

Mgr PHILIPPE PERRIER

Invité à prendre la parole, Mgr Philippe Perrier le fait avec sa coutumière humilité et avec un verbe encore dans toute sa force. Il rappelle des souvenirs d'enfance, notamment la "marche au catéchisme" à St-Valentin qui, dit-il, a été si bien décrite dans les *"Rapaillages"* du chanoine Lionel Groulx. Puis, le vénéré jubilaire parle de sa longue amitié pour M. Cyrille Gagnon, amitié qui remonte à 60 ans. Les années, les traverses de l'existence, ne font que cimenter les vieilles amitiés, dit-il.

Cette amitié qui ne s'est jamais démentie, s'est établie au temps hélas lointain de nos études jusqu'à la prêtrise, jusqu'au jour de notre première messe. Une première messe, quel doux souvenir elle nous laisse! Elle comporte une douceur ineffable que l'on ne retrouve jamais plus par la suite!

LES SULPICIENS

A ce stage, Mgr Perrier rend un hommage ému à ses anciens maitres et aux maitres actuels du séminaire. "Maitres admirablement sages que les Sulpiciens, tous taillés dans le plus pur cristal de l'humilité et du dévouement, austères sans ostentation, soumis aux autorités ecclésiastiques mais sans flagornerie.

"La vie nous fut bonne, continue-t-il, et comme Bourdaloue je veux dire ce soir; "Seigneur, je ne sais si vous êtes content de moi, mais moi, je suis content de Vous. Cela, il est vrai Vous importe peu, mais c'est le plus bel hommage que je puisse Vous rendre".

Puis Mgr Perrier rappelle son ministère sous feu Mgr P. Bruchési, modèle de dévouement; feu Mgr G. Gauthier, et aujourd'hui, sous Mgr Charbonneau, digne prélat au coeur ardent et délicat, ancien professeur au séminaire de Philosophie.

"Et puis, j'en suis arrivé à ce canonicat dont on m'a revêtu. Pour toutes ses bontés, que la Providence soit remerciée et louée. Quant à vous, futurs prêtres réunis ici, remplacez-nous pour les tâches diverses qui vous attendent dans un monde troublé et qui s'annonce parfois plein de difficultés et d'embûches.

A titre de président actif de l'amicale, Mgr Perrier fait ensuite un rapport succinct concernant la souscription des anciens pour l'amélioration du séminaire.

Pour un objectif de $50,000 la somme de $40,600 a été recueilli, laissant donc une somme de $9,400 à souscrire.

La restauratiaon des orgues a coûté la somme de $4,000; l'installation de salles de toilette $15,000; l'installation de l'eau courante dans les chambres de philosophes, $2,000; travaux à l'incinérateur, $2,000; renforcement de la structure de l'immeuble $2,000, etc., etc.

"On a parlé de démolir le séminaire, mais tant de souvenirs si chers s'y attachent pour nous, que finalement, nous avons pensé que ce ne serait pas une bonne chose, que ce serait même une vilaine action".

UN MOT

S.E. Mgr Feeney, invité à dire "un mot", se lève et avec un large sourire, dit : "Congé !" aux grands applaudissements de l'assistance?.

M. DUPAIGNE

M. Pierre Dupaigne, P.S.S., prend ensuite la parole et rappelle tantôt avec humour, tantôt avec gravité, la belle carrière de Mgr Perrier et de M. Gagnon. Parlant de M. Gagnon et de son règne comme économe, M. Dupaigne signale que c'est grâce à lui, si de magnifiques ormes et érables abritent le séminaire contre les regards indiscrets, car il avait prévu, il y a plusieurs décades, que le domaine des Sulpiciens serait entamé par les constructions de maisons et de rues. Grâce à lui, l'on peut aujourd'hui admirer ces beaux arbres qui font comme une admirable cathédrale gothique dont le vert s'irise sous la lumière.

M. Dupaigne parle encore de tous les soins dont M. Gagnon a entouré la maison, de son inlassable dévouement, de sa discrétion, de son tact. Il souligne l'éloquence généreuse de Mgr Perrier, son zèle, sa bonté pour tous et ses oeuvres sacerdotales.

UN MESSAGE

A l'occasion du jubilé de M. Gagnon, le supérieur général des Sulpiciens, M. Pierre-J. Boisard, a adressé un message de félicitations qui contient un bel éloge du Sulpicien.

"Son administration, écrit-il, très consciencieuse, très bienveillante pour tous, très bienfaisante pour le séminaire et pour notre province canadienne, s'avéra toujours excellente et digne d'éloges, grâce sans doute à sa finesse, à son dévouement qui ne reculait jamais devant le travail et aussi peut-être à sa discrétion et à son amour du silence. Avec cela, très ouvert et très généreux, dès qu'il s'agissait du bien et du bonheur des séminaristes".

A LA TABLE D'HONNEUR

A la table d'honneur du banquet des anciens du Séminaire de Philosophie, on remarquait: Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., M. Cyrille Gagnon, P.S.S., S. E. Mgr Daniel Feeney, évêque auxiliaire de Portland, Me.; Mgr Joseph H. Prud'homme, évêque de Salde; M. le chanoine Arthur Deschênes, curé de Saint-Stanislas de Kostka; M. Arthur Dubeau, P.S.S., curé de Notre-Dame; M. le sénateur E'ie Beauregard, Mgr Armand Chaussé, P.D., du collège de St-Jean-de-Québec; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal; M. B. Gattet, P.S.S.; M. P. Dupaigne, P.S.S.; M. le chanoine Georges Deniger, vice-recteur de l'université de Montréal; le Dr I. Massicotte, M. R. Bissonnette, P.S.S.; le Dr J.-C. Gohier.

DANS L'ASSISTANCE

Dans l'assistance, on remarquait: M. Oswald Mayrand, Me Francis Fauteux, C.R., Me Pamphile Laplante, registrateur du comté de Beauharnois; M. l'abbé Albert Bastien, ancien curé de St-Roch; M. le curé Gédéon Sanche, de Notre-Dame-des-Neiges; Me Damien Jasmin, président du Service des Loisirs; M. Edouard Labelle, président de la compagnie Vickers; M. Horace Lavigne, M. E. Lépine, p.s.s., supérieur du collège de Montréal; M. John MacDonald, de la Société Grolier; Me Albert Labrèche, M. E. Belcourt, P.S.S.; M. l'abbé F. Archambault, curé de Saint-Georges; M. l'abbé C. A. Labelle, curé de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End; M. Hervé Robert, M. Maurice Trudeau, président de la Chambre de Commrece; M. Charles Prévost, P.S.S., de retour des Missions de Chine; M. E. Bérichon, P.S.S., de retour des Missions de Chine; Mgr P. Buttermer, de Syracuse, N.Y.; Mes T. Ducharme, père et fils, notaires; M. Ethelbert Thibeau, directeur de la chorale du Grand Séminaire, organisateur des fêtes et secrétaire de l'Association des anciens; M. l'abbé J. Hogan, curé d'Oxbridge, Mass., etc.

Fête des anciens au Séminaire de Philosophie





La Patrie

C'était, hier, réunion annuelle des anciens, au Séminaire de Philosophie. A cette occasion, on inaugura les nouvelles orgues de la chapelle, don des anciens, et l'on rendit un particulier hommage à Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., du diocèse de Montréal, et à M. Cyrille-H. Gagnon, P.S.S., qui célébraient leur 50e anniversaire de vie sacerdotale. A la table d'honneur, sur notre photographie du haut, on remarque, de gauche à droite: M. Cyrille-H. GAGNON, P.S.S., jubilaire et économe du Séminaire de Philosophie durant 42 ans; Mgr Joseph-H. PRUD'HOMME, évêque de Salde; M. Jean-Paul LAURENCE, P.S.S., supérieur du Séminaire de Philosophie; S.E. Mgr J. FEENEY, évêque auxiliaire de Portland, Maine; Mgr Philippe PERRIER, jubilaire, et M. B. GATTET, P.S.S. En bas, de gauche à droite: Me Francis FAUTEUX, C.R.; M. Oswald MAYRAND, Me Pamphile LAPLANTE et M. l'abbé J.-Albert BASTIEN.

Chez les anciens de Saint-Jérôme

La réunion générale annuelle de l'Amicale des anciens élèves du collège St-Jérôme, aura lieu, le 24 novembre 1946, à 3 h. p.m. au Collège de Saint-Jérôme, sous la présidence de Me. Camille-L. de Martigny.

A cette assemblée aura lieu l'élection du conseil d'administration



Me C.-L. de MARTIGNY

pour le prochain terme. Le conseil sortant de charge rendra compte de l'organisation du cinquantenaire qui a été célébré par des fêtes grandioses. Ceux qui ont acheté le livret des fêtes ont droit à la carte de membre 1946-47 et cette carte leur sera remise pour l'assemblée. A la suite de cette réunion un souper aura lieu à 6 heures, auquel les dames seront admises. Amenez vos amis pour faire un succès de cette réunion.

Au Pérou, on se propose de tenir bientôt une "semaine du Canada". Des films documentaires et des étalages de l'Office National du Film permettront à nos voisins de l'Amérique du Sud de mieux connaître et mieux apprécier notre vaste pays et ses immenses ressources.

Au Marché Maisonneuve

M. Albert GARAND, président de la Section St-Clément de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui participe à l'organisation du grand souper aux huitres du Comité Régional de l'Est, mardi soir prochain le 26, au Marché Maisonneuve.



MESSIER Limitée

GRANDE OUVERTURE DU
RAYON DES JOUETS *chez MESSIER*



C'est une tradition ancestrale que celle de choisir des jouets et des jeux pour nos enfants à l'occasion des Fêtes. C'est aussi parfois une tâche bien ingrate pour les parents.

Cette corvée deviendra cependant un vrai plaisir lorsque vous aurez pénétré dans ce royaume féerique où les suggestions s'ajoutent aux suggestions, où les merveilles succèdent aux merveilles dans un mélange éblouissant de couleurs gaies et de surprises indescriptibles.

Une visite à ce rayon de gaieté vous fera rajeunir de dix ans et résoudra d'un seul coup tous vos problèmes de cadeaux pour les jeunes. Ne tardez pas pendant que le choix en est au complet.

Un léger acompte nous permettra de garder pour vous le cadeau convoité. Profitez de cette accommodation.

(Royaume des Jouets — Au Sous-Sol)

MESSIER Limitée

J. E. CADIEUX, président. ★ FA. 3541 J. C. AUBRY, Sec.-trésorier

"LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL À MONTRÉAL"

"Non coupable", dit le juge, mais le jury veut absolument délibérer

Peter Midenko, accusé de meurtre, passe par 15 minutes d'angoisse

Une véritable sensation a été causée hier après-midi en Cour d'Assises alors que douze jurés ont vivement insisté pour délibérer avant de rendre leur verdict, refusant la demande de l'hon. juge Wilfrid Lazure d'acquitter Peter Midenko, jeune marin russe accusé d'avoir assassiné Alexandre Boisvert, le 18 juillet dernier.

Après que Me John Bumbray, C.R., représentant la Couronne, eut déclaré sa preuve close, Me Antoine Sénécal, C.R., et Me Lucien Béliveau, C.R., qui défendaient l'inculpé, se levèrent pour déclarer qu'ils n'avaient pas de témoins à faire entendre. Les spectateurs présents, dont les parents de l'inculpé, laissèrent échapper un murmure de surprise et Me Bumbray prit de nouveau la parole. "Si la défense présente une motion de 'non-lieu", dit-il, je crois de mon devoir de l'appuyer, parce que nous n'avons pas prouvé la culpabilité de l'homme à la barre."

PREUVE INSUFFISANTE

Ce fut alors que le président du Tribunal expliqua aux jurés. "Le ministère public et la défense ont raison. Il n'y a pas de preuve, hors de tout doute, et votre devoir, messieurs, est de rendre un verdict d'acquittement. La preuve de circonstances devant vous est insuffisante. Vous ne pouvez déclarer Midenko coupable et je vous conseille de rendre, séance tenante, un verdict d'acquittement."

—C'est à nous de décider, et nous désirons délibérer!" fit l'un des jurés. Les personnes présentes demeurèrent ébahies et le juge Lazure crut bon d'ajouter: "Je répète que vous n'avez pas de preuve devant vous et l'accusé a droit au bénéfice du doute. La Couronne elle-même admet ne pas avoir réussi à prouver le meurtre. Si vous rendez un verdict de culpabilité, la Cour d'Appel cassera ce verdict. L'accusé est innocent et vous semblez disposé à le trouver coupable."

ENTETEMENT

Mais il était dit que la dernière bombe n'était pas encore éclatée car voici qu'un autre jury se leva pour déclarer: "Je crois alors que notre devoir est de le déclarer innocent..."

—Nous ne pouvons rien décider dans cette salle, insiste de nouveau son camarade, le (No 7, et je désire que nous allions délibérer".

—Allez-y alors! s'exclama le juge".

Les douze citoyens qui tenaient dans leurs mains le sort de Midenko se retirent et pendant 15 minutes, la mère, la soeur et les amis du jeune homme à la barre passent par une éternité d'angoisse facile à comprendre pendant que Me Sénécal et Mme Béliveau, calmes et confiants, les rassurent. Le jury revient enfin avec un verdict d'acquittement. Mikendo éclata en sanglots pour retourner aux cellules chercher ses effets personnels et revenir presque aussitôt embrasser les siens et féliciter chaudement ses avocats.

AUCUNE PREUVE

Les témoignages entendus furent brefs. Il fut impossible de démontrer que l'inculpé avait accompagné la victime chez elle après l'avoir rencontrée dans une taverne. La propriétaire de la maison de chambres où Boisvert habitait depuis un mois, ne vit ni entrer ni sortir Midenko. Elle déclara simplement avoir vu sortir un homme à la course de la chambre de son locataire, mais sans avoir pu l'identifier. Elle trouva Boisvert sur le sol, étranglé par une cravate. Ses goussets étaient vides quand des policiers alertés arrivèrent sur les lieux. Lors de l'enquête judiciaire, les parents de Midenko affirmèrent que ce dernier passa la nuit chez-lui dans son lit. Boisvert avait invité Midenko à se rendre à sa chambre, mais l'accusé jure avoir refusé. Ce fut peu de temps après que le meurtre fut découvert.

Réunion des anciens au Grand Séminaire



La Patrie

Parmi les personnalités qui assistaient hier à la grand'messe solennelle de la réunion des Anciens du Grand Séminaire de Montréal, on remarque de gauche à droite sur notre photo prise dans la sacristie à l'issue de la cérémonie: Mgr Henri JEANNOTTE, directeur de l'Œuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre; Mgr Daniel FEENEY, évêque auxiliaire de Portland, Me; Mgr Conrad CHAUMONT, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr J.-A. LANGLOIS, évêque de Valleyfield, et M. le chanoine T. LORNIER, de Boulogne-sur-Mer, en tournée au Canada pour lever des fonds en faveur des églises de France victimes de la guerre.

Chefs ouvriers chez M. Duplessis

M. J.-E. Beaudoin, président de la Fédération provinciale du travail, a annoncé, ce matin, que les dirigeants des Unions internationales, dans la province, seront reçus par le cabinet provincial, le 4 décembre, à l'hôtel du parlement, à Québec. Les chefs des unions internationales se réuniront lundi prochain, à Montréal, sous la présidence de M. Beaudoin, afin de préparer le mémoire qui sera soumis au gouvernement.

Aucune dispense

Dans un communiqué officiel, la Semaine religieuse de Montréal annonce que désormais aucune dispense de jeûne ou d'abstinence ne sera accordée la veille de Noël aux organisateurs de réceptions pour employés de bureaux ou d'usine. "Que nos catholiques se fassent un devoir de revenir aux anciennes traditions, et observent fidèlement la loi du jeûne et de l'abstinence, en préparation à la venue de notre Rédempteur", dit le communiqué.

Murray réélu

ATLANTIC CITY, N.J., 22. — (P.A.) — M. Philip Murray a été réélu par acclamation, aujourd'hui, président du C.I.O.

Mutinerie à bord d'un navire dans le port de Québec

QUEBEC, 22. (D.N.C.)—Une mutinerie a éclaté, hier, à bord du navire "SS. Allerston", et vingt membres de l'équipage se sont mis en grève, alors que le cargo allait quitter le port de Québec pour l'Angleterre. Cependant, cinq heures après avoir refusé de reprendre le travail, les marins, à la suite d'une entrevue avec des représentants de la Cunard White Star, se rembarquaient. Ce matin le vaisseau était encore dans le port.

Bon voyage

Le brise-glace fédéral "N.B. McLean" a quitté le port, sous les ordres du capitaine Charles Caron, pour aller prendre son poste d'entretien d'hiver dans le port de Québec. Ce service, qui améliore progressivement la navigation d'hiver (traverse, etc.) dans le port de Québec, est sous la direction du chef-ingénieur du chenal, relevant du ministère fédéral des Transports.

La chapelle des Carmélites



C'est dans cette humble chapelle qu'auront lieu, samedi matin, les funérailles de Soeur Marie de Saint-Jean de la Croix (Rosalie Bouchard), décédée au Carmel, le 20 novembre, 1946, dans la soixante-quinzième année de sa vie religieuse et la quatre-vingt-sixième de son âge. (Photo Roger Janelle, la "Patrie")

La plus vieille Carmélite...

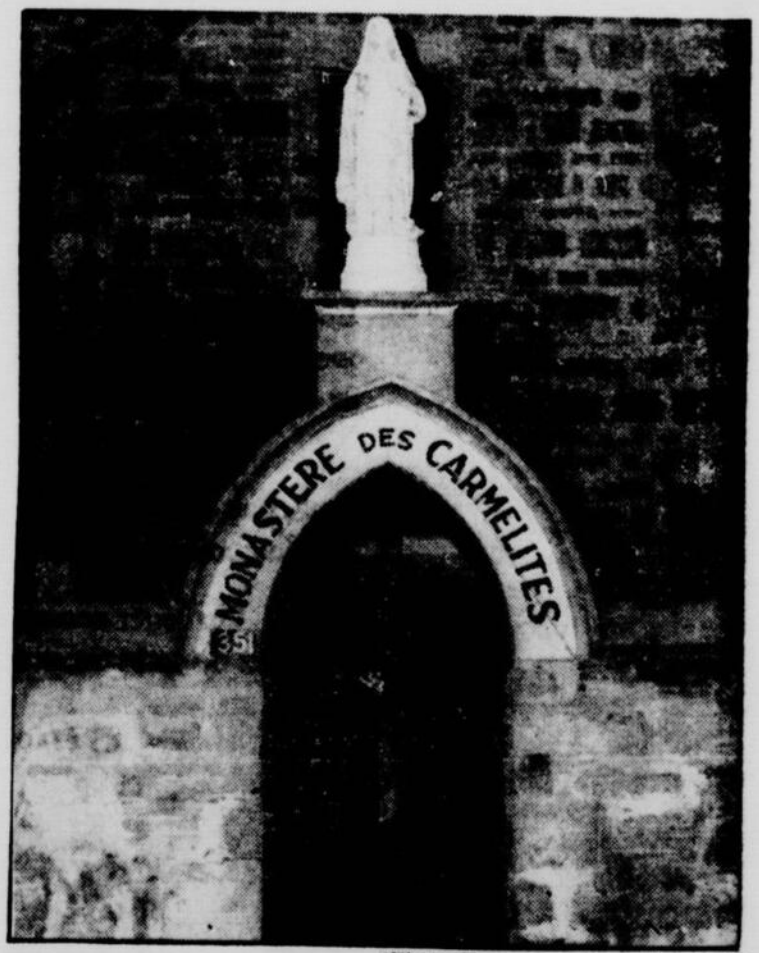
(Suite de la page 3)

SERVIR DANS LA JOIE

La Carmélite réalise pleinement ce mot du Psaume (XCIX.2) **"Servez le Seigneur dans la joie"**, au cours de sa vie humble, isolée, silencieuse, derrière la porte du cloître, derrière les hauts murs de la cour intérieure. Elle a pensé depuis longtemps — avant même de prendre le voile — à la caducité de tout, de tout ce qui n'est pas l'Epoux. Comme le dit le R. P. Matéo Crawley-Boevey: "Elle a pensé à la caducité de la jeunesse qui meurt, de la fumée de l'ambition insensée qui passe, de l'éclair de joie fugitive qui s'éteint, de la fortune dorée et versatile qui se brise, de la sagesse des hommes qui trompe et s'éteint, à la caducité de l'amour humain qui change, qui oublie".

La révérende soeur Marie de Saint-Jean de la Croix a passé sa vie à la lingerie du Carmel, accomplissant sa tâche quotidienne et monotone avec une constance déroutante, une patience exemplaire, une fidélité qu'on ne loue pas dans un monastère, mais que l'on constate tous les jours. Soeur Marie de St-Jean de la Croix, (née Rosalie Bouchard, de Saint-Hyacinthe) entra au Carmel à vingt ans, en 1881. Le couvent se trouvait alors à Hochelaga. Lorsque le monastère fut déménagé, rue du Carmel, elle s'y rendit avec ses soeurs et fut désignée à la lingerie. Pendant cinquante ans, dans cette nouvelle retraite des Carmélites, à proximité de la rue Saint-Denis, elle fut à son poste tous les jours, jusqu'en juillet dernier. La maladie et l'âge l'obligèrent à ne plus quitter l'infirmerie, où elle rendit le dernier soupir, entourée de ses compagnes de solitude et de prières, quelques heures avant le plein réveil du jour.

Servir dans la joie



(Photo Roger Janelle, la "Patrie")

C'est derrière cette porte infranchissable, qui ne s'ouvre plus jamais pour elles, que les Carmélites servent le Seigneur dans la joie, selon le mot du Psaume. Les portes et les grilles sont de fer, mais les coeurs sont accessibles à la miséricorde et ils accomplissent dans le silence, la pauvreté et l'amour, les oeuvres les plus saines de rédemption et de charité.

Votre reporter épie au pot pourri de charité

Camillien Houde qui est de toutes les fêtes métropolitaines et des inaugurations n'a pas manqué, avec son large sourire et sa dynamique personnalité, d'assister à celle du pot pourri de charité de la Jeune Chambre de Commerce au Manège militaire de la rue Craig.

Camillien aime à s'entourer de la jeunesse, à l'encourager dans des œuvres louables. Avec dignité et le cérémonial ordinaire, il a coupé hier soir le ruban traditionnel, déclarant ouvert ce pot pourri. Parmi les figures montréalaises connues, votre reporter a remarqué aussi: M. J.-M. Savignac, échevin, ex-président du comité exécutif de la cité, un vétéran des luttes municipales, toujours aux côtés de "son" maire; Marcel Lafaille, conseiller municipal, au talent d'organisateur reconnu; Jules Trudeau, président et l'un des personnages les plus en vue de la Jeune Chambre; Maurice Custeau, autre organisateur et toujours sur la brèche; Maurice Rinfret, digne et de commerce agréable; l'hon. J.-E. Perreault, ancien ministre et qui veut être l'ami des jeunes; François Pilon, le président du pot pourri. Au sujet de ce "fameux" président, on se demande comment il tient le coup. Il voit tout, surveille tout, encourage les commandos d'un mot bienveillant, d'un conseil. On le retrouve, et le jour et la nuit, à l'un ou l'autre des 24 kiosques; ce petit homme fait des prodiges d'endurance. Mais quelle récompense? Personne ne peut lui disputer sa popularité au Manège. Il semble assuré du succès. On a reconstitué le village de Don Bosco dans la vaste enceinte et chacun vient offrir ses hommages au maire de ce village. En l'occurrence le maire est un bonhomme pas plus haut que ça, de dix ou douze ans à peine. Il porte fièrement la redingote et le "tuyau de castor". Dupuis Frères est là plus loin et offre des cadeaux pour gonfler le sac d'écus du comité des œuvres sociales. Dionne vend des fruits savoureux aux mêmes fins. Plus loin l'on danse, encore pour la charité... et les demoiselles "Montréal" se montrent très... charitables. En route pour le pot pourri ce soir et demain!

Alphonse LOISELLE

Ouverture officielle du pot pourri



Son Honneur Camillien Houde, premier magistrat de la ville de Montréal, a inauguré hier soir au manège militaire de la rue Craig, qui loge maintenant le quartier général du régiment de Maisonneuve, le grand pot-pourri de charité de la Chambre de Commerce des jeunes de Montréal. Il y avait là une foule énorme, ce qui permettait d'augurer un magnifique succès pour cette manifestation annuelle qui se terminera samedi soir. On reconnait sur la photo, prise au moment où M. Houde coupait le ruban symbolique, MM. Marcel Lafaille, conseiller municipal et un organisateur de la fête, Jules Trudeau, président de la Chambre de Commerce des jeunes, Maurice Custeau, un autre organisateur, M. Houde, Marcel Gareau, François Pilon, président du pot-pourri, Jean-Marie Savignac, conseiller municipal, Maurice Rinfret et l'hon. J.-E. Perrault, ancien ministre provincial.

"Reprise de l'immigration politiquement impossible"

"La reprise de l'immigration au Canada en faveur des 15,000,000 de personnes déplacées en Europe est impossible pour des raisons politiques", déclarait hier midi, M. Murray-G. Ballantyne, rédacteur en chef de l'édition de Québec, du Canadian Register, organe des catholiques canadiens de langue anglaise, conférencier invité du club Richelieu, à sa réunion hebdomadaire d'hier midi, à l'hôtel Queens.

M. Ballantyne, qui est de retour d'un voyage de quelques mois en Europe, a donné certaines impressions qu'il a recueillis là-bas. A Rome, il a eu le privilège d'une audience de Sa Sainteté le pape Pie XII avec lequel il s'est entretenu du problème des réfugiés européens et des personnes déplacées, au nombre de plus de 15 millions.

AU VATICAN

Une lueur de joie est passée sur le visage du Souverain Pontife, dit-il, lorsque je lui ai dit que j'étais du Canada.

Cette joie s'est cependant, changée en une empreinte de tristesse quand je lui racontai que le Canada n'avait pas encore ouvert ses portes aux exilés d'Europe en raison des craintes qui existent au Canada.

"Il est impossible, signale M. Ballantyne, de reprendre l'immigration au Canada, pour des raisons politiques. Les Canadiens de langue anglaise qui ne sont plus que 46 p.c. de la population s'aperçoivent qu'ils perdent peu à peu le contrôle au pays, et se trouvent de ce fait, opposés à tout mouvement d'immigration qui les submergerait davantage. En ce qui concerne les Canadiens français eux aussi sont opposés à toute immigration qui ne leur apporterait pas des éléments français ou pour le moins catholiques.

LES POLONAIS

Puis le rédacteur du Canadian Register parle des soldats polonais du général Anders qui ont combattu durant six ans aux côtés des Alliés. "Ils ont, dit-il, fait plus que tout autre pour la victoire alliée, mais ils ont reçu de notre part un traitement indigne."

M. Ballantyne estime cependant que le pays trouverait intérêt à un regain de l'immigration, car s'il se produit une révolution, une guerre ou une famine en Europe, le Canada en subira fatalement les conséquences.

M. Emile Boucher, président du club Richelieu de Montréal, présidait le déjeuner. M. Philippe Sills présenta le conférencier et M. Adhémar Raynault le remercia.

Underwood honore ses vieux employés



La succursale locale de la compagnie "Underwood Limited" possède maintenant son club "quart-de-siècle", qui réunit tous les employés qui ont 25 ans et plus de service dans cette entreprise. Hier après-midi, dans le salon "C" de l'hôtel Queen's, "Underwood Limited" offrait un lunch à dix-sept des membres de son personnel qui travaillent pour la compagnie depuis plus de 25 ans. Le total des années de service de ces employés se chiffre à 539. Le club sera connu sous le nom de "Underwood Gold Key Club". On voit ici ces employés fidèles photographiés avant le banquet à l'issue duquel une clé en or a été remise à chacun. Assis, de gauche à droite, on remarque Mlle Olive Trudeau, MM. Thomas-P. Orr, 39 ans de service; C.-Lorne MacKenzie, 32 ans de service; W.-Harry Muirhead, 44 ans; Honoré Bail, 45 ans; James-D. Murphy, 35 ans. 2e rangée, même ordre: MM. George-T. Wakefield, 26 ans de service; Eudore-C. Langlais, 29 ans; Lucien-G. Martin, 27 ans; Erwin Ohl, 29 ans; Honoré-J. De L'Etoile, 36 ans; Edouard De L'Etoile, 27 ans; Léo-O. David, 27 ans; Gaston-J. Germain, 31 ans; Reginald McGurn, 28 ans; Roméo Lahaie, 29 ans, et G.-Armand Auclair, 28 ans.

Les commandos au travail pour les oeuvres de charité



La Patrie

«[★]»

Tous les commandos dans les 24 kiosques du pot-pourri de la Jeune Chambre de Commerce étaient au travail hier soir pour contribuer au succès de l'organisation. On voit ici, au kiosque des livres, de gauche à droite, Mlle Marcelle Field, M. Fernand Pilon, commanditaire du kiosque, le commando Jean-Louis Jolicoeur, le commando Alphonse Loiselle, Mme Alphonse Loiselle. Les libraires et éditeurs du Canada français ont coopéré pour assurer le succès du kiosque des livres.

«[★]»

Mandat signifié à...

(Suite de la 1ère page)

Chez les mineurs, la tension augmente. Deux hommes ont perdu la vie en Virginie au cours de la première manifestation de violence de la grève. Les chemins de fer, les aciéries, les services publics et tous ceux qui emploient le charbon en grande quantité se préparent à la crise.

Un obscurcissement partiel a été ordonné à Washington comme mesure pour épargner le combustible tandis que républicains et démocrates demandent qu'on prenne des mesures extraordinaires. D'aucuns veulent une session spéciale du Congrès, mais les intimes du président Truman sont d'avis que cela est peu probable.

Incidemment, le chef de la république, qui était en vacances en Floride, doit rentrer demain dans la capitale américaine pour prendre lui-même en mains la direction de l'affaire. Les observateurs prévoient une longue bataille légale entre Lewis et le gouvernement. Ni le chef des mineurs, ni ses principaux lieutenants n'ont laissé entendre ce que Lewis avait réellement l'intention de faire lorsqu'il se présentera devant le juge Goldsborough.

Un observateur, très au courant de ce qui se passe dans les coulisses, a révélé qu'on avait intentionnellement accordé la fin de semaine à Lewis avant sa comparution en Cour pour lui donner l'occasion de tenter un règlement hors tribunal avec le gouvernement.

La situation générale dans le pays est la suivante: "Steel", l'organe officiel de l'industrie de l'acier, rapporte que le manque de charbon réduira la production de 50 p.c. d'ici deux semaines. "Republic Steel" annonce qu'elle réduira sa production de 65 p.c.; "Youngstown Sheet and Tube", 60 p.c. "General Motors" ne possède du charbon que pour 24 heures.

Le chemin de fer "New York Central" informe que 165 de ses trains de voyageurs cesseront d'opérer lundi. D'autres compagnies préparent des réductions sensibles dans les horaires. Le marché de la Bourse a déjà ressenti les effets de la grève du charbon. L'industrie de l'auto, enfin, est également atteinte par la disette de charbon qui commence à se faire sentir.

La Patrie

Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations. O.-L. Bourque, Sec.-Trésorier

SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone: LAncaster 2121—Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, cnambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Toronto Ont. Téléphone: ELgin 1016

Etats-Unis: Ralph-R Mulligan, 441, Lexington Ave., New-York.

ABONNEMENTS

Edition quotidienne Canada, un an $5.00
Edition quotidienne Canada, six mois 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, un an 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois 3.00
Edition du dimanche Canada, un an 3.50
Edition du dimanche Etats-Unis, un an 3.50

Autorisé comme envoi postal de la Deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa

MONTREAL, 22 NOVEMBRE 1946

Prévenons la tuberculose.

* * *

C'est l'un des fléaux qui affligent le plus l'humanité.

* * *

Demain s'ouvrira la campagne annuelle de souscription organisée par la Ligue antituberculeuse.

* * *

On a besoin de cent cinquante mille dollars, au minimum, afin de poursuivre efficacement la lutte contre la peste blanche.

* * *

On parle beaucoup du vaccin B.C.G. inventé en 1908 par les savants français Calmette et Guérin et qui a déjà été essayé avec succès en Russie, au Danemark et en Angleterre pour prévenir la tuberculose.

* * *

Cette année même, les Etats-Unis ont commencé l'usage du vaccin antituberculeux. En septembre dernier, le Service de Santé Publique décida de lancer une campagne de vaccination B.C.G. dans une communauté de 100.000 personnes ou plus.

* * *

Il s'agit ici, pour nos voisins des Etats-Unis, d'un essai expérimental. Le nouveau vaccin n'y est pas encore en vente. On l'a utilisé même au Canada, dans la province de Saskatchewan, par exemple, pour protéger des infirmières dans les hôpitaux de tuberculeux. On commença par immuniser des animaux contre la tuberculose, puis on usa avec succès du même vaccin auprès de personnes menacées de la peste blanche. Puisse-t-on perfectionner cette découverte, au point de réussir à faire échec au terrible fléau!

50 ans de sacerdoce

Double fête jubilaire

En synchronisant les réjouissances du cinquantenaire sacerdotal de Monseigneur Philippe Perrier, P.A., V.G., et de monsieur C.-Hormisdas Gagnon, p.s.s., avec le concert d'inauguration des nouvelles orgues du Séminaire de Philosophie de Montréal, les Anciens de cette institution sont restés fidèles à la tradition sulpicienne, qui sait associer les hommages qu'elle rend aux plus dignes de ses disciples avec ceux qu'elle doit au souverain Maître. Rapporter tout à Dieu, c'est l'un des gestes caractéristiques des fils spirituels de monsieur Olier. Quant à Monseigneur Perrier, il a été si longtemps lié aux séminaires et aux messieurs de Saint-Sulpice qu'il en a épousé les œuvres et partagé l'apostolat durant sa vie laborieuse. Aussi sa carrière sacerdotale est-elle marquée de traces indélébiles qui la rattachent à la mission sulpicienne. Tous deux natifs de Saint-Blaise, humble village de la vallée du Richelieu, les jubilaires sont des exemples vivants des fortes vertus dont la vie rurale porte les germes et qui s'épanouissent à la faveur de la culture chrétienne dans nos familles modèles. Qui dira tout le bien accompli par ces hommes d'élite dans la méditation féconde, dans la prière ardente et dans l'action discrète? L'influence bienfaisante qu'ils ont exercée, spécialement sur les jeunes qu'ils ont disciplinés, est inestimable et ce doit être aujourd'hui pour eux un motif de satisfaction profonde de voir tant d'hommes mûrs, anciens élèves, s'incliner devant leurs mérites, en formulant le souhait classique : *Ad multos et faustissimos annos !*

Au retour du Dr Jutras

La France renait

(par Roger DUHAMEL)

Chacun de nos compatriotes qui rentre d'un séjour en France se voit assailli par des journalistes qui lui posent toujours à peu près les mêmes questions. C'est l'indice que rien de ce qui se passe là-bas ne nous est indifférent. Nous entendons des sons de cloche tellement divers que nous désirons obtenir l'opinion d'un des nôtres qui a eu le loisir d'examiner la situation avec ses yeux de Canadien et sans les inévitables biaisements imposés par une propagande souvent mieux intentionnée qu'intelligemment conduite. Le docteur Albert Jutras n'a pas échappé à la coutume. Sitôt descendu de son avion, on s'est empressé de vouloir connaître ses impressions. C'était aussi l'occasion de souligner le magnifique travail de rapprochement scientifique qu'il a accompli en France où il représentait ses confrères canadiens au congrès mondial de radiologie tenu à Paris. Il a eu également l'avantage de faire des leçons à Toulouse, à Bordeaux et à Montpellier.

Le docteur Jutras est un optimiste, mais son optimisme n'est pas de commande. Il a beaucoup observé et il a tiré ses conclusions de tout ce qui lui a été donné de voir. Son témoignage nous repose de celui des esprits chagrins qui vont répétant que la France est en pleine décadence et qu'elle ne parviendra jamais à retrouver les sources de sa grandeur, son prestige intellectuel et moral.

Il semble que la France a compris quel était le rôle particulier et dans lequel personne ne peut se substituer à elle qui lui est dévolu dans le monde contemporain. S'il lui est indispensable de disposer d'une situation politique et d'une force militaire qui la fassent respecter partout à l'étranger, elle ne doit pas rivaliser avec les empires matériels qui se disputent actuellement la suprématie de l'univers. A elle, il appartient de faire triompher la notion de qualité, de mesure et de bon goût. Cette mission n'a rien que d'enviable. Le docteur Jutras confiait à l'un de nos confrères : "La France ne veut plus être le pays de la trop grande confiance en la puissance militaire, le pays de l'euphorie dans la force ; elle a retrouvé sa vraie foi : le sens de la qualité, qu'il s'agisse d'un bijou, d'une tapisserie somptueuse, du cinéma, de la découverte scientifique. L'objet parfait, la ciselure du détail, la documentation irréfutable, la mise au point indiscutable. Voilà la France 1946 et on ne peut s'empêcher d'admirer un peuple pareil qui, du fond de la nuit, est encore capable d'un redressement aussi vigoureux."

Nous sommes quelques-uns à n'avoir jamais douté de la France, même aux jours les plus sombres. Nous y avons peut-être eu quelque mérite en un temps où de si nombreux Français s'ingéniaient à nous présenter de leur pays une figure diminuée. Nous savions que la France véritable n'était pas là, comme nous savions qu'elle ne pouvait manquer au monde dans une époque où elle demeure la seule fidèle à un certain nombre de valeurs qui fondent une civilisation.

Au cours de son voyage, le docteur Jutras a eu l'occasion de nouer des relations précieuses qui serviront efficacement le nécessaire rapprochement de nos élites. Qu'on ne se le cache pas : nous avons besoin de la France pour maintenir l'homogénéité de notre groupe ethnique. C'est à ses disciplines éprouvées que nous devons puiser à pleines mains. Qu'il se produise parfois des accrochages dûs aux heurts de tempéraments vifs et souvent différents, il n'y a rien là d'irrémédiable. L'essentiel, c'est que nous ayons à coeur de ne pas laisser tomber en déshérence un aussi riche héritage. Les Français eux-mêmes doivent le comprendre et, si notre cote en France est aussi élevée qu'on le prétend, cette appréciation devrait se traduire de façon plus manifeste. En nous connaissant mieux, peut-être nous jugera-t-on plus favorablement.

Les projets de M. Asselin

L'avenir de Montréal

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le président de l'Exécutif municipal, M. J.-O. Asselin, a fait hier, devant le Comité des Citoyens, un exposé des principaux problèmes qui se posent à l'administration de la Ville et sur lesquelles le public attendait impatiemment une déclaration officielle aussi complète et aussi franche. L'allocution de M. Asselin met le public dans les confidences de l'Administration et lui ouvre des perspectives sur lesquelles il aura désormais des vues plus claires. A cause de cela, ce discours mérite de recevoir la plus grande diffusion possible, car il est indispensable que tous les contribuables intéressés au progrès de Montréal connaissent les projets d'avenir de l'administration municipale et se familiarisent avec tous les aspects du programme de développement exposé par le président de l'Exécutif.

M. Asselin n'a pas de contradicteurs sérieux quand il affirme que le problème de la circulation à Montréal est un problème pressant, qui exige une solution audacieuse et immédiate. La construction d'un métro, l'élargissement des rues, l'ouverture de grandes artères de dégagement, le réaménagement de toute la partie centrale de la ville, de la rue Papineau à la rue Atwater et du Mont Royal jusqu'au port, tout cela fait partie de la même grande entreprise de développement dont dépend le progrès économique et esthétique de Montréal et à laquelle doit s'attacher une administration clairvoyante.

Entreprise complexe et difficile, sans aucun doute. M. Asselin en a exposé les aspects administratif et financier, qui comportent à la fois une revision de la fiscalité municipale et l'étude d'un programme de collaboration entre la Ville, la Province et la Confédération. Le temps est venu d'aborder ces problèmes avec audace et avec confiance, les yeux tournés vers l'avenir, en s'appuyant sur la certitude que Montréal est au début d'une ère de croissance qui la portera rapidement au rang des grandes agglomérations urbaines du continent nord-américain.

C'est manifestement cette vision qui inspire M. Asselin et ses collègues de l'administration. Ayons garde de les décourager. Le danger, à l'heure présente, c'est que la Métropole, par pusillanimité, ne se montre inférieure à la destinée qui se dessine pour elle et qu'au lieu de se lancer résolument dans la voie du progrès, elle ne demeure dans un état de stagnation qui serait inévitablement suivi d'une période de régression.

Ce danger est immédiat étant donné l'acuité du problème de la circulation à l'heure actuelle et dont la solution nécessitera des déboursés de quelque $100 millions. Montréal peut à cet égard réclamer à juste titre l'aide financière de la Province et du gouvernement fédéral. L'un et l'autre ont intérêt à promouvoir le progrès de Montréal et de la région métropolitaine environnante, centre industriel, pôle du tourisme, terminus du transport transatlantique, carrefour des communications ferroviaires.

Mais, de toute évidence, Montréal doit s'aider. Le discours de M. Asselin invite la population de la Métropole à prendre conscience de sa responsabilité et à se faire une claire appréciation de la destinée qui s'offre à la plus grande ville du Canada.

Engouement à la baisse

Les voyages aériens

(par Alonzo CINQ-MARS)

Les fervents de l'aviation ont de quoi s'inquiéter par le temps qui court. Il ne se passe guère de jour sans que les dépêches nous apprennent une ou plusieurs catastrophes aériennes où périssent, non plus une ou deux personnes, comme à l'époque des premiers avions, mais des dizaines et des vingtaines à la fois. C'est à se demander si ce n'est pas au détriment de la sécurité des voyages aériens que se poursuit depuis quelque temps la course à la construction d'appareils de plus en plus gros et rapides.

C'est sans doute à la fréquence des accidents survenus aux gros avions qu'est due la baisse que l'on constate présentement dans l'engouement que les gens manifestaient, surtout depuis la fin de la guerre, pour les voyages aériens. Dès la cessation des hostilités, comme les paquebots qui avaient survécu aux attaques sous-marines étaient tous affectés au transport des militaires, une foule de gens qui éprouvaient le désir ou le besoin de traverser d'un continent à un autre recoururent aux avions transocéaniques qui connurent une vogue sans précédent. Il en fut de même pour les avions transcontinentaux que les hommes d'affaires et même les simples touristes se mirent à utiliser pour faire en quelques heures des voyages qui, par chemin de fer, eussent pris plusieurs jours.

Afin de répondre aux exigences d'une humanité ivre de vitesse, les compagnies de transport ont fait construire des appareils gigantesques, capables de transporter plus rapidement un plus grand nombre de passagers. Or voici que les accidents qui se succèdent de plus en plus fréquemment commencent à alarmer le public aussi bien que les compagnies d'assurance. Cette crainte se traduit par une diminution notable de la demande pour les voyages en avion, diminution qui, jointe aux réclamations des pilotes qui exigent une augmentation fantastique de leurs salaires, force les compagnies de transport aérien des Etats-Unis à réduire sensiblement leur personnel. La réduction effectuée le mois dernier a été d'environ 20 pour cent, c'est-à-dire à peu près égale à celle de la demande des voyageurs aériens.

Quelque amélioration qu'on lui apporte, l'avion sera toujours un mode de transport dangereux et ne pourra jamais rivaliser, au point de vue de la sécurité, avec la bonne vieille coutume de voyager sur le terrain des vaches. L'auto, qui tue pourtant beaucoup de monde, en tue cependant moins que l'avion, compte tenu du nombre respectif des véhicules de l'un et de l'autre genre. Puis il faut bien admettre que la plupart des accidents d'automobile sont imputables non pas tant au véhicule même qu'à la folie du conducteur. En avion, une panne est le plus souvent fatale, quelle que soit l'habileté du pilote. En l'air, on ne stoppe pas comme l'on veut.

Les frères Wright, qui ont été les premiers hommes à s'élever au-dessus du sol dans un appareil plus lourd que l'air il y a à peine une quarantaine d'années, n'ont jamais imaginé qu'un avion pût transporter plus qu'une ou deux personnes. La construction des avions a certes été énormément améliorée depuis ce temps, mais les lois de la gravitation n'ont pas changé. L'avion en panne ne peut se maintenir en l'air, et sa chute est généralement fatale. Plus l'appareil contient de passagers, plus le désastre est grand.

Les catastrophes aériennes de ces temps-ci auront-elles pour résultat de faire cesser la course aux avions toujours plus gigantesques et plus rapides? Il n'y faut guère songer. C'est le progrès cruel et impitoyable En attendant, le public voyageur se montre méfiant et l'industrie du transport aérien subit une crise qui fera probablement reculer l'avènement des paquebots aériens géants prédits par les fanatiques de l'aviation.

PRONOSTICS



La vague de froid de l'Ouest se dirige rapidement vers l'est, le Québec. Déjà, le mercure a commencé à baisser dans la majeure partie de l'Ontario, aussi à l'est que Toronto. D'ici ce soir, toute la province de Québec se ressentira de cette vague de froid, qui amènera la plus basse température de la saison.

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides: Nuageux et plus froid demain.

Les mots qui vivent

L'homme est Dieu par la pensée.
(Lamartine, *Les Méditations, Préface*).

Droits réservés

La CANADIAN PRESS dont la PATRIE est membre possède exclusivement le droit de reproduire toutes les nouvelles, étrangères ou locales, qui lui sont créditées, à elle ou à l'ASSOCIATED PRESS, et qui sont publiées dans ce journal. Tous les droits de reproduction des dépêches spéciales publiées dans la PATRIE sont également réservés.

En marge de l'actualité

Tirer la semelle

(par Paul de MARTIGNY)



Parlons du banditisme, c'est un sujet d'actualité, mais faisons la part du feu. Les bandits d'opérette ont de jolies voix et sont sympathiques : nous les laisserons donc de côté. Ceux du cinéma sont pittoresques et montent de très beaux chevaux. Ils ont bonne presse et gagnent beaucoup d'argent: nous n'en parlerons donc pas. Restent les autres qui sont un peu différents.

Le vrai bandit se dresse seul devant la société, il opère à ses risques et périls. Celui qui se rend à domicile y est souvent mal reçu et celui qui détrousse les passants dans la rue reçoit parfois des mornifles importantes, dont il ne se vante d'ailleurs pas.

Le bandit n'est souvent qu'un brave dévoyé. Il arrive que la police en lui frottant d'importance les oreilles le remette dans le droit chemin. Ce n'est pas toujours une crapule gâtée jusqu'aux moelles. Il en est qui savent reconnaitre un service rendu et qui obéissent aux lois de l'honneur de leur monde. Par contre, il en est d'autres, ceux que, en Amérique, on appelle "bad eggs", qui sont des fourbes, des numéros à tête de serpent. Ils glissent dans la main secourable qui se tend et se retournent pour la mordre. Il n'y a qu'à leur écraser la tête.

Gilles Lemire, âgé de 20 ans, Maurice Gosselin, âgé de 18, dans la nuit du 9 novembre, comme ils claquaient des dents en faisant à pied le pont Jacques-Cartier, demandèrent à monter dans une auto. M. Emile Lapierre, dont le tempérament est celui du bon Samaritain, leur ouvrit la portière. Rendu à domicile, il pria ses invités de descendre. Comme remerciement ceux-ci le battirent abominablement, lui enlevèrent des poches son argent et l'enfermèrent, à force, dans le coffre de sa voiture. Il parvint, heureusement, à en sortir et la police, à qui il porta plainte, parvint à appréhender les bandits.

La preuve contre eux étant écrasante, le juge Victor Chabot les a envoyés au bagne pour quinze ans. Ils y recevront dix coups de fouet en entrant.

Il est deux cordes efficaces et deux peines sans récidive. La première est à nœud de cravate: c'est celle de la potence. La seconde est moins longue et plus mince: c'est celle du chat à neuf queues. Il suffit de l'avoir vu s'appliquer sur le dos du supplicié, d'avoir vu, au premier coup, la peau se soulever en corde bleuâtre et se fendre au deuxième, il suffit d'avoir vu le patient trembler à chaque coup de tous ses membres sur le cadre où il est lié, il suffit, enfin, d'avoir entendu ses gémissements lorsqu'on applique sur ses plaies saignantes le torchon qui trempe dans le baquet à saumure, pour comprendre que le traitement enlève au client l'envie de repiquer au truc.

Le juge Chabot n'a pas détaillé son arrêt. C'est dommage. J'eûs aimé lire quelque chose dans le goût de ce qui suit:

"Maurice Gosselin et vous, Gilles Lemire, pour avoir fait acte de bandit, je vous condamne à tirer quinze ans au bagne et à dix coups de fouet pour vous être conduits comme des cochons envers celui qui avait été bon pour vous".

Espérons que l'atroce aventure de M. Emile Lapierre ne l'empêchera pas, la prochaine fois, d'ouvrir sa portière à de braves types et d'alléger leur peine de tirer la semelle sur la route.

"50 pour cent des anciens combattants n'ont ni métier ni profession" (M. Mackenzie)

OTTAWA, 22. (D.N.C.) — L'hon. Ian-A. Mackenzie, ministre des Affaires des anciens combattants, a révélé, aujourd'hui, quelques-unes des statistiques obtenues par suite d'une enquête sur les anciens combattants, laquelle a été poursuivie d'un bout à l'autre du pays, au nom de son ministère.

* Le Ministre a expliqué que le but de cette enquête était d'obtenir les renseignements requis pour guider l'organisme chargé de l'application future du programme canadien de réadaptation.

Le Bureau fédéral de la Statistique a questionné entre 5,000 et 6,000 anciens combattants représentatifs au cours du mois de juillet dernier.

Le nombre des anciens combattants interrogés est restreint si on le compare à leur nombre total au pays, mais l'honorable Ian A. Mackenzie a dit qu'on avait mis beaucoup de soin à les choisir afin d'éliminer le plus grand nombre d'erreurs possibles.

Voici quelques-unes des constatations consignées au moment de l'enquête.

Trente et un pour cent des anciens combattants canadiens étaient âgés de 25 à 29 ans. Plus de 28 p. 100, de 20 à 24 ans, et 18 p. 100, de 30 à 34 ans.

Plus de 60 p. 100 des anciens combattants étaient mariés. De ceux-ci, hommes et femmes, plus de la moitié se sont mariés au cours de leur service ou après leur libération. Environ 18,000 militaires ont épousé des femmes appartenant aux Forces armées alors que les deux étaient dans le service.

Environ la moitié des anciens combattants sans travail n'ont pas de profession ni de métier.

Soixante-seize pour cent des anciens combattants obtiennent un emploi en dedans d'un mois après leur libération ou après avoir complété leur cours de formation. Quatre-vingt-six pour cent se procurent du travail en dedans de deux mois.

Comme Paris et Londres

HULL, 22. (D.N.C). — Les plans d'embellissement de la capitale canadienne et de la ville de Hull seront similiaires à ceux qui ont présidé à l'érection du Londres et du Paris modernes, expliquait M. Jacques Gréber, éminent architecte et urbaniste français devant les membres du Conseil de ville de Hull.

M. Gréber, chargé par le gouvernement de tracer les plans du nouvel Ottawa, est d'avis que, grâce à la beauté des sites, cette région de l'Outaouais deviendrait le centre vraiment national du pays. Les plans ne seront annoncés au public, a-t-il ajouté, que lorsqu'ils seront complètement terminés.

Présenté par le maire Raymond Brunet, M. Gréber fut remercié par l'échevin J.-D. Joanisse.

Six propriétaires de clubs ou de salles de danse cités en Cour

A la suite de la décision de la police de faire cesser toute danse dans les endroits publics de la métropole à minuit tous les soirs, six propriétaires de salles de danse et de clubs de nuit bien connus ont reçu, hier après-midi, des sommations d'avoir à comparaître en Cour du Recorder.

Tous sont accusés d'avoir refusé d'obéir à l'ordre de la police. Le nouveau règlement ne concerne cependant pas la vente des liqueurs fortes dans les cabarets, vente qui est régie par la loi provinciale permettant de vendre des boissons jusqu'à 2 heures du matin.

Cette décision de la police a été prise à la suite de nombreuses plaintes et simplement pour mettre fin au bruit dans ces établissements après minuit. Une enquête faite hier soir indique que toutes les salles de danse de la ville, moins une, ont gardé leurs portes ouvertes après minuit. Des sommations seront servies dans la majorité des cas.

Attention aux vétérans

QUEBEC, 22. (D.N.C). — La ville a décidé de ne faire d'exception à son règlement limitant le nombre des taxis que pour les seuls anciens membres des forces armées qui possédaient leur taxi à la date de leur enrôlement

Le nombre limité des permis pour des taxis à Québec devait être de 350, mais il a été haussé, par suite de l'octroi de licences à d'anciens propriétaires de taxis qui les ont sollicités après leur libération des services armés ou des industries de guerre.

Avec le tremble incendiaire on fera des allumettes

QUEBEC, 22. (D.N.C.) — Le premier ministre Duplessis informe que la compagnie Eddy, de Berthierville, l'a approché, pour discuter de la possibilité de transporter le bois de tremble à son usine d'allumettes.

"Jusqu'ici, a déclaré M. Duplessis, le bois de tremble était une perte nette, en ce qu'étant impropre à la flottaison, les difficultés de le transporter rendaient son usage prohibitif. Si la compagnie peut transporter ce bois jusqu'à ses moulins, en plus des avantages qu'elle y trouvera elle-même, elle rendra service à la province, en nettoyant les forêts pour lesquelles le tremble représente un danger d'incendie et de contamination".

Un drapeau pour Québec

QUEBEC, 22 (D.N.C.) — M. René Chaloult, député du comté de Québec, a déposé une motion relative au drapeau canadien. Il demande au gouvernement de choisir pour la province de Québec un drapeau distinctif, comme l'a déjà fait la Nouvelle-Ecosse. Cette motion ne manquera pas de soulever un grand débat au cours de la session prochaine.

Les gisements d'or de la Californie furent découverts en 1842 par un berger qui creusait le sol pour trouver des oignons sauvages afin de s'en faire un goûter.

25 ans de mariage



La Patrie

Photo prise à l'issue de la célébration du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène LAPOINTE. De gauche à droite, Mlle Denise LAPOINTE, les jubilaires, M. Gilles LAPOINTE et Mlle Estelle LAPOINTE.

$53 millions prêtés depuis janvier 1946

OTTAWA, 22. (D.N.C.) — La Société Centrale d'Hpyothèques et de Logement annonce que pour les premiers dix mois de 1946, des prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation ont servi à financer 6,576 unités de logement de plus qu'en 1945.

Le nombre des prêts consentis, depuis le début de 1946, représente un total de $53,539,881 et le financement de 11,336 unités de logement. Au cours de la même période en 1945, on a prêté un total de $19,936,365, qui a produit 4,760 unités de logement.

L'augmentation de chaque mois de 1946 sur le mois correspondant de 1945 s'est maintenue en octobre. Durant ce dernier mois, on a prêté $3,853,412, qui ont servi à financer la construction de 820 logements. En octobre 1945, on avait prêté un total de $2,260,200, qui produisit 554 logements.

Au cours de la période de janvier à octobre 1946, le nombre de prêts consentis aux compagnies à dividendes limités, dont le but est la construction d'habitations à loyer, montre un total de $16,952,441, et le financement de 3,215 logements. A date, ces prêts avaient été omis des rapports mensuels, mais dorénavant on les incluera, afin de donner un compte-rendu plus complet sur les activités de la loi nationale sur l'habitation. Au cours de 1945, aucun prêt ne fut consenti aux compagnies à dividendes limités.

Le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier

Jeudi, le 5 décembre prochain, sous les auspices de l'Association des Grandes Routes de Montréal et du Centre de Québec aura lieu, à l'hôtel Windsor, à Montréal, un grand dîner qui ralliera des représentants de nombreuses municipalités, de la plupart des corps publics, et des citoyens éminents qui s'intéressent à la campagne que l'Association livre, depuis plus d'un an pour l'abolition des péages sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

A cette réunion, assisteront des représentants du Conseil Economique Métropolitain de Montréal. On se rappelle qu'au début de l'année, ce Conseil Economique a confié à un Comité d'éminents spécialistes le soin d'étudier la capacité des ponts reliant actuellement l'Ile de Montréal, à la terre ferme, l'effet des péages sur ces ponts et les remèdes à suggérer au cas où les conditions présentes, seraient jugées insuffisantes. Les vues de ce Comité seront exposées par son président.

Le dîner aura lieu à 7 heures. Pour tout renseignement, on est prié de s'adresser au Secrétaire-Trésorier, M. Maurice d'Hont, 603 Edifice Keefer, MA-8691.

Changement des horaires

M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif du Canadien National, annonce qu'à partir de dimanche, 24 novembre, le "Washingtonian", le "Montrealer" et "l'Ambassador", trois des trains internationaux du Réseau passeront par la gare frontière de Cantic, Québec, pour se rendre à St. Albans, New-York, Washington et Boston, et ceci afin de mieux utiliser les lignes au nord de la frontière.

Il annonce en même temps que le Vermont Central fera circuler deux nouveaux trains omnibus entre St-Jean, Québec, et St-Albans, Vt., en passant par la gare frontière de St-Armand.

Les grands trains conserveront pratiquement le même horaire. L'"Ambassador" quittera Montréal à 9 heures 20 du matin au lieu de 9 heures 25; le "Washingtonian" à 8 heures 40 du soir au lieu de 8 heures 50 p.m., et le "Montrealer" arrivera à Montréal à 9 heures a.m. au lieu de 8 heures 55 a.m.

Les deux nouveaux trains omnibus du Vermont Central feront la liaison directe à St-Jean et St-Albans. Ils partiront de St-Jean à 10 heures 20 a.m., tous les jours excepté le dimanche et à 7 heures 45 p.m., tous les soirs, et de St-Albans à 7 heures du matin tous les jours excepté le dimanche et à 5 heures du soir tous les jours. Ils fourniront un service de messageries, de courrier, de bagages et de passagers à tous les endroits entre St-Jean et St-Albans, soit St-Alexandre, Des Rivières, Stanbridge Station, St-Armand, Highgate Springs et East Swanton.

LE MAL DE GORGE DÛ À UN RHUME EST SOULAGÉ
ASPIRIN
SÛR ET RAPIDE
LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

Gai lon la...

Soyons joyeux — **La Vie Humoristique** — Restons français

LES "GENS DE MAISON"

On avait naïvement cru qu'avec la cessation de la production de guerre les femmes et les jeunes filles, privées de leurs gros salaires des usines, allaient reprendre leur service de ménagères et de bonnes dans les maisons bourgeoises...

Il n'en est rien!...

On ne peut pas aller dans un salon, sans entendre des dames se lamenter:

—On ne trouve plus de bonnes!...

—J'avais une bonne... vraiment bonne... et elle m'a quittée!

—Il y a même mieux. Deux frères médecins s'aimaient bien et, pour rien au monde, ne se seraient fait le moindre mal. Mais, comme l'un ne parvenait pas à trouver une bonne, et que son aîné en avait une, il le lui a chipée... D'où une brouille digne d'Abel et de Caïn!

Aux Etats-Unis, toutes les bonnes qui avaient quitté leurs maîtresses à la déclaration de la guerre pour se précipiter dans les usines, viennent d'être libérés à la suite de la démobilisation industrielle. Mais une statistique nous apprend qu'une seule d'entre elles, sur soixante-treize, a repris le tablier blanc.

Il en est de même chez nous!

Et pourtant ce ne sont pas les conditions alléchantes qui manquent! A Montréal on donne couramment de quarante à cinquante dollars de gages par mois, et même davantage. Et on leur offre même des primes supplémentaires... Une soirée de cinéma... Un appareil de radio dans la chambre à coucher... Une baignoire personnelle... Et même, une dame de mes amies, qui a un butler, mais ne parvient pas à trouver de cuisinière, promet aux candidates à cette dernière place le mariage avec son maître d'hôtel.

Chez les Barbetout, il en est arrivé une bien drôle! Après de longs efforts ils avaient découvert une jeune fille de l'Abitibi, qu'ils avaient convaincue, à venir à Montréal. Mais quelques jours après, la fille qui s'appelait Martine, déclara tout net à madame Barbetout:

—Madame je regrette, je m'en retourne chez moi!

On imagine le désarroi de madame! Elle offrit le cinéma. Mais ça n'amusait pas Martine! Le théâtre non plus! Les sorties non plus! Car cette fille s'ennuyait de son petit pays.

Les Barbetout avaient un ami, Jules, le type parfait du rigolo... Il n'y avait pas de farces, de petites histoires qu'il ne connaissait pas; des scènes cocasses qu'il ne sut pas jouer d'une manière parfaite. Pour distraire Martine ils l'invitèrent à dîner. Et Martine, effectivement, rit comme une petite folle et s'amusa tellement qu'elle sembla renoncer de repartir dans son pays.

Naturellement Jules fut invité régulièrement chez les Barbetout et devint même intime de la maison. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, lorsqu'avant hier, Martine alla voir madame Barbetout, et d'un air sérieux, lui déclara pour la deuxième fois: je m'en retourne chez moi!

—Comment? s'étonna madame Barbetout, vous vous ennuyez encore? Et l'ami Jules?

—Justement... répondit Martine. Monsieur Jules et puis moi... nous allons nous marier le mois prochain!

* * *

LA DIFFERENCE

Madame Chicanette a un vrai caractère de chien. Elle se dispute avec tout le monde, elle se mêle des affaires qui ne la regardent pas, et possède une langue tellement vipérine, qu'elle serait capable de faire battre les montagnes.

Mais comme toute médaille a son revers, Madame Chicanette a une fille, Lucienne, jolie comme un amour, qu'un jeune homme, qui porte le nom engageant de Constant, courtise discrètement jusqu'au jour où il se décide à demander sa main.

Ce jour là, Constant, habillé pour la circonstance, se présente chez madame Chicanette, qui, la bouche en coeur, et faisant des grâces, l'accueille en disant:

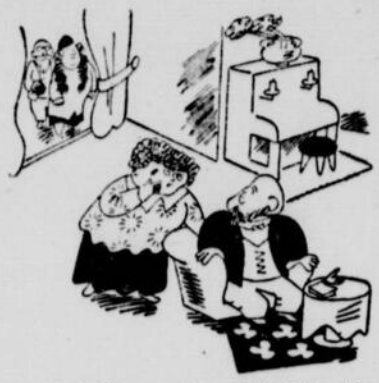
—Alors mon cher Constant, vous voulez devenir mon gendre?

Mais le jeune homme s'empresse de rectifier:

—Voilà, madame... Pour être plus exact, il vaudrait mieux dire que je désire épouser votre fille... Ce qui n'est pas absolument la même chose!

Jean RIGOLE.

Les intrus



— Voici les cousins Dubois!... Dis vite à Marie de rallonger la table et la sauce du ragoût!

A Verdun



Me Yves LEDUC vient d'être nommé avocat et procureur de la ville de Verdun et aviseur légal de la Commission des écoles catholiques de cette municipalité.

Construction industrielle immobilisée

La disette de matériaux retarde la finition de centaines de logements; elle retarde aussi depuis des mois dans certains cas, la poursuite de grands travaux industriels, comme on peut le voir sur plusieurs chantiers de la ville, dont les matériaux déjà en place risquent de se détériorer durant l'hiver, en attendant la complétion l'an prochain seulement. Un chantier est abandonné depuis des mois angle Trans Island et Chemin de la Reine-Marie; un autre, dont les formes sont en place, n'a pas de ciment à couler dedans. Mais le bois et le clou immobilisés là inutilement, auraient suffi à finir huit ou dix logements peut-être. Par contre, la démolition achève, angle St-Denis et Rachel, où une solide maison de pierre est jetée à bas pour y construire... un théâtre. Un autre théâtre, angle de La Salle et Ste-Catherine, trouve tous les matériaux dont le chantier a besoin. Un entrepôt, rue Hochelaga, à l'est de Viau, et un vaste bâtiment rue Ste-Catherine, près Moreau, ont aussi assez de matériaux pour commencer.

Restrictions sur le charbon

OTTAWA, 22. (D.N.C.) — Le ministre de la Reconstruction, M. Howe, annonce qu'en raison de l'incertitude que créent les grèves dans les mines de charbon bitumineux aux Etats-Unis, le régisseur du charbon a fait parvenir une circulaire aux consommateurs industriels et aux exploitants des quais des régions des Grands Lacs et du fleuve S.-Laurent.

La circulaire, qui entre en vigueur aujourd'hui, déclare qu'aucune livraison de charbon bitumineux, en quantité dépassant la consommation quotidienne, ne sera faite des quais à des consommateurs industriels, qui ont un approvisionnement de plus de vingt jours.

La circulaire est adressée à tous les exploitants de quais situés dans la région des Grands Lacs et dans celle du fleuve S.-Laurent et aux consommateurs industriels qui s'approvisionnent à ces quais et dont la consommation est de plus de cent tonnes par année.

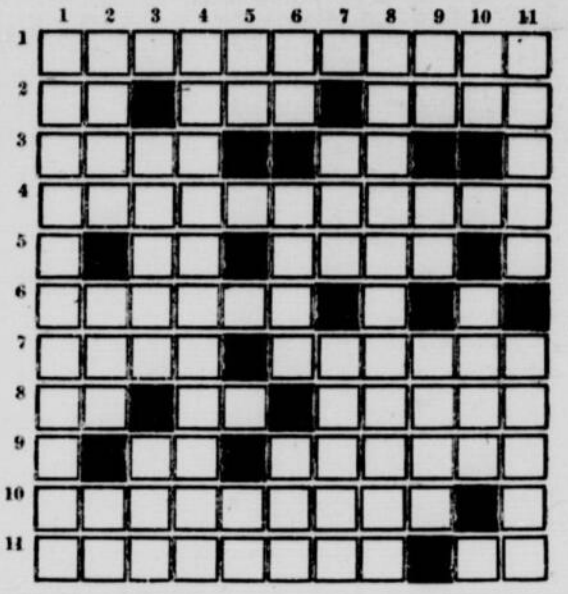
Nommé adjoint de M. Lionel Lafrance

OTTAWA, 22, (D.N.C). — L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé et du Bien-Etre social du Canada a annoncé la nomination de M. Paul-André Faguy de Québec, comme adjoint de M. Lionel Lafrance, directeur régional des allocations familiales pour la province de Québec. M. Faguy a servi dans le C.A.R.C. au cours de la guerre, comme chef d'escadrille. Il a fait ses études au collège Saint-Charles-Garnier de Québec.

Nouveau cargo rapide pour les Antilles

Le "Canadian Cruiser", entièrement construit aux chantiers Vickers et le plus beau spécimen de navire à moteur encore construit au Canada, est amarré aux hangars "12" du port; dès que les mécaniciens auront terminé la mise au point des derniers détails de son gréement mécanique, on le chargera de denrées à destination de la Jamaïque. Ce cargo, pouvant embarquer 12 passagers luxueusement logés, et armé à la fois contre les intempéries des zones torride et boréale, fera sous pavillon du Canadien National, le service Montréal-Antilles.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

1—Imiter le bruit du tambour.
2—Préposition — Adresse — Fruit du mûrier.
3—Monnaie de compte du Portugal — Ici.
4—Eclaircissement.
5—Parcouru des yeux — Poison tiré du latex.
6—Petite rue.
7—Très petit golfe — Humeurs secrétées par diverses glandes de l'oeil.
8—Equerre — Note — Du verbe nier.
9—Article simple — Jeter l'ancre.
10—Marchandises de laine.
11—Donnes de l'émétique à — Négation.

VERTICALEMENT

1—Genre de vermidiens répandus dans toutes les mers.
2—Crochet de fer — Unique — Avant-midi.
3—Genres de myriapodes—La plus vile populace.
4—Action de basculer.
5—Métal jaune — Deux voyelles.
6—Ancienne note — Combat entre deux adversaires — Port dans l'île de Ré.
7—Avant d'un vaisseau — Héroïne d'une bande comique ou la petite orpheline.
8—Qui imitent.
9—Sans ornement — Note renversée — Grandes étendues d'eau salée.
10—Conjugaison — Papa.
11—Genre de mammifères ruminants — De la Sardaigne.

Solution du problème d'hier

H	I	E	R	O	P	H	A	N	T	E
I	N	■	U	■	E	■	I	■	U	R
E	N	C	A	S	T	I	L	L	E	R
R	E	A	■	E	R	S	■	O	S	E
A	S	E	P	T	I	S	E	R	■	M
R	■	S	I	■	F	A	■	G	U	E
C	H	I	C	■	I	N	■	N	O	N
H	E	U	■	M	E	T	R	E	■	T
I	■	M	U	E	R	■	A	R	A	S
E	R	S	■	R	A	M	P	I	N	■
S	E	■	A	L	I	■	T	E	A	■

LES GRÈVES

"J'ai donné l'ordre de faire respecter la loi"

(M. DUPLESSIS)

QUEBEC, 22. — "La suspension injustifiée du travail par les ouvriers ne peut qu'entraîner une augmentation de la machinerie et partant, de la main-d'oeuvre humaine. Le droit de grève est un droit qu'on ne peut nier à l'ouvrier. Mais c'est un droit qui, à cause des conséquences lourdes d'inconvénients pour la santé publique, l'industrie et la société qu'il entraîne, ne doit être employé qu'à bon escient, et ceci quand tous les autres moyens d'obtenir justice ont failli".

* Cette déclaration a été faite, hier soir, par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, au cours d'une conférence de presse.

Le premier ministre a longuement appuyé sur cette déclaration de principe, et il est possible qu'il ait eu à l'idée les nombreuses grèves qui sévissent ou menacent de sévir aux Etats-Unis quand il a ajouté: "L'expérience malheureuse d'un pays très près du nôtre devrait nous servir de leçon".

M. Duplessis a aussi révélé avoir reçu un télégramme du maire et des échevins de Noranda qui requièrent l'aide de la police provinciale pour maintenir l'ordre dans leur ville, où des troubles ouvriers sévissent actuellement. "J'ai ordonné à l'assistant procureur général", a assuré le premier ministre "de se rendre à la demande de ce télégramme, de faire respecter la loi, et de prévenir les désordres dont nous n'avons vu que trop les effets dans d'autres pays pas si éloignés du nôtre".

"Les crucifix demeureront au Parlement de Québec"

(M. DUPLESSIS)

QUEBEC, 22. (D.N.C.) — Le premier ministre Duplessis a fait hier soir quelques déclarations au sujet des Témoins de Jéhovah, dont il appert qu'ils auraient récemment distribué à Québec et dans les autres grandes villes de la province des tracts subversifs.

Une des accusations portées dans* ces tracts concerne les crucifix qui surmontent les deux Chambres provinciales. "Québec est traditionnellement religieux", a déclaré le premier ministre, "et ces crucifix, placés là durant le premier régime de l'Union nationale, y demeureront aussi longtemps que nous y serons nous-mêmes.

"Quant à la distribution de ces tracts, elle est nettement illégale. Et ici, j'aimerais donner un avis à ceux qui y ont participé: "L'article 69 du code pénal, en résumé, déclare ceci: "Les complices avant, pendant et après le fait sont coupables et passibles au même degré que ceux qui ont commis l'offense même."

"Ceux donc qui ont aidé à l'impression, à la distribution de ces tracts, ou qui y ont autrement contribué seront recherchés et, nonobstant leurs raisons, poursuivis. Nous ferons même des accusations de conspiration, pour laquelle la loi prévoit des peines pouvant aller jusqu'à sept ans de pénitencier. Nous sommes déterminés à faire respecter la loi, et tous la respecteront, de tous les milieux, de toutes les classes. C'est le rôle des élus du peuple de maintenir l'ordre et nous ferons notre devoir."

Il arrive parfois qu'un régime de bananes donne jusqu'à 300 fruits, mais la moyenne est de 150.

La température idéale pour l'encavage des patates est de 40 à 50 degrés.

Chronique Ouvrière

M. David Côté appuie le Congrès canadien

M. David Côté, député C.C.F. indépendant de Rouyn-Noranda, à l'Assemblée législative, a fait une déclaration, ce matin, à Montréal, pour recommander aux employés manuels de la cité de Montréal de voter en faveur du Congrès canadien du travail, lundi prochain, lors du scrutin secret qui sera pris dans le but de permettre à ces gens de choisir entre le Congrès canadien du travail et les Syndicats nationaux, pour les représenter dans les négociations futures avec les patrons.

M. Côté prétend que la Commission des relations ouvrières a commis une injustice en accordant à l'Union des employés manuels, affiliée aux syndicats nationaux, la tenue d'un scrutin secret. Il prétend que cette association a recouru à des méthodes illégales pour obtenir la tenue de ce scrutin, et que la requête même de cette association était entachée d'illégalité. Il dit savoir, tout aussi bien que la Commission des relations ouvrières, que les contremaitres et les officiers supérieurs de la ville ont exercé de l'intimidation auprès des employés pour les inciter à entrer dans les rangs de l'union affiliée aux syndicats nationaux.

INTIMIDATION

Le député Côté prétend que la fraternité canadienne des employés municipaux a prouvé que des contremaitres avaient eux-mêmes signé des reçus, qu'ils avaient adressé la parole pour inciter des employés à entrer dans les rangs du syndicat, et que des employés ont eu la permission de quitter leur travail pour aller assister à une assemblée syndicale. Il reproche à la commission de ne pas avoir tenu suffisamment compte de ces représentations. M. Côté prétend que c'est le premier ministre de la province, l'hon. Duplessis, qui est responsable de cette décision, et que le premier ministre a entrepris une campagne contre les "unions progressives" comme le Congrès canadien du travail, le C.I.O. et la Fédération américaine du travail.

M. Côté prétend que M. Duplessis, pour pouvoir mieux contrôler la politique de son parti, a réduit au rôle de marionnette celui du ministre du travail, l'hon. Antonio Barrette. Le député Côté continue que les attaques que M. Duplessis porte à certaines unions ouvrières sont voulues par la haute finance et les trusts, afin de ralentir la marche du mouvement ouvrier.

REPLIQUE DE DEUX CHEFS OUVRIERS

MM. Lionel Piché et J.-A. Sullivan, officiers des fraternités canadiennes des employés municipaux d'Outremont et de Verdun, ont fait une nouvelle déclaration conjointe, ce matin, pour répondre aux chefs de l'Union des employés municipaux, affiliée aux syndicats nationaux de Montréal.

"Si les employés des villes d'Outremont et de Verdun sont mieux rémunérés que les employés de la ville de Monréal, c'est qu'ils ont eu à leur tête des hommes loyaux à la politique du Congrès canadien du travail et non des individus comme ceux qui dirigeaient autrefois la Fraternité (des employés de Montréal) et qui sont maintenant au meilleur endroit qui leur convienne, c'est-à-dire avec le Syndicat catholique", déclarent les deux chefs ouvriers.

Ils prétendent que les anciens directeurs de la Fraternité montréalaise des employés municipaux, répudiés par les employés, faisaient le jeu des autorités municipales, et qu'ils sont responsables de la situation où se trouvaient les employés municipaux avant l'élection du nouveau conseil d'administration de la fraternité. Ils prétendent que l'ancien directeur régional du Congrès canadien du travail, M. P.-E. Marquette, alors qu'il représentait les employés manuels sur le tribunal d'arbitrage qui a étudié les différends de ces employés, a affaibli la position de l'union en signant le rapport du tribunal, et en ne soumettant pas lui-même un rapport minoritaire.

Les deux officiers ajoutent que les pompiers, un peu partout dans la province, se joignent au Congrès canadien du travail, et qu'ils ont confiance que les employés manuels de la cité de Montréal resteront fidèles à cet organisme, lundi prochain.

PREMIERS OFFICIERS

QUEBEC, 22. (D.N.C.)—Le Conseil de district des Unions internationales, affiliées à la Fédération des unions internationales des métiers de l'Imprimerie du Québec, s'est donné comme premiers officiers: président, M. Sylva Bertrand, président de l'Union des pressiers; vice-président, M. Jos Gariépy, vice-président de l'Union des clicheurs; secrétaire-archiviste, M. Eugène Bérubé, président de l'Union des relieurs; secrétaire-correspondant, M. Gaudiose Desbiens, secrétaire correspondant de l'Union des typographes.

SALAIRES AUGMENTES DE 18 CENTS L'HEURE

Environ un millier d'employés de la filiale de Lachine de la Dominion Bridge Company viennent d'obtenir une augmentation de salaire de 18 cents de l'heure, trois semaines de vacances par année avec plein salaire et d'autres améliorations, d'après une nouvelle qui a été annoncée, ce matin par M. R.-J. Lamoureux, sous-directeur régional de l'Union des métallurgistes d'Amérique (C.I.O.), pour la province de Québec. L'augmentation a été approuvée par le Conseil régional du travail de la province de Québec.

* * *

M. R. Kent Rowley, président du district canadien de l'Union internationale des ouvriers unis des textiles d'Amérique, parlera, ce soir, à une assemblée à Valleyfield, à l'hôtel de ville.

L'assemblée est convoquée pour faire rapport sur les négociations avec la Montreal Cottons Co. sur les heures de travail et les salaires.

On croit que les tisserands prendront une décision définitive sur les négociations, lors du congrès national, à Ottawa. M. Rowley a averti qu'il y aurait des conséquences sérieuses à Valleyfield, à moins que la compagnie ne se montre plus raisonnable.

Mlle Madeleine Parent, secrétaire-trésorière du District canadien, y parlera également.

ASSOCIATION DES JOURNALIERS

L'assemblée régulière de l'Association des journaliers et manoeuvres aura lieu ce soir, à 1251 est, rue Demontigny.

Nommé surintendant



Canadian Marconi Company annonce la nomination d'Edward GARNER au poste de surintendant des télégraphes. M. Garner sera en charge des opérations du Bureau Central des Télégraphes Marconi à Montréal. Né en Angleterre, M. Garner immigra au Canada en 1913. Entré à la Compagnie Marconi peu après, il y est toujours resté depuis. M. Louis F. Nevel a été désigné pour succéder à M. Garner à son poste de surveillant au Bureau Central des Télégraphes.

G.-Robert Whatley décédé à Toronto

De Toronto, on annonce la mort de M. G.-Robert Whatley, âgé de 72 ans, ancien secrétaire de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated. Il était entré au service de cette compagnie en 1908, après avoir travaillé pour les compagnies Hamilton Gas et Quebec Gas. En 1929, les directeurs le nommaient au poste de secrétaire, qu'il occupa jusqu'en 1939, alors que la maladie le força à se retirer. Il était natif de Hamilton.

La Hollande fournit les pilotes



La Patrie

Une compagnie de pétrole hollandaise, la "Bataafsche Petroleum Maatschappy" (Maatschappy se traduit en français par compagnie) ayant acheté au Canada trois avions amphibies PBY, les deux aviateurs hollandais, ici photographiés, sont venus en prendre livraison. Ces deux pilotes, MM. F.-R. NAUTA, à gauche, et B. BUTNER, sont deux vétérans de l'aviation militaire, le premier ayant été décoré pour avoir réussi deux évasions à la barbe des Allemands. Tous deux séjourneront à Montréal, une semaine environ, afin de se familiariser avec le type d'avion qu'ils doivent conduire jusqu'à Batavia.

L'hon. Claxton au Club de Réforme

Le premier déjeuner-causerie d'automne du Club de Réforme, aura lieu, demain midi, sous la présidence de M. Roland Bock. Le conférencier sera l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé et du Bien-Etre social dans le cabinet King, qui est récemment arrivé d'Europe. Il sera présenté par M. Charles-A. Duranceau, président de la Jeunesse Libérale de Montréal, et remercié par Me Marcel Gaboury, président du comité des amusements du Club de Réforme.

Sous-directeur

QUEBEC, 22. (D. N. C.) — M. Jules Simard, sous-ministre de l'agriculture, a annoncé, ce midi, la nomination officielle de M. Georges Gélinas, agronome, diplômé d'Oka au poste de sous-directeur du Service de l'économie rurale, situation laissée vacante par le récent départ de M. Léo Filion, B.S.A., actuellement secrétaire du conseil supérieur de la Corporation.

"Elie Lescot n'a plus de chance"

OTTAWA, 22. (D.N.C.—M. Elie Lescot, ancien président de la république d'Haïti, n'aura jamais l'occasion de reprendre la tête du gouvernement, selon M. Laurore St-Juste, nouvel attaché de presse, arrivé au consulat général d'Haïti à Ottawa, dont M. Philippe Cantave est le ministre.

M. St-Juste a pris contact avec les journalistes canadiens, en rencontrant quelques courriéristes parlementaires à la Galerie de la presse. Il a raconté la part active qu'il a prise dans la révolution de janvier dernier, alors qu'il collaborait au journal des étudiants, "La Ruche", dont les articles enflammés entraînèrent sa suppression par les autorités d'alors.

Les nouvelles couvertures électroniques de lit peuvent être lavées sans leur enlever de leur qualité.

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement

présente un tableau partiel des occasions d'embauchage que son bureau local met à votre disposition.

SUGGESTIONS INTERESSANTES POUR FEMMES

305 OUEST, RUE STE-CATHERINE

VENDEUSE — Lingerie — expérimentée si possible — bilingue — 20 à 25 ans — célibataire — $15 par semaine.

FILLES EXPERIMENTEE DANS LA RELIURE — Canadienne-française 16 à 25 ans — .50 de l'heure.

STENOGRAPHES (Junior) — 2 ou 3 ans d'expérience — bilingues — bonne instruction — $1,000 par année au début

CUISINIERE — Ste-Thérèse, Qué. — Pour hôtel — expérience requise — 25 à 40 ans — parlant français — pour préparer les repas — chambre et pension — $20. à $25. par semaine.

REPASSEUSE A LA MAIN — Dans buanderie — un peu d'expérience — 18 à 50 ans — travaillantes — Nationalité indifferente — mariées ou célibataires — .30 à .35 de l'heure

COIFFEUSE — Expérience requise — carte de compétence — bilingues ou parlant français — $25. à $45. par semaine.

CONSTRUCTION

25 BRIQUETEURS avec CARTE DE COMPETENCE DEMANDES — ouvrage au centre de la ville — conditions de travail favorables — échafauds couverts, à l'abri des mauvais temps — "45 degrés" durée, tout l'hiver. Salaire $1.17 de l'heure — 8 heures par jour — semaine de 44 heures — temps supplémentaire probable.

AUSSI 25 MAÇONS, avec mêmes obligations et privilèges.

AUTRES EMPLOIS VACANTS — MENUISIERS, PLOMBIERS, PLATRIERS, TUYAUTEURS, etc.

S.V.P. vous présenter à 275 OUEST, rue NOTRE-DAME

BUCHERONS

Il est d'extrême importance que nous aidions nos industries les plus vitales.
Nos forêts vous réclament dans la Province de Québec et nOtario.

S. V. P. Vous adresser à
205 OUEST, RUE LAGAUCHETIERE

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell
MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara
SOUS-MINISTRE

Le Royaume des femmes

Réponse à Tous

Q. — Mon mari me reproche souvent de l'avoir épousé pour me faire un chez moi, c'est faux, je l'ai tant aimé et je l'aime encore, je fais de mon mieux pour lui et la maison, mais il me dit sans cesse qu'il veut me laisser, qu'il voudrait être libre, il me trouve trop indépendante, pas assez affectueuse, etc., etc.

MERCI DU FOND DU COEUR

R. — C'est à vous à faire changer l'opinion de votre mari, manifestez-lui si bien votre tendresse, votre amour, et de mille façons, qu'il se sente aimé et ne vous fasse plus jamais le reproche de n'être pas assez affectueuse, ou de l'avoir épousé par intérêt. Changez de tactique puisque celle que vous employez depuis votre mariage ne vous réussit pas.

Habillez-vous gentiment pour qu'il soit fier de vous, même s'il doit payer votre petite toilette neuve, il ne devrait pas vous le reprocher. $20.00 par semaine, quand on a une famille à nourrir et habiller, qu'on doit rencontrer toutes les dépenses de la maison prévues et imprévues, ce n'est sûrement pas assez si votre mari gagne un salaire élevé. Quand le mari ne gagne pas davantage, la femme et les enfants se serrent la ceinture, mais dans votre cas, cela ne devrait pas être. En raison du coût actuel de la vie, cela demande deux fois plus qu'avant la guerre pour tenir une maison, je puis le constater moi-même, alors si votre mari espère le même rendement qu'autrefois, avec vingt dollars, il est dans l'erreur. Mais ces considérations domestiques et économiques perdraient de l'acuité si votre mari se disait heureux. Ses critiques sont probablement un moyen de manifester son mécontentement, tout simplement.

S'il n'y a pas d'autre femme dans sa vie, vous avez de grandes chances de ramener votre mari à vous, puisqu'il vous indique de lui-même le moyen. N'ayez pas l'air à tant craindre son départ, non plus, il ne pense probablement pas un mot de ses menaces mais il s'est rendu compte qu'elles vous faisaient souffrir, c'est pour cela qu'il les répète. Il se plaint de n'être pas assez aimé et il ne se conduit guère comme un homme qui souhaite être aimé, mais vous pouvez être aussi fine que lui et avoir le dernier mot si vous y mettez tant soit peu de diplomatie et de coeur.

Q. — Je voudrais préparer mon trousseau de mariée, que suggérez-vous? — UNE FUTURE MARIEE.

R. — Je comprends que vous parlez de votre trousseau personnel, car j'ai si souvent donné la liste des articles qui entrent dans le trousseau de la maison, vous devez en avoir fait votre profit. Le trousseau personnel comprend quelques robes convenables pour deux saisons, robes pratiques genre tailleur et robes d'après-midi pour sorties et réception. Le crêpe et le lainage se partagent ces toilettes. Si vous devez vivre dans un monde où l'on reçoit en grande tenue, il vous faudra les robes de soirée, sinon, vous vous dispensez de cet achat.

Les petites robes d'intérieur, propres et lavables font aussi partie du trousseau, ayez en plusieurs ou ayez quelques manteaux d'intérieur lavables qui peuvent servir pour le travail de la maison. Vous aurez des sous-vêtements pour deux saisons, une robe de chambre confortable pour l'hiver, un déshabillé de fantaisie plus léger. Pour votre trousseau de voyage, ayez quelques sous-vêtements de rechange et robe de nuits, choisis avec soin, un déshabillé de luxe, pantoufles harmonisantes, les vêtements de sport, sont indiqués si vous et votre mari êtes des adeptes du sport, ayez l'un de ces magnifiques ensembles deux pièces qui sont habillés et si éminins dans leurs tons nouveaux.

Les chapeaux s'achètent à chaque saison, mais les gants et les sacs à mains dans les tons foncés sont toujours de mise, ce sont les fantaisies que l'on renouvelle à chaque saison.

Hélène PREZEAU



La Patrie

Lors du déjeuner-causerie du Cercle Universitaire qui a eu lieu jeudi, le 21 novembre, Mme Julia Richer, journaliste et conférencière invitée, avait intitulé sa causerie: "Les préoccupations sociales d'un homme du monde". On voit la conférencière, Mme Laure Hurteau qui présidait le déjeuner et présenta Mme Richer, M. René Guénette et Mme Jean-Pierre Houle. A la table d'honneur, on remarquait en outre: M. Jean-Marie Morin, M. Roger Duhamel, secrétaire du Cercle Universitaire, et M. Jean-Pierre Houle.

Décès de la mère de Mme G. Boudrias

Mme Edouard Cauchon, née Malboeuf, (Anna), est décédée le 21 au matin à Montréal à l'âge de 61 ans. Elle était l'épouse de feu Edouard Cauchon. Elle laisse sa fille Gabrielle, présidente de l'Association des Ligues de la Jeunesse Féminine de la province de Québec, ses fils René, Réal et Maurice, son gendre Gérard Boudrias, un frère Alphonse Malboeuf, trois soeurs, Mme Joseph Mercure, Mme Alphonse Bélanger et Mme Rosaire Leblanc, une belle-soeur Madame Edouard Malboeuf, sa belle-mère Mme F.-L. Cauchon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée à 913 Hartland. Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église Ste-Madeleine d'Outremont, à dix heures.



Mme Edouard CAUCHON

APTITUDE ET OBLIGATION

Les autorités d'hygiène déclarent qu'il est antisocial d'être malade par sa faute. Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa font observer que la santé n'intéresse pas que l'individu, parce qu'elle influe non seulement sur la personnalité mais sur le travail et les habitudes de vie. La santé intéresse les parents et amis et devient donc une affaire publique. Par conséquent, la lutte contre les maladies devient une obligation sociale.

Société d'étude et de conférences

A la Société d'étude et de conférences, l'oeuvre de Proust, l'événement à peu près le plus important de la littérature française depuis la Comédie Humaine de Balzac, sera étudié par M. René de Messières, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France, dans une causerie intitulée: "Signification littéraire et spirituelle de l'oeuvre de Proust. Cette oeuvre, la seule dans l'histoire humaine qui se confonde avec une vie, se nourrisse d'elle, la détruise pour la rendre vraiment vivante. Cette causerie, la première de la saison, aura lieu mardi prochain le 26 dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor à 3 heures 15. Avant la conférence, madame Maurice Hudon, présidente de la Société d'étude et de conférences, adressera quelques paroles de bienvenue à l'auditoire. Le public y est admis. Après la conférence on est invité à rencontrer le conférencier au salon.

Assemblée de l'A.P.E.B.

Invitation aux employées de bureau et à leurs amies à l'assemblée générale et récréative à 853, est, Sherbrooke, dans les salons de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, dimanche, 24 nov., à 3h. 45 p.m. Causerie par le R. P. Louis Bouchard, S.J., et programme musical. Entrée libre.

Jolie journaliste



Austine CASSINI, qui signe un article quotidien dans le "Times-Herald" de Washington, a décroché le titre de "la plus jolie journaliste". C'est le choix de trois dessinateurs américains. Mlle Cassini a reçu en trophée un petit clavigraphe en argent. Elle est l'épouse d'Igor Cassini, (Cholly Knickerbocker), journaliste de réputation et la belle-soeur de l'actrice Gene Tierney.

Pour les Gourmets

FONDANT

Ingrédients:
2 cuil. à thé de gélatine,
1 tasse de sucre,
½ tasse d'eau.
½ cuil. à thé de crème de tartre,
Essence au goût.

Mettre chauffer dans une casserole tous les ingrédients, excepté l'essence. Quand le sucre est fondu, amener au point d'ébullition et laisser bouillir 5 minutes, ou jusqu'à ce que le sirop forme une boule molle dans l'eau froide. Retirer du feu; laisser tiédir. Ajouter l'essence. Battre jusqu'à consistance épaisse et crémeuse. Mettre dans une assiette, et pétrir jusqu'à consistance molle et lisse. Laisser raffermir et couper en morceaux; les plonger dans du chocolat à couvrir, ou s'en servir pour la confiserie suivante:

Crème de Gingombre: Ajouter à dattes; les remplir de fondant.

Crème de Gingembre: Ajoutter à la préparation de petits morceaux de gingembre en conserve, en battant constamment.

Crème de Menthe: Aromatiser la préparation de quelques gouttes de menthe et colorer d'un beau vert.

Crème de Pruneaux: Dénoyauter les pruneaux; les remplir de fondant.

Crème de Noix: Placer des morceaux de fondant entre deux moitiés de noix grenobles ou bien, introduire des noix grenobles hachées pendant que l'on bat la préparation.

Croûtons: Tailler du pain de la veille en tranches de 1/3 à 1/2 pouce. Enlever les croûtes et enduire légèrement de beurre, si désiré. Couper en cubes de 1/3 pouce. Rôtir à four chaud, jusqu'au brun doré. Servir comme garniture de soupes.

ERUCATION DE LA VOLONTE

On fait appel aux parents pour leur demander de ne pas trop abriter leurs enfants contre les petits heurts de la vie, pour le développement de leur volonté et l'ajustement de leur conduite aux normes sociales. Les leçons de l'expérience offrent bien des avantages. "Un enfant élevé dans la soie a bien peu d'occasions d'apprendre à résoudre les problèmes de la vie à l'école de l'expérience. Seule l'expérience personnelle nous apprend à nous confirmer aux niveaux de conduite exigée pour la vie en société.

Il ne faut pas laisser trop longtemps les oreillers exposés au soleil. Celui-ci les sèche peu à peu et détruit ainsi la souplesse des plumes dont ils sont bourrés.

Mlle Chiffon



PATRON No 797. — Mlle Chiffon fera la conquête de votre fillette avec son petit air ingénu. Qui aurait cru qu'avec quelques guenilles on pourrait fabriquer une aussi jolie poupée!

LE PATRON No 797 comprend les indications nécessaires à la confection de la poupée et des vêtements.

Pour obtenir les Patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement. Nom, adresse, taille et le numéro du Patron désiré et adresser le tout à: Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Coupons valides

BEURRE: Coupons B-29 à B-32 inclusivement.
SUCRE-CONSERVES: Coupons S-1 à S-35 inclusivement.
VIANDE: Coupons M-56 à M-60 inclusivement.

Re. Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix et du Commerce, PL 1281, local 244.

L'ART DE BIEN S'HABILLER



Les manches-ballon ne font jamais paraître la taille plus fine.

Ayez des robes sans ceinture, avec manches proportionées à votre taille.

Mondanités

Dîner

M. Paul Péladeau, de Montréal, recevra à dîner lundi, le 25 novembre, à l'hôtel Ritz, de Paris. Parmi les invités d'honneur, mentionnons: S. E. M. Pierre Dupuy et Mme Dupuy, l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret, la duchesse de la Rochefoucauld, M. et Mme Etienne Gilson, M. et Mme Emile Mathis, Mme Arthème Fayard, M. e Mme André Maurois, M. et Mme Georges Duhamel et M. Henri Mondor.

Réceptions

Mme Joseph-Edouard Perrault, O.B.E., présidente conjointe de la division du Québec pour le Fonds de Secours aux Enfants, donnera une réception en sa résidence aux "Appartements Trafalgar", lundi prochain, en l'honneur de Mlle Catrine Wilson, d'Ottawa, récemment rentrée au pays après avoir assisté, comme déléguée canadienne, à la conférence internationale du Fonds de Secours aux Enfants, à Genève. Durant son séjour à Montréal, Mlle Wilson sera l'invitée de sa tante, Mme Robert Loring.

Le Dr et Mme St. Clair Duffy donneront un cocktail au Mount Stephen Club, ce soir, avant le Bal St. Mary, à l'hôtel Windsor.

Mme J.-Rorke Windsor donnera une soirée dansante pour sa fille, Elizabeth, le lundi 23 décembre, dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor.

Mme Cecil-G. Bronwon donnera une soirée dansante ce soir, à la résidence de sa mère, Mme James-T. Davis, rue Drummond, en l'honneur de sa fille Joan, débutante, et de sa nièce, Mlle Diana Dempsey, de Cleveland.

Mme Bronson portera une robe de jersey jonquille, aux lignes grecques, des accessoires or et des orchidées au corsage. Elle recevra les invités en compagnie de sa soeur, Mme E.-C. Dempsey, qui portera une robe de crêpe jaune et un bouquet d'orchidées. La robe de Mlle Bronson sera en moire blanche, à corsage moulant la taille et découvrant les épaules et à jupe très ample. Son bouquet se composera de gardénias. Mlle Dempsey portera une robe de chiffon blanc, à décolleté "off-the-shoulder" et jupe très large brodée de sequins argent ainsi qu'un bouquet de gardénias.

Mme Lionel Lindsay donnera une danse au Ritz-Carlton, le 10 janvier, en l'honneur de sa fille Elspeth, débutante de la saison.

Mme Louis Cochand et son frère, M. Ian MacLean, recevront à dîner vendredi soir, le 29 novembre, avant de se rendre au Bal de la Saint-André.

Mme Raymond Dupuis recevra à dîner en l'honneur de Mlle Renée Dupuis, débutante, avant le Bal de la Saint-André, vendredi soir, le 29 novembre prochain.

Mme James Drury donnera un cocktail en l'honneur de sa fille Sheila, avant le Bal de la Saint-André.

Partie de cartes

Lors de la partie de cartes que donnera l'Association des Voyages Historiques le vingt-huit novembre à 8 h. 15 p.m., en la salle St-Stanislas, rue Laurier est, Mlle Jeanne Lamarche, MM. Maurice Landry et Jean L. Rochon seront inscrits au programme musical. Un goûter sera servi.

Ecole Normale C.N.D.

Samedi, le 23 novembre à deux heures de l'après-midi, aura lieu la partie de cartes annuelle, organisée par le Conseil de l'Amicale. Cordiale invitation à toutes les anciennes et à leurs amies. Ecole Normale, rue Sherbrooke ouest.



C'est à la reprise de Tunis, Afrique, du nord Français, que Laurence, une jeune fille de Tunis, s'éprit de Sydney Carpenter, de la 8e armée britannique commandée alors par le fameux Montgomery. Le mariage a été célébré en avril dernier à Tunis, et les deux heureux époux sont arrivés à Montréal, hier après-midi, par train spécial du Canadien National qui transportait les passagers du "S.S. Samaria" débarqués à Halifax. L'heureux couple, qui demeurera à 1135 rue Viau, a été rencontré à la Gare Centrale par de nombreux parents et amis. Notre photo montre de gauche à droite: L. TWEEDALE, Mlle CARPENTER, une soeur de Sydney CARPENTER qui se tient à ses côtés, Mme BEAGLEY, une autre soeur, et M. BEAGLEY. (Canadien National)

Bal de la Saint-André

Toutes les débutantes qui doivent être présentées à Leurs Excellences le gouverneur-général du Canada et à lady Alexander au cours du Bal de la Saint-André sont priées de se rendre aux répétitions générales qui auront lieu dans la salle de bal de l'hôtel Windsor aux dates suivantes: samedi, le 23 novembre, à 2 h. p.m; mardi, le 26 novembre, à 5 h. 30 p.m.; et vendredi matin, le 29 novembre, à 11 h. 30.

Bal des Midinettes

Ce soir, dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, aura lieu le Bal des Midinettes au cours duquel sera présentée une parade de modes mettant en vedette plusieurs créations de haute élégance. Il y aura danse au son de deux orchestres, sous la direction de Maurice Meerte; Mlle Claudette Jarry, chanteuse de genre, se fera entendre dans quelques pièces de son répertoire. Mme J.-O. Guillemette, Mlles Yvette Charpentier, Laurette Demers et Annette Langevin recevront les invités.

Sénat de la Jeunesse

Le bal du Sénat de la Jeunesse aura lieu le vendredi 6 décembre, au Ritz-Carlton, sous le patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fiset et sous la présidence d'honneur de l'hon. sénateur et de Mme Thomas Vien. Le comité général de l'organisation a été placé sous la présidence conjointe de Mlle Fleurette Bélair et de M. Yves Fortin; le comité de réception est présidé par Mlle Yolande Dansereau et Me Gaston Pouliot; le comité de la vente de billets a été confié à Mlle Bernadette Dorval et à M. Pierre Langelier, qui sont aidés par Mme Pierrette B[illegible], Mlles Margot Marsil, Laur...ce Forest, Lucienne Marcoux, Madeleine Beauchamp, Denise Papineau, Gemma Gonthier, Huguette Tellier, Rollande Raymond, Hélène Lemieux, MM. Guy Forget, Raoul-D. Gadbois, Réal Marcoux, Marcel Robitaille, Lucien Lachapelle, Rolland Vaillancourt et Gérard Maheu.

Fiançailles

M. et Mme Rankine-Smith annoncent les fiançailles de leur fille, Margaret, à M. F.-Hollister McQuinn, fils de M. et de Mme F.-R. McQuinn, de Masson, Qué.

Prochains mariages

En l'église Saint-Vincent Ferrier, le samedi 23 novembre, à neuf heudes, sera béni le mariage de Mlle Marcelle Pelletier, fille de M. et de Mme Georges Pelletier, avec M. Charles Rémillard, fils de M. et de Mme Romual Rémillard. Une réception à l'hôtel Pennsylvanie suivra la cérémonie.

Le mariage de Mlle Marie-Reine Schetagne, fille de M. et de Mme Hector Schetagne, de Pointe-Claire, avec M. Pierre Viens, fils de M. et de Mme Charles Viens, de Lachine, sera célébré le 25 novembre, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire.

Déplacements

La comtesse Xavier de Polignac retournera sous peu en sa résidence à Mexico, après un séjour de trois semaines au Ritz-Carlton.

M. et Mme Gérald Martin et leur fillette, Carol, sont revenus d'un voyage en automobile à Grand Falls, N.-B., où ils passèrent quelques jours, et sur la côte du Maine.

M. Alain Grandbois est de retour à Montréal, après avoir passé quelque temps à Québec.

M. et Mme Pierre Amyot sont revenus de la Georgie, où ils ont fait leur voyage de noces.

M. et Mme C.-B. Powell, de Montréal, est à Québec pour quelque temps, et sont inscrits au Château Frontenac.

QUEBEC

Mme Poirier est retournée à Ottawa, après un séjour de quelques semaines à Québec.

Mlle Marguerite Charlebois est revenue d'un voyage à Montréal.

Le lieutenant-colonel Hugues Lapointe passera la fin de semaine à Québec.

Mme Lionel Bouvrette a offert un thé au Château Frontenac, en l'honneur de Mlle Lillian Hackett, dont le mariage aura lieu prochainement.

M. Marc Drouin est revenu d'un bref séjour à Montréal.

OTTAWA

Son Excellence le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada sir Alexander Clutterbuck était le conférencier invité au déjeuner causerie du Women's Canadian Club hier midi au Château Laurier. Il était accompagné de lady Clutterbuck. On remarquait à la table d'honneur Mlle Dorothy Stirling soeur du haut-commissaire de l'Australie; Mme Mario Harrington épouse du consul de Cuba à Otawa; Mme Scott Murray, présidente du Women's Canadian Club. Etaient aussi présentes, Mmes Louis-Philippe Gagnon et A. Demers.

M. Pierre Pelen, nouveau secrétaire à l'ambassade de France à Ottawa, est arrivé à NewYork hier matin à bord de l'Ile-de-France. On croit qu'il arrivera dans la capitale vers la fin de la semaine, après avoir passé quelques jours à New-York. Le nouveau secrétaire succède à M. Emmanuel d'Harcourt qui est parti récemment pour New-York où il assistait à la réunion des ministres des Quatre, pour retourner plus tard en France où il assumera de nouvelles fonctions.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4540. — Les dames à cveehux blancs aimeront cette robe dessinée spécialement en vue d'amincir la silhouette. Le corsage croisé, la manche d'une ampleur raisonnable et le nouveau drapé de la jupe font de cette robe un modèle très flatteur.

LE PATRON No 4540 est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La taille 36 requiert 3⅝ verges de tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les Patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numero du Patron désiré et adresser le tout à: Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Cinquante années au service de la charité



La Patrie

Mme Eugène Desmarais fut l'objet d'une démonstration de reconnaissance de la part des religieuses et des hospitalisées de l'Asile de la Providence, à l'occasion de son jubilé d'or comme dame de charité active. Pendant vingt-cinq ans, Mme Desmarais fut présidente de l'Association des Dames de Charité de la ville de Providence et cinquante ans durant, elle s'occupa activement des oeuvres de charité des religieuses de la Providence. Mme Desmarais est entourée d'un groupe d'hospitalisées de la salle Saint-Vincent-de-Paul de l'Asile de la Providence. Sur cette photo, on reconnait aussi: M. l'abbé Armand Beauregard, aumônier de l'institution; la R.S. Madeleine-du-Crucifix, supérieure; la R.S. Jean-du-Crucifix, directrice de l'Association des dames de charité; la R.S. Anne-Marguerite, directrice de la salle Saint-Vincent-de-Paul.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

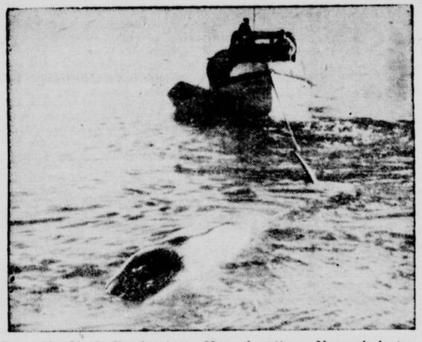
Pour nourrir les forces américaines d'occupation au Japon





La difficulté d'approvisionner en légumes frais les forces américaines d'occupation au Japon a forcé les autorités militaires à établir des fermes hydroponiques. Ce gigantesque projet sera bientôt complètement réalisé. L'importation des légumes frais est presque impossible dans le moment au Japon. Par ailleurs le sol japonais est contaminé. Il a donc fallu ériger des serres sur de grandes superficies. Les deux fermes de Chofu et de Otsu couvrent 80 acres. Les légumes seront cultivées à partir de la semence dans une série de couches remplies de gravelle et contenant des engrais chimiques. A gauche, en haut, vue d'une partie du projet; en bas quelques-unes des couches expérimentales. A droite, des officiers de l'armée américaine examinent des carottes fraîchement cueillies.

Corps-à-corps entre... un garde-côte et... une baleine



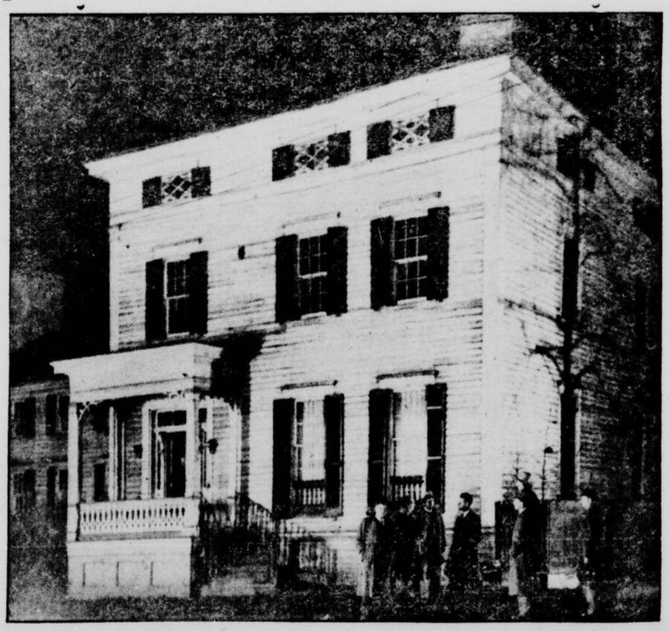
Un garde-côte de Provincetown, Massachusetts, a dû ouvrir le feu, récemment, contre une énorme baleine qui se trouvait dans les "eaux territoriales américaines", non loin de cette jolie ville.

Enquête sur le lait



Une commission royale vient de commencer d'enquêter sur la situation du lait, en Ontario, depuis qu'il a été augmenté à 16 cents la pinte. Beverley Matthews (ci-dessus) est conseiller technique de la commission.

Lewis se chauffe-t-il au charbon?



Des reporters et des photographes surveillent la maison qu'habite à Alexandria, Virginie, John-L. Lewis, le chef des mineurs américains, quelques minutes avant l'heure H, soit minuit mercredi soir, fixée pour la déclaration officielle de la grève. Leur virgile fut vaine car le chef unioniste se coucha assez tôt sans faire aucune déclaration.

Il se reprend aujourd'hui



Trop longtemps R. COLES, du ministère de l'Agriculture en Grande-Bretagne, dut se contenter d'un seul oeuf pour son déjeuner. Arrivé à un hôtel de Chicago, il trouve qu'il n'y a pas de rationnement. Heureux de se reprendre, il a commandé deux douzaines d'oeufs pour son premier déjeuner.

Le hot-dog électronique



Peter KIDERA, 5 ans, de Berwyn, Ill., paraît intéressé au fait que le hot-dog que l'hôtesse Barbara BRADWAY développe pour lui provient d'un distributeur automatique et électronique que l'on voit à l'arrière-plan. Cette machine, la première du genre, est installée à l'aéroport de Chicago. Il suffit de placer une pièce de monnaie dans l'appareil pour que celui-ci vous donne un hot-dog ou un sandwich cuit par les rayons électroniques.

Explosion dans une buanderie



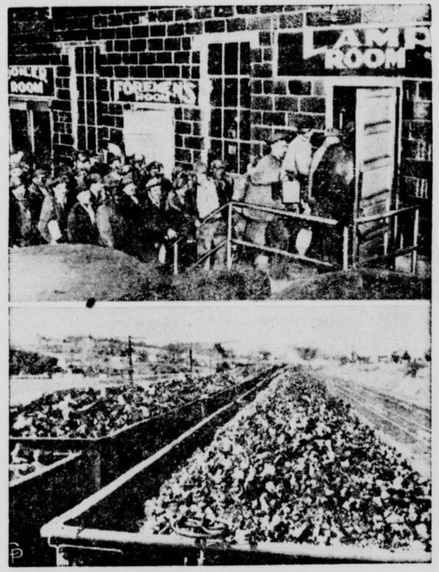
Cinq personnes furent tuées et 150 blessées, lors d'une explosion dans une buanderie de Greenville, Caroline-du-Sud. Les pertes se sont chiffrées à près de $500,000. On voit ici des pompiers et des volontaires, fouillant les ruines.

Une victime



Le brig.-général Loyal-M. HAYNES, directeur du conseil de l'USFA, était à bord de l'avion C-53 — un transport de l'Armée de l'Air américaine — qui s'est écrasé dans les Alpes françaises, mardi. On ne connaît pas le sort du brigadier, mais on sait que l'avion a été repéré aujourd'hui. L'avion volait de Munich à Pise via Marseille, lorsqu'il piqua tout droit au sol sur un plateau élevé, dans la région de Saint-Jean Maurienne, à l'est de Grenoble.

Les mineurs quittent le travail



Bien avant l'heure fixée pour la déclaration officielle de la grève du charbon, nombre de mineurs avaient quitté leur poste. Ci-dessus, en haut, des travailleurs retournent leurs lampes, à la sortie des puits. En bas, deux convois de charbon, les derniers, sont prêts pour l'expédition à la mine Piney Fork. Les 400,000 mineurs chôment présentement.

Jeannot Lapin s'intéresse au progrès



Quand les avions géants décollent ou atterrissent au vaste aéroport de Los-Angeles, des centaines de spectateurs intéressés surveillent la manoeuvre. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces spectateurs soient des lapins, comme on peut s'en rendre compte par la photo ci-dessus. Ces lapins qui furent chassés de leurs terriers quand on construisit l'aéroport allèrent s'établir sur les flancs des collines avoisinantes et, chaque matin, ils viennent s'asseoir, en bordure de la piste d'atterrissage, et admirent le spectacle.

CHLP, vendredi 22 nov.

LA « PATRIE »
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

8 h. 00—Le thé dansant.
8 h. 28—CHLP ce soir.
8 h. 30—Radio spécial. (General Broadcasting Co.)
6 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
6 h. 00—Radio-journal.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 25—Chansonnettes — (Le Roi du Chien Chaud).
6 h. 30—L'heure précise. — (Snow Clam Chowder).
6 h. 30—Père Noël (Dupuis Frères).
6 h. 45—Radio-Annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale—Royal Broadcasting Co.
7 h. 30—Radio-Jeunesse — (Fernande Emery).
7 h 45—L'oncle Froy (Buanderie Froy).
7 h. 55—Nouvelles-éclair.
8 h 00—L'heure précise. (J.-D. Vallières Ltée).
8 h. 00—Sérénade Fyfle Automobile.
8 r. 30—Jimmy Dabate & Ensemble Continental.
9 h. 00—Orchestre Lawrence Welk.
9 h. 15—Impressions musicales.
9 n. 30—L'heure de la danse.
10 h 00—L'heure précise.
10 h. 00—Musique hawaïenne.
10 h. 15—Radio-Journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—L'heure de la danse — (The Californians).
10 h. 50—Le sport ce soir. (M. Tamilia).
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.).
11 h. 00—Musique sur demande. (General Broadcasting).
11 h. 30—L'heure précise. — Fin des émissions.

7 hrs 30 à 7 hrs 45
"Radio-Jeunesse"
Direction:
FERNANDE EMERY

8 hrs à 8 hrs 30
"SERENADES"
Présentées par:
"Fifle Automobile"

CHEZ TONDI
(ATELIER DE MEUBLES)
présente:
de 8 hrs 30 à 9 hrs
"JIMMY DABATE & SON ENSEMBLE CONTINENTAL"

10 hrs 50 à 11 hrs
"Le Sport ce soir"
avec
ARMAND GOULET
commandité par
Le Restaurant Rector"

LES QUARTS D'HEURE DE
Dupuis Frères Ltée
— à —
CHLP
LUNDI: Le Quart d'heure de la Valse. MARDI: Le Quart d'heure de la Chanson Française. MERCREDI: Le Quart d'heure de la Musique Tzigane. JEUDI: Le Quart d'heure de l'Opéra. VENDREDI: Le Quart d'heure des Classiques. SAMEDI: Le Quart d'heure de Variétés.
10.15 à 10.30 a.m.
Présentation de R. Mousseau
Syntonise bien... qui syntonise
ces quarts d'heure de
DUPUIS FRERES LIMITEE

GRANDS ET PETITS
Ecoutez ce soir et tous les soirs
AU POSTE CHLP
de 7 h. 45 à 7 h. 55
"L'ONCLE TROY"

"L'HEURE FAMILIALE"
une agglomération de vos chansons et mélodies préférées présentée, à l'heure du souper
— par —
ROYAL BROADCASTING
du lundi au vendredi
7 h. à 7 h. 30

Maison A. Giguère
FOURRURES
présente tous les soirs
(du lundi au samedi)
7 hrs 55 à 8 hrs
Le Calendrier Sportif

Le LUNDI et le JEUDI SOIR
de 10 h. 15 à 10 h. 30
"TEMPS PRESENTS"
— par —
E. LETELLIER DE ST-JUST

CHLP
La Patrie
250 WATTS
1490 KILOCYCLES
LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ECOUTE

Vendredi, 22 novembre

5:00 P.M. CHLP: L'heure précise — Le Thé dansant. CKAC: Aurette Leblanc au piano. CBM: Musique classique.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
5:10 P.M. CKAC: Lise Marois.
5:15 P.M. CKAC: Pierre et Pierrette. CBM: Musique familière. CFCF: Dick Tracy.
5:28 P.M. CHLP: "CHLP ce soir".
5:30 P.M. CHLP: Radio-spécial.
5:30 P.M. CHLP: Radio spécial. CKAC: Apéritif musical. CBF: Le Vieux Clocher. CBM: Père Noël. CFCF: Jack Armstrong.
5:45 P.M. CKAC: Madeleine et Pierre. CFCF: Gospel Singer. CBF: Père Noël. CBM: Pour les enfants.
5:55 P.M. CBF: Idège.
6:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Radio-journal. CKAC: Air Lane Trio. CBF: Yvan l'Intrépide CBM: Chronique sur les programmes. CJAD: Nouvelles CFCF: Le Crieur public.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:10 P.M. CKAC: Concert miniature.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC: Chansons fameuses. CBF: Radio-journal. CBM: Radio-journal. CFCF Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: Quoi de nouveau.
6:25 P.M. CHLP: Chansonnette. CKAC: Variétés musicales. CBF: Chronique sportive. CBM: Sports. CFCF: What's Happening To-Night?
6:30 P.M. CHLP: Père Noël. CKAC: Le Forum des sports. CBF: La revue de l'actualité. CBM: Ministère des finances. CFCF: Sportscasts.
6:40 P.M. CKAC: La pièce du jour. CBM: Intermède
6:45 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CBF: Coeur atout. CBM: Nouvelles et commentaires. CJAD: Au bal. CFCF: Band of the Day.
6:50 P.M. CBF: Intermède. CBM: Causerie.
6:55 P.M. CHLP: Piano reflections.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise. l'heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CBF: Un homme et son péché. CBM Chant. CJAD: Nouvelles. CFCF: Chansons.
7:05 P.M. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CBF: Métropole. CBM: Le piano et le jazz. CFCF: Studio.
7:30 P.M. CHLP: Radio-Jeunesse. CKAC: Pluie d'étoiles. CBF: Les Troubadours de Québec. CBM: Relais de la BBC. CJAD: Singing's Sam. CFCF: Uncle Troy.
7:45 P.M. CHLP: L'Oncle Troy. CKAC: Médecin de campagne. CBF: La fiancée du commando. CJAD: So the story Goes. CFCF: Orchestre
7:50 P.M. CJAD: Sports
7:55 P.M. CHLP: Nouvelles-éclair.
8:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Sérénades. CKAC: Théâtre improvisé. CJAD: Nouvelles. CFCF: Adventures of San Spade. CBM: Concert. CBF: Concert "Pop".
8:05 P.M. CJAD: Cours de français.
8:30 P.M. CHLP: Jimmy Dabate et ensemble. CKAC: Tourbillon de la gaieté. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here to Stay.
8:35 P.M. CHLP: Radio-Jeunesse.
8:45 P.M. CHLP: Radio Jeunesse. CBM: Trois violons.
8:55 P.M. CKAC: Choses du temps.
9:00 P.M. CHLP: Orchestre. CKAC: Nazaire & Barnabé. CBF: La soirée au vieux moulin. CBM: 10e anniversaire de Radio-Canada. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here To Stay.
9:05 P.M. CJAD: Orchestre
9:15 P.M. CHLP: Impressions musicales.
9:30 P.M. CHLP: L'heure de la danse. CKAC: Fantaisies musicales. CBF: L'heure de la valse. CBM: L'heure de la valse. CFCF: Summer Show. CBM: Eventide. CJAD: Nouvelles.
9:45 P.M. CJAD: Light at Even tide.
9:55 P.M. CBF: Studio. CBM: Studio.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Musique hawaïenne. CKAC: Orchestre. CBF: Radio-Journal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights.
10:02 P.M. CJAD: Orchestre
10:15 P.M. CHLP: Radio-journal. CBF: Chronique bibliographiques. CBM: Revue de l'actualité.
10:30 P.M. CHLP: L'heure de la danse. CKAC: La situation internationale. CBF: Les festivals de Montréal. CBM: Festivals de Montréal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights.
10:45 P.M. CKAC: Le Journal parle.
10:50 P.M. CHLP: Le sport ce soir.
10:55 P.M. CKAC: L'homme du jour.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise, musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CBF: Musique de jazz. CBM: Théâtre. CJAD: Nouvelles.
11:05 P.M. CJAD: Sports Final.
11:15 P.M. CKAC: Musique de danse. CBF: Musique de l'Amérique du Sud. CJAD: Midnight Express.
11:28 P.M. CBF: Bulletin de nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise. — Fin des émissions. CKAC: Dansons avec. CBF: Intermède. CBM: Orchestre à cordes. CJAD: Nouvelles. Fin des émissions. CFCF: Gems for Thoughts.
11:35 P.M. CBF: Orchestre.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles de Minuit. CBF: Fin des émissions. CBM: Nouvelles. Fin des émissions. CFCF: Orchestre.
12:05 A.M. CKAC: Orchestre. CFCF: Orchestre.
12:30 A.M. CKAC: Orchestre Elliott Lawrence. CBS. CFCF: Orchestre.
12:55 A.M. CFCF: Nouvelles.
1:00 A.M. CKAC: CFCF: Fin des émissions.
1:05 A.M. CKAC: L'heure — Fin des émissions.

Samedi, 23 novembre

6:25 A.M. CKAC: Ouverture et nouvelles
6:30 A.M. CKAC: Le réveil provincial. CJAD: Réveil.
7:00 A.M. CKAC: Actualités,. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles. CBF: L'opéra de quat'sous. CBM: L'heure du réveil. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
7:05 A.M. CKAC: L'écho des prairies.
7:15 A.M. CFCF: Nouvelles.
7:20 A.M. CKAC: Pot-pourri matinal.
7:29 A.M. CBM: Ouverture.
7:30 A.M. CFCF: Nouvelles. CBM: Nouvelles.
7:35 A.M. CKAC: Orgue.
7:45 A.M. CKAC: Le quart d'heure de l'Oratoire. CFCF: Musicale.
7:55 A.M. CHLP: Ouverture - Sommaire CBF: Musique choisie.
8:00 A.M. CHLP: Offrande au Sacré-Coeur. CKAC: Nouvelles. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-journal et intermède. CBM: Nouvelles et intermède. CJAD: Nouvelles.
8:10 A.M. CKAC: Musicale.
8:15 A.M. CHLP: Musique de concert. Sommaire. CKAC: Déjeuner musical. CBF: Elévation matutinale. CFCF: Notes from a Diary.
8:30 A.M. CHLP: Le rendez-vous musical CKAC: Déjeuner musical. CFCF: Musical Novelty. CBF: Mélodies. CBM: Marches.
8:30 A.M. CHLP. Un peu de tout. CFCF: Récital d'orgue. CBF: Mélodies. CBM: Marches.
8:45 A.M. CFCF: Studio.
8:55 A.M. CHLP: Bulletins d'information. CBF: Nouvelles de la BBC.
9:00 A.M. CHLP: L'heure précise.
9:00 A.M. CHLP: Mascarade musicale. CKAC: Actualités. CFCF: Wake Up and Smile. CBF: Pot pourri musical. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
9:05 A.M. CKAC: Valses. CBM: Jazz. CJAD Nouvelles féminines.
9:10 A.M. CKAC: La valse du matin. CJAD: Hit Parade.
9:15 A.M. CKAC: Intermède musical.
9:25 A.M. CKAC: Mélodies-vedettes.
9:30 A.M. CHLP: Radio-Journal. CKAC: Musique du matin. CBF: Les chansons que vous aimez. CBM: "Camp Meeting Choir".
9:45 A.M. CHLP: Morton & Kaye. CBF: Musicale. CBM: Caroline Gilbert, chanteuse.
9:55 A.M. CBF. Nouvelles de la BBC.
10:00 A.M. CHLP: L'heure précise et orchestre Freddy Martin. CKAC: Actualités. CFCF: Nouvelles. CBF: Le défilé du Père Noël. CBF: Orchestre.
10:05 A.M. CKAC: Milt Herth Trio.
10:15 A.M. CHLP: Musique pour tous. CKAC: Musique pour les jeunes. CFCF: The Brown Dots.
10:30 A.M. CHLP: Radio-Information. CFCF: Junior Junction. CBM: Archie Andrews.
10:45 A.M. CKAC: Frère Jacques.
11:00 A.M. CHLP: L'heure précise.
11:00 A.M. CHLP: Association canadienne-française des aveugles. CKAC: Actualités. CFCF: Teen Age Time. CBF: Programme musical. CBM: Les maîtres de la musique.
11:05 A.M. CKAC: Club juvénile.
11:15 A.M. CHLP: Echo musical. CBF: Programme musical. CFCF: Tell Me Doctor.
11:30 A.M. CHLP: En valsant. CKAC: Chantons l'opérette. CFCF: Junior Olympics. CBF: Récital de piano. CBM: As Time Goes By.
11:35 A.M. CKAC: Chansons à vendre.
11:45 A.M. CHLP: Entre vous et moi. CFCF: Songs by Ann.
11:50 A.M. CFCF: Nouvelles.
12:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — L'heure féminine. CKAC: Programme rural. CFCF: Causerie. CBF: Programme musical. CBM: Nouvelles de la BBC. CJAD: Nouvelles.
12:05 P.M. CJAD: Just Relax.
12:10 P.M. CKAC: Température et pronostics.
12:15 P.M. CKAC: Nouvelles mondiales. CFCF: Piano. CBF: Piano. CBM: Les sports de la jeunesse.
12:30 P.M. CKAC: Musique légère. CFCF: Théâtre des enfants. CBF: Le réveil rural. CBM: Les plus belles valses. CJAD: Nouvelles.
12:45 P.M. CKAC: La parade des vedettes. CBM: A annoncer. CJAD: Boîte musicale.
12:59 P.M. CBF et CBM: Signal-horaire de l'observatoire d'Ottawa.
1:00 P.M. CHLP: Radio journal et l'heure féminine. CKAC: Le sport amateur. CFCF: To Live in Peace. CBF: Les Alouettes Eveready. CBM: Radio-Journal.
1:05 P.M. CJAD: Concert.
1:15 P.M. CKAC: Les amis de l'art. CBF: Radio-Journal. CBM: A annoncer.
1:25 P.M. CBF: La CroixRouge.
1:30 P.M. CHLP: L'heure précise et l'heure féminine. CFCF: Rumpus Room. CBF: La revue des hebdomadaires. CBM: On veut savoir.
1:45 P.M. CKAC: Capsules mélodiques. CFCF: Nouvelles. CBF: Musique sud-américaine. CBM: Croix-Rouge et intermède.
2:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Musique tzigane. CKAC: Actualités. CFCF: Sérénade. CBF: L'Opéra. CBM: Relais de Buffalo.
2:05 P.M. CKAC: Ecole de musique d'Outremont.
2:30 P.M. CHLP: Petite musicale. CKAC: A l'opéra. CBF: "Hill Toppers". CFCF: "Hill Toppers". CBM: A annoncer.
2:45 P.M. CFCF: Mélodies.
3:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Poèmes symphoniques. CKAC: Nouvelles. CBM: L'opéra.
3:05 P.M. CKAC: Récital. CJAD: Music Hall.
3:30 P.M. CKAC: Sous les palmiers. CFCF: Roundup Time.
3:45 P.M. CKAC: Cours d'espagnol.
4:00 P.M. CHLP: L'heure précise — Les Mandolettes. CKAC: Actualités. CJAD: Nouvelles.
4:05 P.M. CKAC: Les événements sociaux. CJAD: Club 800.
4:15 P.M. CBM: Programme musical. CFCF: The Cadets.
4:25 P.M. CKAC: Une danse madame! Cours commercial. CKAC: Matinée
4:30 P.M. CHLP: Catalogue musical. CKAC: Qui chante.
4:45 P.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Quatuor instrumental.
4:55 P.M. CKAC: Actualités.
5:00 P.M. CHLP: L'heure précise et Cour Commercial. CKAC: Orchestre symphonique. CBF: Concert du samedi. CBM: Comédie musicale. CJAD: Nouvelles.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
5:15 P.M. CHLP: Le thé dansant. CFCF: Concert du samedi. CFCF: It's Your Business. CBM: Musique hawaïenne. CJAD: Nouvelles.
5:15 P.M. CFCF: It's Your Business. CBM: Musique hawaïenne. CJAD: Nouvelles.
5:25 P.M. CBF: L'heure du thé.
5:28 P.M. CHLP: CHLP ce soir.
5:30 P.M. CHLP: Radio-spécial CFCF: Le thé. CJAD: Au bal. CBM: Portraits en musique.
5:45 P.M. CFCF: L'heure du thé.
6:00 P.M. CHLP: Heure précise. Radio-Journal. CKAC: Causerie politique. CFCF: Sérénade. CBF: L'hon. Paul Sauvé. CBM: Musique des tropiques. CJAD: Nouvelles.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC: Rythmes latins. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-Journal. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: Quoi de nouveau?
6:25 P.M. CKAC: La chasse à l'homme. CFCF: What's Happening Tonight. CBF: Chronique sportive.
6:30 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC: Le forum des sports. CFCF: The People As. CBF: La Ligue antituberculose. CBM: Sérénade. CJAD: Nouvelles.
6:40 P.M. CKAC: La pièce du jour.
6:45 P.M. CHLP: Au bord de la nuit. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CFCF: Music of Manhattan. CBF: Chronique sur le hockey. CBM: Chronique sportive. CJAD: Au bal.
6:55 P.M. CHLP: Office National du Film. CBF: Causerie de la Croix-Rouge.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise et Gais refrains. CKAC: La bonne chanson. CFCF: It's Your Bpsiness. CBF: Questionnaire de la jeunesse. CBM: Musique hawaïenne. CJAD: Nouvelles.
7:05 P.M. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CHLP: D'un coin à l'autre du Canada. CKAC: Cours Anglais Radio Correspondance. CFCF: Correspondent Abroad.
7:20 P.M. CHLP: Un peu de tout.
7:30 P.M. CHLP: L'heure précise.—Dans le bon vieux temps. CKAC: Occupons-nous de nos affaires. CFCF: Studio. CBF: L'heure dominicale. CBM: Chronique sportive. CJAD: Singing Sam.
7:45 P.M. CKAC: A déterminer. CFCF: City Improvement League. CBF: Café Nègro. CBM: Revue des événements sociaux. CJAD: Lucky Melody
7:50 P.M. CJAD: Sports.
7:55 P.M. CHLP: Calendrier sportif.
8:00 P.M. CHLP: Heure précise. Tin Pan Alley Goes to Town. CKAC: Paris chante. CFCF: Dark Venture. CBF: Soirées de chez-nous. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.
8:05 P.M. CJAD: Saturday Nite at "The Ship"
8:15 P.M. CFCF: Here's Morgan. CBM: Mélodies.
8:20 P.M. CJAD: Hollywood.
8:25 P.M. CHLP: Cercle Lacordaire.
8:30 P.M. CHLP: L'heure précise et La Salle de concert moderne. CKAC: La veillée Ramezay. CFCF: Procès fameux. CBM: Share the Wealth. CJAD: Piano.
8:55 P.M. CKAC: Choses du temps.
9:00 P.M. CHLP: L'heure précise et Bulletin spécial. CKAC: Les secrets du Dr Morhange. CFCF: Nationsl Barn Dance. CBF: Radio-Journal. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
9:03 P.M. CJAD: Musical Roundup.
9:05 P.M. CHLP: Les trésors de la mélodie. CJAD: Frolics. CBF: Hockey: Rangers-Canadiens. CBM: Joute de hockey: Rangers-Canadiens.
9:30 P.M. CHLP: L'heure précise et Dick Jurgens et orchestre. CKAC: Les diables rouges.
9:45 P.M. CJAD: Light at Eventide.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Orchestre. CKAC: Succès du jour. CJAD: Nouvelles.
10:05 P.M. CJAD: Orchestre.
10:10 P.M. CBF: Jean Sabion, de Paris.
10:15 P.M. CHLP: Nouvelles. CBF: Voici Juliette. CBM: Juliette et ses chansons.
10:30 P.M. CHLP: C'est l'heure de la danse. CKAC: Mélodies à l'orgue. CFCF: Danse. CBF: Orchestre: CBM: Programme musical. CJAD: Nouvelles.
10:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de 10 h 45 CJAD: Sincerely Yours.
10:55 P.M. CKAC: L'homme du jour.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CFCF: Nouvelles. CBF: Danse. CBM: Danse. CJAD: Nouvelles.
11:05 P.M. CJAD: Sports Extra.
11:15 P.M. CKAC: Blue Baron & orch. CBS. CFCF: Parliament Hill. CBF: Jazz. CBM: Relais de Winnipeg CJAD: Midnight Express.
11:28 P.M. CBF: Nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise. —Fin de l'émission. CKAC: Cleveland Summer Orchestra. CBS. CFCF: Orchestre. CBF: Orchestre de danse CBM: Piano.
11:55 P.M. CFCF: Nouvelles.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Studio. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles et fin de l'émission.
12:05 A.M. CKAC: Orchestre.
12:55 A.M. CFCF: Nouvelles et fermeture.

CHLP, samedi 23 nov.

LA « PATRIE »
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

7 h. 55—Ouverture — Sommaire.
8 h. 00—Offrande au Sacré-Coeur.
8 h. 15—Musique de concert.
8 h. 30—Le rendez-vous musical.
8 h. 55—Bulletins d'informations.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Mascarade musicale. — (General Broadcasting Co.)
9 h. 30—Radio-Journal.
9 h. 45—Morton & Kaye (Duettistes).
10 h. 00—L'heure précise. (J.-D. Vallières, Ltée).
. h. 00—Orchestre Freddy Martin.
10 h. 15—Musique pour tous. — (Dupuis Frères Ltée).
10 h. 30—L'heure précise — (Snow's Clam Chowder).
10 h. 30—Radio-Information. — (General Broadcasting Co.)
11 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
11 h. 00—Association canadienne-française des aveugles.
11 h. 15—Echo musical.
11 h. 30—En valsant.
11 h. 45—Entre vous et moi — (Salon Renaissance).
12 h. 00—L'heure précise.
12 n 00—L'heure féminine.
1 h. 00—Radio-Journal — (Boulangerie Provinciale).
1 h. 10—L'heure féminine.
1 h. 30—L'heure précise. (Montre Tavannes.
. h. 30—L'heure féminine.
2 h. 00—L'heure précise.
2 h. 00—Musique tzigane.
2 h. 30—Petite musicale.
3 h. 00—L'heure précise.
3 h. 00—Poèmes symphoniques.
4 h. 00—Les Mandolettes.
4 h. 30—Catalogue Musical — (General Broadcasting Co.)
5 h. 00—L'heure précise. (J.-D. Vallières, Ltée).
5 h. 00—Cours commercial. — (M. René de Cotret — Scientific Business College).
5 h. 15—Le thé dansant.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—Radio-Spécial. (General Broadcasting Co.).
6 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
6 h. 00—Radio-journal.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—L'heure précise. — (Snow's Clam Chowder).
6 h. 30—Radio annuaire.
6 h. 45—Au bord de la nuit — (Tante Anne-Marie).
6 h. 55—Office National du Film — (D'un coin à l'autre du Canada).
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—Les Gais Refrains — (Commanditaire: Ed-Mack).
7 h. 15—D'un coin à l'autre du Canada (Office National du Film).
. h. 20—Un peu de tout.
. n. 30—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.).
7 h. 30—Dans le bon vieux temps.
7 h. 55—Calendrier sportif — (M. A. Giguère).
8 h. 00—L'heure précise. (J.-D. Vallières, Ltée).
8 n. 00—Tin Pan Alley Goes to Town.
8 h. 30—L'heure précise.
8 h. 30—La salle de concert moderne.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 01—Bulletin spécial.
9 h. 05—Les trésors de la mélodie.
9 h. 30—L'heure précise.
9 h. 30—Dick Jurgens et orchestre.
10 h. 00—L'heure précise. (J.-D. Vallières Ltée).
. h. 00—Orchestre Dave Rose.
10 h. 15—Radio-journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—C'est l'heure de la danse avec l'orchestre Californians.
10 h. 50—Le sport ce soir. — (Michel Tamilia, tailleurs).
11 h. 00—L'heure précise. (Produits Madelon Enrg.).
11 h. 30—L'heure précise.



Simpson's
PRESENTE
Vendredi le 22 novembre
CBF, de 8 à 9 P.M.
CONCERT SYMPHONIQUE "POP"
PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO
sous la direction de
SIR ERNEST MacMILLAN,
avec MARIAN GRUDEFF,
pianiste, artiste invitée

PROGRAMME

Marche militaire, ... Schubert
Ouverture: "Le baron tzigane" Strauss
Fantaisie hongroise ..... Liszt
piano et orchestre
Andante, "Symphonie de l'Horloge" ..... Haydn
Adagio, de "la Sonate pathétique" .. Beethoven-MacMillan
Extrait de "La veuve joyeuse" Lehar
Programme sujet à changement.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

La troupe du Metropolitan irait à Los Angeles pour la première fois

LOS-ANGELES, 22. — (P.A.) — On est actuellement en pourparlers pour amener la troupe de la Metropolitan Opera House à Los-Angeles, en avril 1948. Si le projet se réalise, ce sera la première fois que les artistes du Metropolitan se rendront en groupe à Los-Angeles pour une série de représentation. On ne saurait dire encore le répertoire qui sera choisi, mais il sera sûrement représentatif de toutes les écoles.



La gentille artiste française SIMONE SIMON, est arrivée à New-York. Elle se rendra à Hollywood pour tenter d'y reprendre sa carrière cinématographique américaine.

Le Quatuor à cordes Pascal

Yella Pessl sera entendue en primeur avec le Quatuor à cordes Pascal, de Paris, vendredi le 29 novembre, à la salle de l'université, à l'occasion du concert-gala que présente l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal. Yella Pessl est renommée comme l'artiste possédant le répertoire le plus complet pour le clavecin.

Cette visite parmi nous de Yella Pessl et du quatuor à cordes Pascal, le quatuor officiel de Radio-Paris, ouvrira une série de trois concerts qui nous amènera en primeur le 24 janvier, le pianiste Anatole Kitain, et le 28 février, en concert-gala, la Petite Symphonie de Montréal et les Disciples de Massenet. L'abonnement à cette série de concerts est offert aux diplômés, aux étudiants ainsi qu'au public en général.

Les Anciens de Sudbury

Chaque année, les Anciens du Collège du Sacré-Coeur à Sudbury, Ontario, qui résident dans la région de Montréal, se réunissent pour renouer les liens d'une vieille et bonne amitié.

La réunion, qui aura lieu dimanche prochain, le 24 novembre, au Collège Sainte-Marie, prendra une importance particulière à cause de la présence de l'aumônier général des Anciens, le R. P. L.-J. Pouliot.

Il y aura messe à 9 heures, déjeuner puis assemblée. La section de Montréal procédera au choix de ses officiers pour l'année 1946-47. Enfin le R. P. Pouliot entretiendra les Anciens de la situation actuelle du Collège du Sacré-Coeur et de ses projets d'avenir.

Tous les anciens élèves et les anciens professeurs sont cordialement invités à se rendre à 1180 rue Bleury, dimanche matin.

Zerbinette sera Virginia MacWatters

Sous les auspices des Festivals de Montréal, la New-York City Opera Company donnera l'Ariane, de Richard Strauss, au théâtre His Majesty's, le mercredi, 4 décembre. Virginia MacWatters, jeune coloratura de Philadelphie, jouera le personnage de Zerbinette, qui passe pour le rôle le plus difficile dans l'opéra moderne. Elle connut dès la première représentation un véritable triomphe.

Dans son compte-rendu du New-York Times, Olin Dawnes écrivit que le succès de la pièce et l'enthousiasme qu'elle avait suscité était dû en grande partie à Virginia MacWatters, dans l'air fameux de Zerbinette.

Ce rôle était d'une rare difficulté, qu'elle dissimula sous une assurance, une spontanéité et une autorité remarquables. Sa voix est d'une portée et d'une souplesse étonnante, son timbre pur et cristallin. Grâce à une admirable technique vocale, elle s'exprime sans effort. Voilà une jeune artiste dont le "rôle est son oeuvre".

Convocation

Le Cercle d'études de l'Institut Pie XI, l'école d'Action catholique et de doctrine sociale du diocèse et de l'Université de Montréal, se réunira samedi le 23 novembre, à 2.15 hrs en l'Institution des Sourdes-Muettes, 3725 rue St-Denis, pour étudier "Le mandat en Action catholique". Les questions seront posées dans l'ordre suivant:

a)—Pour faire de l'Action catholique, faut-il le mandat?
b)—Quelles sont les conditions ordinairement requises par les évêques pour mandater un groupement de laïcs?
c)—L'appartenance à un mouvement mandaté suffit-elle pour que toutes nos actions soient d'Action catholique?
d)—Quel est le mérite spécial des actions qui sont d'Action catholique?



Il n'y a pas que de ce côté-ci de la frontière qu'il y a des chauffards. Hollywood en connait plusieurs. C'est ainsi que l'actrice LOUISE ALBRITTON (ci-dessus) se voit obligée de répondre à une accusation de "conduite dangereusement négligente" par Mme Mary Sprosty, mère de Margaret Sprosty, 10 ans, qui fut blessée lorsque la voiture de l'actrice la frappa le 22 octobre. Mme Sprosty réclame $53,702 de dommages.



L'actrice Anne GWYNNE et son mari Max GILFORD, avocat de Los Angeles, font poser leur fillette de 3 ans et demi, Gloria Gwynne GILFORD, mais l'enfant semble plus intéressée à l'album de famille.

Point de loi et action de $47,000

—N'est-il pas vrai que vous avez admis que vous dormiez, au moment de l'accident ?

—Ne répondez pas, suggéra Me Jean de Grandpré.

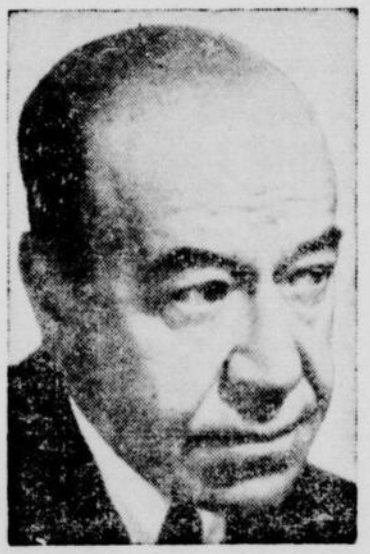
Cette scène se passait en cour supérieure, il y a quelque temps, pendant un interrogatoire au préalable d'un chauffeur de la laiterie Joubert. L'affaire n'en resta pas là, et les deux parties se retrouvent devant l'hon. juge Joseph Archambault, siégeant en Cour de Pratique, pour y discuter un point de loi important.

Le litige arrive à la suite d'un accident d'automobile, survenu le 27 juin dernier, qui coûta la vie à Mme Stanley New, et blessa gravement sa compagne. Le mari de la morte, M. Stanley New, représenté par Me René Duranleau, C.R., réclame la somme de $42,371 de la Laiterie Joubert, Limitée, alors que la blessée, Mme Louise Capeilli Grisco, demande des dommages de $5,557. L'accident est survenu au moment où les deux femmes se préparaient à monter dans un tramway, boulevard Crémazie. Elles étaient frappées par un camion à lait de la compagnie défenderesse, représentée par Me Jean de Grandpré et Me A.-J. Campbell, C.R., — ce dernier vient d'être nommé aujourd'hui même juge de la Cour supérieure, — associés de l'hon. Philippe Brais, C.R.

Pendant un interrogatoire au préalable, le chauffeur de la laiterie Joubert, répondant à une question de Me Duranleau, expliqua ne pas se souvenir de l'accident. Tout lui semble comme un rêve. C'est alors que Me Duranleau posa la question au chauffeur, et que Me de Grandpré dit au chauffeur de ne pas y répondre.

Me de Grandpr é soumet que l'examen préalable ne peut aller au delà des allégations de la déclaration des demandeurs, car il n'y a rien au dossier pour prouver que l'accident est dû au fait que le chauffeur s'est endormi. Ce dernier, n'étant pas partie à l'action, ne peut répondre à une question qui serait préjudiciable aux défendeurs lors de l'enquête au mérite. Me Duranleau répond que le témoin ayant déclaré que "tout s'était passé comme dans un rêve", la poursuite a le droit et le devoir d'aller plus loin et de demander une réponse à la question telle que posée. Le juge Archambault tranche le litige en disant : "Le témoin, interrogé par la poursuite, doit répondre aux questions posées, sous réserve de l'objection que pourra formuler l'avocat de la défense dans cette cause, lorsqu'elle viendra au mérite".

La longueur totale des ponts et ponceaux sur les lignes de voie ferrée du Pacifique Canadien est approximativement de 70 milles.



La dernière photographie de l'acteur du cinéma américain DONALD MEEK (ci-dessus), dont nous annoncions la mort, il y a quelques jours.

L'HORAIRE DU FILM

Au S.-Denis: — "La grande Marnière" à 12.15, 3.28, 6.28 et 9.44; aussi "Bonsoir Mesdames, bonsoir, Messieurs" à 1.44, 4.57 et 8.13.

Cinéma de Paris: — "La loi du Nord" à 11.27, 1.58, 4.29, 7.00, 9.31.

LOEW'S. — "Holiday in Mexico", 10.39, 1.20, 4.01, 6.42, 9.23.

PALACE.— "Claudia and David", 10.19, 12.39, 2.59, 5.19, 7.39, 9.59.

CAPITOL.—"The Time of Their Live.", 10.25, 12.45, 3.05, 5.25, 7.45, 10.05.

PRINCESS.—"Home Sweet Homicide", 10.25, 1.20, 4.10, 7.05, 9.55. "Swamp Fire", 12.00, 2.55, 5.45, 8.35.

ORPHEUM.—"L'Eternel Retour", 10.10, 2.00, 5.50, 9.40. **"Comédie du Bonheur",** 12.05, 3.55, 7.40.

IMPERIAL. — "Rebecca", 11.15, 2.34, 5.53, 9.12. **"Big Town",** 1.29, 4.48, 8.07.

Terrain demandé par l'Institut Bruchési

Les autorités de l'Institut Bruchési viennent de demander à la cité de Montréal de lui céder le terrain lui appartenant à l'angle nord-est des rues DeMontigny et Berri, terrain de cent dix par cent vingt-cinq pieds. Comme on le sait l'Institut Bruchési qui occupe actuellement l'angle sud-ouest des rues De Montigny et St-Hubert sera reconstruit sur le même emplacement. Les travaux projetés comprendraient aussi un immeuble qui serait construit à l'angle nord-est des rues Berri et de Montigny si la cité cédait le terrain demandé.

Bing Crosby pourra encore faire du golf

SANTA-MONICA, Californie, 22. (P.A.) — L'acteur-chanteur Bing Crosby vient de quitter l'hôpital St. John où il était entré il y a quatre jours, pour suivre un traitement, à la suite d'un accident.

2 NOUVEAUX FILMS DE FRANCE
MADELEINE SOLOGNE
JEAN MARAIS
JEAN MURAT
dans
L'Eternel Retour
3e FILM
LA COMÉDIE DU BONHEUR
avec
RAMON NOVARRO
MICHEL SIMON
JACQUELINE DELUBAC
5e et dernière semaine
ORPHEUM

LOEW'S
A L'AFFICHE
"HOLIDAY IN MEXICO"
En couleurs

PALACE
A L'AFFICHE
"CLAUDIA AND DAVID"

CAPITOL
A L'AFFICHE
Abbott & Costello
"Time of their Lives"

PRINCESS
A L'AFFICHE
"Home Sweet Homicide"
— Aussi —
"Swamp Fire"

IMPERIAL
A L'AFFICHE
"REBECCA"
— Aussi —
"BIG TOWN"

ST-DENIS
A l'affiche
Fernand LEDOUX • Jean CHEVRIER
Ginette LECLERC dans
"LA GRANDE MARNIERE"
— Aussi —
"BONSOIR MESSIEURS"

GAYETY
2.30 - 8.30 P.M.
DOLLY DAWSON
Autres • Jolies danseuses.
"Moonlight Maids on Parade"

Le Détroit se rapproche des leaders

* * * *

Adam Brown compte à deux reprises et Détroit gagne

DETROIT, 22. (P.C.) — Deux points comptés par Adam Brown dans la troisième période ont permis aux Red Wings de Détroit de battre les Rangers de New-York 3-1, ici, hier soir, devant la plus petite foule de la saison, environ 10,000 personnes.

Cette victoire laisse les Red Wings en quatrième place, à un point seulement des Canadiens et des Bruins, qui sont sur un pied d'égalité en deuxième position. Les Rangers, toujours à la queue, en sont à leur huitième match consécutif sans victoire. Ils n'ont réussi qu'une joute nulle, contre les Canadiens, dans cette série.



Adam Brown

Le président Clarence Campbell de la N.H.L. a assisté à la partie, au cours de laquelle 11 punitions, dont trois majeures, ont été imposées. Sid Abel, des Red Wings a été coupé près de l'oeil gauche par un coup de bâton de Grant Warwick à la troisième période, et l'entraineur Frank Walker de Détroit a été frappé à l'oreille par la rondelle. Il a fallu huit points de suture pour fermer sa blessure.

Les Red Wings ont bien protégé leur gardien de buts Harry Lumley, qui n'a eu que 15 lancers à écarter pendant la joute. Charlie Rayner, à l'autre bout de la patinoire, a exécuté 28 arrêts.

Les Rangers ont bien tenu leur bout dans la première période, et Church Russell a compté leur seul point sur une passe de Cal Gardner, dans cet engagement. Roy Conacher a égalé les chances peu avant la fin de la deuxième période, et Brown a ensuite compté les deux points décisifs dans la troisième.

DETROIT. — Buts: Lumley; défenses: Dewsbury et Stewart; centre: Taylor; ailes: Bruneteau et Brown; subs.: Jackson, McCaig, Abel, Lundy, Douglas, Conacher, Gauthier, Lindsay, Couture, Howe.

RANGERS. — Buts: Rayner; défenses: M. Colville et N. Colville; centre: Laprade; ailes: Pike et Hextall; subs.: Laycoe, Lamirande, Warwick, Cooper, DeMarco, Russell, Gardner, Leswick et Moe.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers: Russell, (Gardner) 8.47
Punitions: Brown (majeure), Colville, Moe.

Deuxième période

2—Détroit: Conacher, (Bruneteau et Jackson) . . 18.45
Punitions: Moe, Conacher, Dewsbury.

Troisième période

3—Détroit: Brown (Taylor) . . 1.48
4—Détroit: Brown, (Dewsbury et Couture) . . 8.40
Punitions: Warwick (majeure), Abel, Gardner, Taylor majeure). . .

Taylor devance de 4 points Richard

Billy Taylor, des Red Wings de Détroit, a conservé son avance de quatre points en tête des compteurs de la N.H.L. en obtenant un assist contre les Rangers, hier soir, pour porter son total à 21 points. Roy Conacher, qui a compté le premier point des Red Wings, est maintenant seul en deuxième place avec 17 points, un de plus que Maurice Richard des Canadiens. Voici les meneurs:

	P.	A.	T.
Taylor, Détroit	7	14	21
Conacher, Détroit	8	9	17
Richard, Montréal	10	6	16
Abel, Détroit	8	5	13
Brown, Détroit	8	5	13
Kennedy, Toronto	7	6	13
M. Bentley, Chicago . . .	6	7	13

DANS LA N. H. L.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	12	7	2	3	37	30	17
**Canadiens .... **	**13**	**6**	**4**	**3**	**38**	**32**	**15**
Boston	13	5	3	5	39	30	15
Détroit	15	6	7	2	33	38	14
Chicago	11	4	6	1	41	39	9
Rangers	15	3	9	2	33	50	8

Samedi, 23 novembre:
Rangers vs Canadien.
Détroit vs Toronto.

Dimanche, 24 novembre:
Canadien vs Boston.
Toronto vs Détroit.
Rangers vs Chicago.

Dewsbury passe aux Red Wings

DETROIT, 22. — Albert "Percy" Dewsbury a fait tellement sensation avec les Capitols d'Indianapolis de la ligue Américaine au début de la présente saison que l'instructeur des Red Wings de Détroit Jack Adams s'est assuré ses services.

Dewsbury a vu le jour le 12 avril 1926, à Goderich, Ontario. Il mesure six pieds et deux pouces et fait osciller la balance à 191 livres.

Carson Cooper ,recruteur en chef des Yankees a découvert ce jeune joueur il y a deux ans alors qu'il s'alignait avec les Young Rangers de Toronto, qui faisaient partie de la ligue Junior de l'Ontario. Pendant qu'il s'alignait avec cette équipe, Dewsbury était un ailier droit mais dès qu'il s'est rapporté au camp d'entrainement des Red Wings en 1945, il a été converti en un joueur de défense.

Dewsbury n'est pas assez expérimenté pour faire le saut avec les Red Wings et il a été cédé aux Knights d'Omaha. Ce joueur a affiché une tenue remarquable avec cette dernière équipe et il s'est grandement amélioré. Il possède un redoutable lancer et sait éviter les punitions.

Au début de la présente saison, Dewsbury a été envoyé à Indianapolis mais dès que Jack Adams s'est aperçu que sa défense laissait à désirer, il l'a rappelé. Ce joueur est célibataire et demeure à Toronto durant la saison morte. Il se signale à la balle molle en été.

Deux joutes de la ligue Montréal

La première position sera en jeu ce soir, à l'Auditorium de Verdun, alors que deux autres joutes régulières de la ligue de hockey Montréal seront disputées sur la patinoire de cet endroit. En effet, la 1ère place sera décidée dans la partie mettant aux prises les puissants clubs Canadair et Northern Electric. Cette joute attendue avec impatience des supporteurs du circuit Billy Wray promet d'être contestée du commencement à la fin.

L'instructeur J. Killhorne, du Canadair, est confiant de voir ses porte-couleurs remporter la victoire. Il base ses espoirs sur les Joe Kavanagh, Jack Munn, George Crevier et le capitaine Bert Connelly.

De son côté, le pilote Jimmie Lortie croit que ses Babe Dubé, Dickie Munn, Buddy Ryan Al Harvey, Slim Todd et Steve Albert conduiront son équipe au triomphe.

Le Cardy est viendra aux prises avec le Crane dans la seconde partie au programme. Champions l'an dernier, les joueurs du Cardy n'ont pas encore remporté le triomphe cette saison. Le gérant Doug Keenan a apporté quelques changements sur son alignement de ce soir. Keenan est très optimiste. Il espère voir ses équipiers sortir de leur léthargie ce soir, pour remporter les honneurs de la rencontre. Toutefois, le Crane aligne une équipe combative.

Frank-H. Briggs, gérant de l'hôtel Mont-Royal et lieutenant-commandant dans la marine américaine durant la dernière guerre, mettra la rondelle au jeu, avant la 1ère joute.

Bilan du Hockey

HIER

Ligue Nationale

Détroit 3, Rangers 1.

Ligue Sénior

Royal 8, Valleyfield 3.

Ligue Junior

Canadien 8, Royal 0.
National 8, Verdun 2.

CE SOIR

Ligue Provinciale

Lachine à Cornwall.

Ligue Junior

Cyclones à Wing Wheelers.
Concordia à Lachine.

CLASSEMENTS

Ligue Américaine

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P
Pittsburgh ...	17	9	4	4	77	59	22
Cleveland	16	10	4	2	73	49	22
Indianapolis ..	17	8	4	5	78	41	21
St-Louis	16	5	7	4	59	65	14
Buffalo	15	5	6	4	42	42	14

(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P
Hershey	16	11	4	1	68	34	23
New-Haven ..	16	8	6	2	58	49	18
Providence ...	17	5	9	3	50	75	13
Springfield ...	16	5	9	2	48	70	12
Philadelphie .	16	1	14	1	47	117	3

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ottawa	8	6	2	0	46	31	12
Royal	8	6	2	0	44	22	12
Québec	9	3	5	1	32	42	7
Valleyfield ...	8	3	5	0	26	36	6
Shawinigan ..	9	2	6	1	28	45	5

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Sherbrooke ...	8	5	3	0	48	36	10
St-Hyacinthe .	7	5	2	0	41	32	10
Verdun	9	4	5	0	28	52	8
Cornwall	7	3	3	1	39	23	7
Lachine	8	3	5	0	24	29	6
Victoriaville ..	7	2	4	1	23	31	5

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	4	4	0	0	35	3	8
National	4	2	0	2	25	14	6
Royal	3	2	1	1	19	15	5
Verdun Leafs .	4	1	2	1	15	23	3
Wheelers	2	1	1	0	8	12	2
Lachine	3	0	1	2	9	20	2
Concordia	2	0	2	0	6	9	0
Cyclones	3	0	3	0	7	28	0

Victoire du New Haven sur Flyers

Les Ramblers de New-Haven sont maintenant sur les talons des Bears de Hershey, qui sont en première place dans la section est de la Ligue Américaine. La victoire 3-2 des Ramblers sur les Flyers de Saint-Louis hier soir à New-Haven leur a permis de s'approcher à trois points des Bears. Les Flyers sont en dernière place de la section ouest avec Buffalo.

Après la partie, les Ramblers ont annoncé que le joueur de défense Bill Juzda a été rappelé par les Rangers de New-York, ainsi que l'ailier gauche Joe Bell. Tous deux joueront avec les Rangers contre les Canadiens demain soir à Montréal.

Bell, qui a compté le point décisif hier soir, a obtenu 10 points et quatre assists en treize parties depuis le début de la saison. Norm Burns et Alex Shibicky ont compté les autres points des Ramblers hier soir, et les compteurs des Flyers ont été Bingo Kampman et Carl Liscombe.

Gordon Ouimet aura un essai des Yanks

KIRKLAND LAKE, Ont., 22 — (C.P.)—Les Yankees de New-York, de la ligue Américaine, ont mis sous contrats hier, deux joueurs de baseball amateur, Donlevy, du Kirkland Lake, et Gordon Ouimet, de Noranda. Agés de 18 ans, ces deux joueurs se rapporteront au camp d'entrainement du club Amsterdam, de la ligue Canadienne-américaine, le printemps prochain.

Donlevy, un gaillard de six pieds, 195 livres, est un receveur frappant gaucher. Ouimet est un lanceur gaucher.



Voici l'illustration d'une tactique encore permise par les règlements de la Ligue Nationale. C'est l'application d'un half-nelson, tout comme à la lutte, pour immobiliser un adversaire d'un seul bras. Autrefois, on se servait plutôt du full-nelson, c'est-à-dire l'usage des deux bras. Jimmy Thomson, des Leafs tente d'empêcher Cal Gardner, des Rangers de New-York, de saisir la rondelle.

Visite des Rangers de N.-York sur la glace du Forum, demain

Le Canadien, qui se repose depuis dimanche, reprendra le harnais demain soir alors qu'il recevra les Rangers de New-York sur la glace du Forum. Les deux clubs en seront à leur quatrième rencontre de la saison, ayant gagné et perdu une fois pour annuler l'autre match.

Il y aura encore des absents sur l'alignement tricolore, puisque Buddy O'Connor et Murph Chamberlain ne joueront pas. Il est manifeste que ces deux avants sont insuffisamment remis et Dick Irvin n'entend pas s'en servir avant qu'ils aient retrouvé leur prime condition.

Par ailleurs, les amateurs locaux auront l'occasion d'assister aux évolutions du nouveau venu, George Pargette, aile gauche du club Springfield, qui a été obtenu en échange pour Jos Benoit. Ce dernier s'est résolu à aller jouer à Springfield, avec l'assurance de son retour ici en cas de besoin urgent.

Le Canadien a pris part à un rude exercice sur la glace du Forum, hier, et Emile Bouchard a reçu une légère blessure à la joue gauche, par la pointe d'un patin. Les Champions semblent au meilleur de leur condition et ils manifestent un bel optimisme quant à l'issue de ce match.

Il y aura, demain, un autre match, dans la ligue Nationale, les Red Wings de Détroit devant rendre visite aux Leafs au Garden de Toronto.

Geo. Trautman serait le successeur en vue de William Bramhan?

NEW-YORK, 22. (A.P.)—Dans les cercles de baseball on croit que George Trautman vice-président des Tigers de Détroit, serait le successeur de William G. Bramham, au poste de commissaire de ligues mineures. Apparemment, Trautman obtiendrait ce poste d'ici deux semaines, si Bramham décide de se retirer lors de la prochaine assemblée à Los Angeles. Il se pourrait également que le juge Bramham décide de remplir ses fonctions jusqu'à l'expiration de son contrat en décembre 1948. A tout événement, le choix du successeur de Bramham si naurellement ce dernier se retire, sera déterminé par les ligues Majeures.



George Trautman

Trautman n'a pas encore commenté cette rumeur. Le vice-président des Tigers n'a pas déclaré qu'il serait intéressé à remplir la position, mais de source bien renseignée, certaines gens ont appris que Trautman accepterait un tel poste. Le salaire annuel de Bramham est de $25,000.

NEW-YORK—Leo Milito, 126 1-2, New-York, bat aux points Johnny Larusso, 131, New-York (8).

FALL RIVER, Mass.—Bobby Zoilo, 151, Providence, bat aux points Eddie Alzekzu, 146, Brooklyn (10).

Le Royal monte en première place

Les Royaux, invincibles, ont battu les Braves à Valleyfield

VALLEYFIELD, 22. (P.C.) — Les Royaux de Montréal ont remporté leur deuxième victoire en autant de jours, battant les Braves de Valleyfield 8-3, ici hier soir devant 3,000 personnes, et sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa en première place de la ligue Québec Senior.

Le petit Pit Morin et Cliff Malone ont été les vedettes hier soir, comptant deux points chacun Floyd Curry, Rip Riopelle, Ernie Laforce et Tod Campeau ont compté une fois chacun pour les vainqueurs.

Freddie Kovalchuck a obtenu deux des trois points des Braves et Bill Richardson a compté l'autre. Les Royaux se sont assuré une avance confortable dans la première période lorsqu'ils ont compté quatre points contre un, et leur victoire n'a jamais fait de doute par la suite.

Laforce, Malone et Curry ont donné une avance 3-0 aux Montréalais dans les neuf premières minutes de jeu, et Morin a compté son premier point sept minutes plus tard. Kovalchuck a réduit le déficit des Braves dans la dernière minute de la période, pendant que Laforce était en train de purger une punition.

Dans la deuxième période, les Royaux ont continué de dominer. Riopelle et Morin ont ajouté deux points à leur total, tandis que Richardson a réussi à compter pour Valleyfield. Après que Kovalchuck eut compté son deuxième point au début de la troisième période, Campeau et Malone ont augmenté l'avance des Royaux dans les huit dernières minutes de jeu.

ROYAL — Buts : McNeil; défenses, Laforce et Harvey; centre, Harggarty; ailes, Riopelle et Curry ;substituts : Campeau, Plamondon, Locas, Casavant, Morin, Malone, Pépin.

VALLEYFIELD — Buts : Deschênes; défenses, Orlando et Robidas; centre, Majeau; ailes, Bessette et Brennan; subs.: Pidsony, Stain, Emberg, Joannette, Kovalchuck, Boyer, Richardson, Porteous.

Arbitres : E. Cadieux et P. Reynolds.

Première période

1—Royal, Laforce (Plamondon) 4.45
2—Royal, Malone (Morin) . 7.00
3—Royal, Curry (Haggarty) 8.20
4—Royal, Morin (Casavant, Malone) . . . 16.25
5—Valeyfield, Kovalchuck (Joannette, Emberg) . . 19.15
Punitions : Harvey, Laforce.

Deuxième période

6—Royal, Riopelle (Pépin) . 6.25
7—Valleyfield, Richardson (Strain, Porteous) 9.30
8—Royal, Morin (Casavant) 15.34
Punitions : Harvey, Casavant.

Troisième période

9—Valleyfield, Kovalchuck (Emberg, Joannette) . . 1.55
10—Royal, Campeau (Locas) 12.45
11—Royal, Malone (Casavant, Morin) 18.10
Punitions : Campeau.

Sarcasme de Durocher au sujet de Dressen

NEW YORK, 22. — Léo Durocher qui doit rencontrer Branch Rickey, président des Dodgers en fin de semaine a déclaré hier à un rédacteur sportif de New-York que Chuck Dressen l'avait beaucoup aidé durant la dernière saison.

"Mais quand j'entends les personnes dire que Dressen menait le club, qu'il choisissait les lanceurs et qu'il formait l'alignement des frappeurs à tous les jours, cela me fait rire" a dit Léo. "Je ne crois pas que nous fermerons les portes parce qu'il est parti avec les Yankees" a ajouté le gérant des Dodgers.

Deux autres parties juniors à Lachine

Deux autres paties seront à l'affiche dans la ligue Junior ce soir, et elles seront disputées à l'aréna de Lachine. Dans la première joute, les Cyclones de Verdun tenteront de remporter leur première victoire de la saison tandis que le Concordia sera opposé aux Rapides de Lachine dans le deuxième engagement.

Dans la deuxième joute, les Rapides de Lachine, gérés par Sid Sloan, sont déterminés à infliger une défaite au Concordia afin de se rapprocher des meneurs de la ligue Junior. Le Lachine a causé deux fortes surprises depuis le début de la saison. En effet, cette équipe qui en est à sa première saison dans la ligue junior, a réussi à annuler avec le Verdun au compte de 5 à 5 et avec le National par 4 à 4.

On s'attend à un beau duel de gardiens de buts entre Robert Bleau et Roland Morrissette. Ces deux cerbères en sont à leur première saison dans la ligue Junior. Parmi les joueurs des Rapides on remarque: François Desmarais, Aimé Bourgie, Léon Pilon, Roland Duranceau et quelques autres. Les espoirs du Concordia reposent sur Robert Bleau, Flynn, Cyr, Jacques Richard, André Bernatquetz et quelques autres.

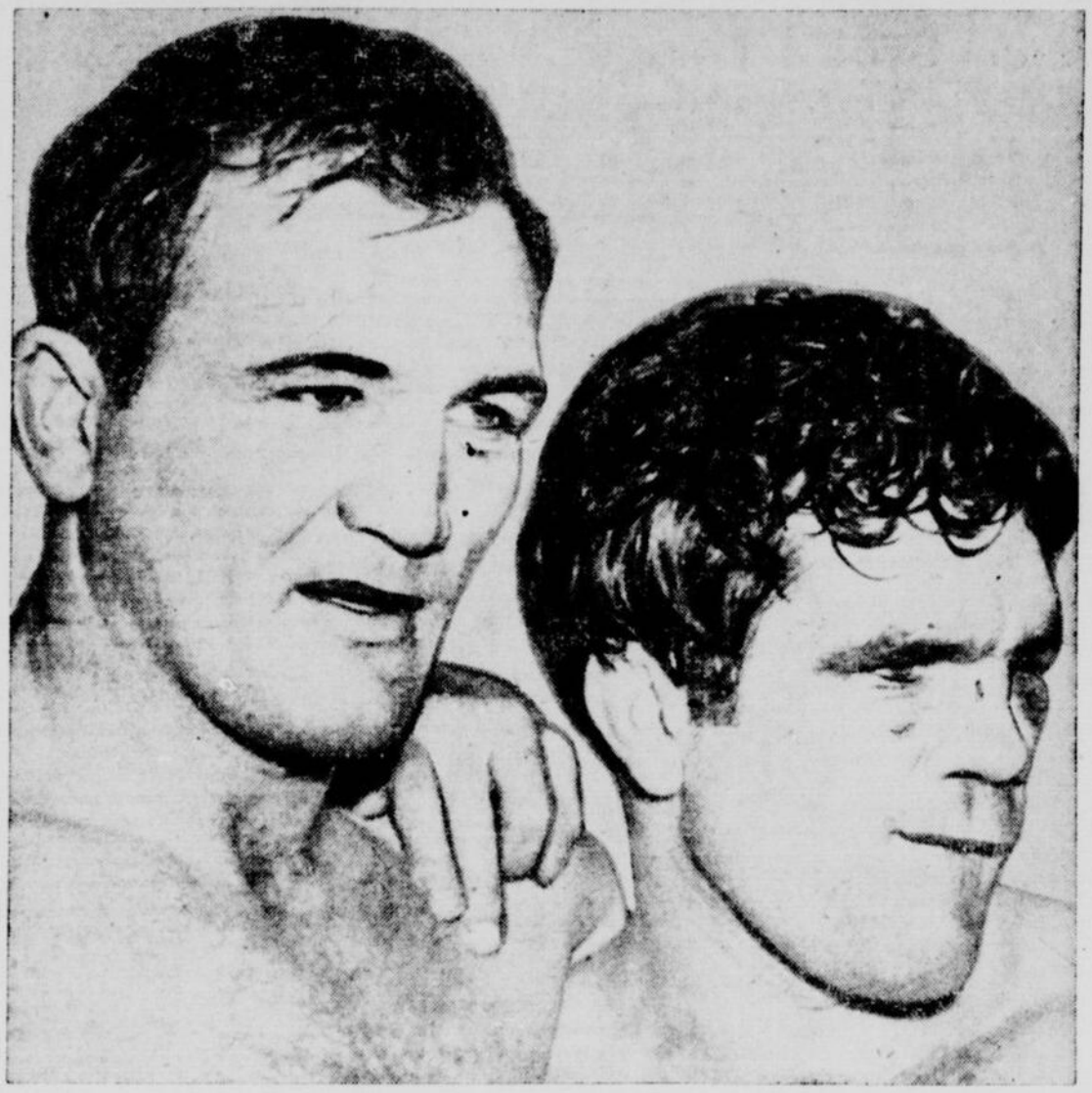
Dans la première joute, les Cyclones, qui n'ont pas fait fureur depuis le début de la cédule régulière, tenteront de gagner leur première joute de la saison aux dépens du Wing Wheelers. Cette dernière équipe, qui aligne des joueurs pesants, est favorite pour l'emporter. Wing Wheelers, géré par Mickey Hennessey, sera au grand complet. Le gardien de buts, Harold Murphy, tentera de l'emporter sur "Gump" Worsley.

Ouverture du hockey Intercollégial le 3 décembre, au Forum

C'est le 3 décembre prochain, que la ligue intercollégiale inaugurera ses activités pour une seconde saison. Cette ouverture est attendue avec impatience par les milliers de supporteurs de nos grands collèges. On a hâte de voir évoluer à nouveau ces jeunes étudiants qui jouent toujours avec fougue et enthousiasme.

Pour l'ouverture, les dirigeants ont ménagé un programme de choix. Dans une première joute, les deux éternels rivaux de l'an dernier, le Sainte-Marie et le Mont Saint-Louis en viendront aux prises sur la glace du Forum, à 1 h. 30. Les deux équipes sont déjà bien entraînées, jouissant depuis la mi-octobre de la glace du Forum. Ces jours-ci nous ferons connaître l'alignement complet des deux équipes qui restent dit-on, fort puissantes malgré des pertes considérables. Que fera Sainte-Marie sans Bockstael, Bisaillon, Proulx et Leboeuf? Et le Mont Saint-Louis sans Dubois, Charest, Rouleau et Ranger? C'est ce que sauront les nombreux supporteurs de ces deux populaires institutions qui se rendront au Forum, mardi le 3 décembre, à 1h.30.

Pendant ce temps, à Lachine, les valeureux champions de l'an passé, affronteront les équipiers du collège Jean de Brébeuf, nouveaux venus dans le circuit de l'Intercollégiale. Brébeuf a toujours eu des équipes redoutables, remarquables par leur jeu d'ensemble. D'autre part, ceux qui ont vu à l'oeuvre l'équipe du Laval, n'ignorent pas le jeu fini et de cohésion que ces jeunes équipiers offrirent au public dans les éliminatoires de l'an dernier. Les deux équipes également rapides, également jeunes, également déterminées à vaincre se surveilleront de près et se feront une lutte sans merci dans l'espoir de mériter à leur équipe respective une première victoire. Brébeuf voudra débuter en vainqueur. Laval est champion qui aura raison?



A gauche, Joe Baksi, poids lourd américain, et, à droite, Freddy Mills, qui perdit sur K.O. technique en six rondes aux mains de Baksi. Incidemment ce dernier, qui ressemble fort à Tommy Farr, le gros boxeur gallois, s'embarque en fin de semaine pour revenir en Amérique. Il retournera en Europe au milieu de l'hiver.

Sherbrooke et St-Hyacinthe en tête

Le secrétaire de la ligue Provinciale nous informe du classement revisé de cette ligue de hockey. On sait qu'il y a quelque temps, le club de Lachine a vu plusieurs de ses victoires annulées parce que la direction de ce club avait négligé d'enregistrer officiellement ses jopeurs avant le début de la saison.

D'après le nouveau classement, Sherbrooke et St-Hyacinthe se trouvent sur un pied d'égalité avec cinq victoires chacun, suivis du Verdun avec quatre victoires. Cornwall vient en quatrième place avec trois victoires et une partie nulle, Lachine en cinquième place avec trois victoires pendant que le Victoriaville est en dernière place n'ayant remporté que deux victoires en sept parties.

Les inscrits du King's Plate

TORONTO, 22. (P.C.) — Les inscriptions pour la prochaine épreuve du King's Plate, qui sera courue à la piste Woodbine, entre le 22 et le 29 mai prochain, seront acceptées à compter du 2 décembre, a annoncé hier l'Ontario Jockey Club. La 89e reprise de cette vieille course au Canada sera ouverte pour tous les chevaux canadiens de trois ans, pour le prix traditionnel de 50 guinées et une bourse additionnelle de $10,000.

Roy finira par demeurer à Cuba

Jean-Pierre Roy, lanceur des Royaux, est parti hier, à destination de Cuba, où il jouera cet hiver. Roy signera un contrat de trois ans pour jouer à la Havane et il sera automatiquement banni du baseball organisé. Avant son départ il a déclaré que cette perspective ne l'inquiétait aucunement, car l'offre qu'il a reçue est fort intéressante.

Lou Thesz vs K.O. Koverley au Forum

Les amateurs de sensations seront servis à souhait par le matchmaker Ed. Quinn, qui leur offre pour sa finale de mercredi prochain, au Forum, un match entre K. O. Koverley et Lou Thesz.

Koverley se spécialise autant à la boxe qu'à la lutte, étant un ancien pugiliste et c'est avec ses poings qu'il gagne la plupart de ses rencontres de lutte.

Thesz n'est pas un manchot non plus dans le "manly art" et ses coups ont ordinairement un effet léthargique sur ses adversaires L'athlète hongrois risque son championnat du monde contre l'irascible Koverley, qui est d'origine canadienne.

Poste de coach à Drillon

CHARLOTTETOWN, I.P.E., 22. (P.C.)—Gordon Drillon, ancien ailier droit des Maple Leafs de Toronto et des Canadiens de Montréal dans la ligue Nationale de hockey, est devenu joueur-instructeur d un club senior de Charlottetown, cette saison. Drillon dirigera le club de la Légion, dans la ligue de la Cité de Charlottetown. Les trois autres équipes du circuit sont Wales College, l'Université St-Dunstans et la Marine.

Pucci malade, le match est remis

Devant la maladie soudaine de Frankie Pucci, de Toronto, qui devait faire les frais de la finale, mardi prochain, au Coliseum, contre Fernando Gagnon, de Québec, le matchmaker Raoul Godbout a décidé de contremander cette séance de boxe.

Godbout n'a pas voulu choisir un suppléant à Pucci, à qui le médecin a conseillé fortement de prendre une semaine de repos. Dans les circonstances, il était difficile d'en venir à une autre décision.

Le club Houston est enfin victorieux

Les Skippers de Houston, qui n'avaient réussi qu'un match nul dans leurs huit premières parties, ont finalement remporté une victoire dans la ligue des Etats-Unis hier soir, battant les Oilers de Tulsa, meneurs de la section Sud, 5-4. Dans une autre joute, les Saints de St-Paul sont restés seuls en deuxième place de la section nord en battant les Pla-Mors de Kansas-City 4-3.

Tom Rockey et Paul Mundrick ont compté deux points chacus pour Houston et Ducky Skinner a obtenu l'autre, tandis que Bus Wycherley, Scotty Mair, Buddy Hellyer et Sadler ont compté pour les Oilers.

A St-Paul, Joe Shack, Bobby Dew, Jack Cain et Vic Myles ont compté pour les vainqueurs, et Butch McDonald, Jimmy Fowley et Silvestri pour Kansas City. Myles a compté le point décisif à la troisième période après que Kansas City eut exécuté un ralliement ed trois points pour égaler les chances.

AKRON, O.—Tippy Larkin, 143 1-2, Garfield, N.J., knockoute Tommy Mills, 144 1-2, Valley Stream, N. Y., (4).

Troisième blanchissage d'un jeune Cerbère

* * * *

3ème blanchissage consécutif de Roy Scurrah, du Canadien

Roy Scurrah, le sensationnel gardien de buts des Canadiens, est devenu le "Monsieur Zéro" du hockey junior, hier soir, lorsqu'il a réussi son troisième blanchissage consécutif, 5-0, aux dépens des Royaux, dans la première joute d'un programme-double au Forum. Le National a déclassé les Maple Leafs de Verdun 8-2 dans la deuxième partie.

Scurrah, qui n'a été déjoué que trois fois depuis le début de la saison, a été invincible une autre fois hier soir, et sa défense l'a bien protégé. L'offensive des Canadiens n'a rien laissé à désirer, et les jeunes Habitants sont maintenant seuls en tête du classement, avec une avance de deux points sur le National, qui a supplanté les Royaux en deuxième place.

Gilles Dubé, qui est venu de Sherbrooke pour s'assurer une place avec le club cette saison, a mené l'attaque des Canadiens, avec trois points. Fred Denny et Ernie Roache ont compté les autres, tandis que Jos. Lépine a obtenu deux assists. Les Canadiens ont pris une avance 3-0 dans la première période et ont compté un point dans chacune des deux autres.

Dans la deuxième partie, le National a toujours été à l'avant après que André Corriveau eut compté le premier point, 30 secondes seulement après le début de la joute. Le National menait 3-1 à la fin de la première période, et 6-2, après la seconde. Dans la troisième, les joueurs de Georges Mantha ont ajouté deux autres points à leur total.

Les Leafs, qui avaient joué contre les Royaux la veille, étaient fatigués et n'ont offert qu'une faible opposition aux vainqueurs. André Richard et Corriveau ont compté trois points chacun, et Georges Bougie a obtenu les deux autres. Raymond Léger, jeune frère de Roger des Canadiens de la N.H.L., a compté les deux points des Leafs.

Première période

1—Canadien: Denny (Dubé) . 6.45
2—Canadien: Dubé (Denny et Lépine) 9.07
3—Canadien: Dubé (Lépine). 14.40
Pun.: Lépine.

Deuxième période

4—Canadien: Roach (Morenz) 4.10
Pun.: Armstrong.

Troisième période

5—Canadien: Dubé (Denny) 19.58
Pun.: Knox, Orlando, Dennis, Laplante et Manastersky.

Deuxième partie

Première période

1—National: Corriveau (Bougie) 0.30
2—National: Bougie 2.50
3—Verdun: R. Léger (Perron) 19.20
4—National: Bougie 19.33
Pun.: McArdie, Gratton, Gagnon.

Deuxième période

5—National: Richard (Gratton et Robert). . . . 4.00
6—National: Richard (Gratton) 11.05
7—Verdun: R. Léger (Beggs) 11.50
8—National: Corriveau . . . 14.30
Aucune punition.

Troisième période

9—National: Richard (J. Jeanneau) 13.13
10—National: Corriveau . . . 13.35
Pun.: C. Léger, McArdie (2 minutes et mauvaise conduite), McKissock, Richard, Beggs.

Dixie Sweep gagne la bourse Hambleton

BOWIE Md., 22. — Dixie Sweep à Harrison Elliott, avec l'apprenti jockey Willie Barr en croupe, s'est adjugé la bourse Hambleton, qui constituait la vedette de la journée d'hier à la piste de Bowie. Il gagna par une longueur cette épreuve d'un mille et un-seizième. Adorant arriva deuxième et Orange Blossom fut troisième.

Dixie Sweep donna un rendement de $19.10 au pari mutuel et il couvrit la distance dans le temps rapide de 1.49 4-5 minute devant plus de neuf mille personnes.

Le GOLF

JIM DEMARET EN AVANT

ATLANTA, 22. (P.C.)—Jimmy Demaret, de Houston, a réussi un score de 67, cinq coups de moins que la normale, pour prendre une avance de deux coups sur 150 autres concurrents, dans la première ronde du tournoi-invitation du club Druid Hills, hier. Le tournoi offre $12,000 en bourse.

Demaret a joué ses neuf premiers coups en 34 coups et il a terminé sa randonnée avec un total de 33 pour les neuf premiers trous, en dépit d'une légère pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée.

Lou Worsham, de Washington et Tommy Bolt, de Shreveport, sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec 69 chacun, suivis de Dutch Harrison, de Little Rock, et Ray Hill, de Shreveport, avec 70.

Stan Horne, de Montréal, a réussi un score de 74, deux coups au-dessus de la normale, et Jules Huot, aussi de Montréal et le seul autre Canadien dans le tournoi, a joué ses 18 trous en 78 coups.

Doerr s'infecte une main

EUGENE, Oregon, 22. — (P.A.) Bobby Doerr, le deuxième but des Red Sox de Boston, a quitté l'hôpital, hier, après avoir subi des traitements pour une infection à une main. Doerr s'était fait une "ampoule" en fendant du bois à sa ferme à Illabe, sur la Rivière Rouge, et dut entrer à l'hôpital pour faire soigner l'infection qui s'est développée plus tard.

Dans la ligue Intercollégiale de basketball

L'Ecole Supérieure St-Stanislas est montée en deuxième position sur un pied d'égalité avec le Mont St-Louis dans le classement de la ligue Inter-Collégiale de ballon au panier en remportant une belle victoire sur les Arts Graphiques par 28 à 19; en aucun temps l'E.S.S.S. ne fut réellement menacé par les Arts Graphiques qui durent jouer sans les services de deux de leurs joueurs présentement malades. Dans cette rencontre Béliveau s'est particulièrement signalé en comptant 13 points pour l'E.S.S.S. pilotée par le Frère Oscar; Robert Lamarre fit un travail considérable pour son club les Arts Graphiques.

Le Plateau qui est revenu dans le circuit de la ligue Inter-Collégiale après une absence de trois ans a certainement fait belle figure contre les champions du collège Ste-Marie qui n'a pas encore connu la défaite cette saison; le Plateau fut vaincu par 24 à 16. Cette joute fut plutôt dure car 4 joueurs furent expulsés de la partie dont trois joueurs du Plateau. Désormeaux et Barbeau furent les meilleurs compteurs du Ste-Marie tandis que Boivin s'est distingué pour le Plateau que dirige Paul Stuart.

Mardi prochain, le 26 novembre, le Mont St-Louis recevra l'E.S.S.S. à 7.00 heures; ces deux clubs sont sur un pied d'égalité; dans la deuxième partie les Arts Graphiques joueront contre le Ste-Marie.

Voici le sommaire des joutes jouées cette semaine:

E.S.S.S.: 28 points

	P.	LL.	PTS.
Hémond	3	2	8
Bertrand	0	2	2
Bélanger	1	0	2
Bruno	0	0	0
Garneau	1	0	2
Pagé	1	0	2
Béliveau	6	0	12
	12	4	28

ARTS GRAPHIQUES: 14 points

	P.	LL.	PTS.
Beaudoin	0	0	0
Lamarre	6	0	12
Simpson	1	0	2
Lavery	0	0	0
Drouin	0	0	0
Tremblay	0	0	0
	7	0	14

STE-MARIE: 24 Points

	P.	LL.	PTS.
Cyr	3	0	6
Dagenais	1	0	2
Day	1	0	2
Désormeaux	2	0	4
Desjardins	0	0	0
Barbeau	5	0	10
Aquin	0	0	0
Chartier	0	0	0
	12	0	24

PLATEAU: 16 points

	P.	LL.	PTS.
Boivin	4	0	8
L'Abbé	2	0	4
Lamarre	0	0	0
Ribeault	1	0	2
Schmout	0	0	0
Chartier	0	0	0
Christiani	0	0	0
Beauregard	1	0	2
	8	0	16

C'est en Nouvelle-Guinée que l'on trouve le plus de variétés de l'oiseau-pêcheur.



Le clou des dernières journées du concours hippique du Royal Winter Fairs, à Toronto, fut la performance de Valera Sayre, de Pittsburgh, avec "Brown Derby", qu'elle conduisit en deuxième place, pour une bourse de $300, dans le stake des ponies de selle. Valera n'a que 11 ans.

Stan Musial est le joueur le plus utile dans la Nationale

NEW-YORK, 22. (P.A.) — Stanley Frank Musial, le premier but-étoile des Cardinaux de St-Louis, et champion frappeur de son circuit avec une moyenne au bâton de .365, a été choisi aujourd'hui comme le joueur le plus utile de la ligue Nationale pour la saison 1946.

Musial, qui a célébré son 26ème anniversaire de naissance hier, a déjà été choisi une fois, en 1943, pour cette distinction. Cette année, il a reçu le plus fort total de votes jamais accordé à un joueur depuis que la méthode de classification en vigueur aujourd'hui a été adoptée, en 1938.



Stan Musial

Le premier but des Cards a obtenu un total de 319 points dans le scrutin auquel 24 chroniqueurs de baseball représentant les huit villes de la Nationale ont participé. L'ancien record était de 305 points, obtenus par Jimmy Foxx des Red Sox de Boston en 1938. L'ancien record de la National était détenu par Bucky Walters des Reds de Cincinnati, qui a obtenu 303 points en 1939.

Musial a reçu 22 des 24 votes de première place, et les deux autres chroniqueurs l'ont placé respectivement deuxième et neuvième. Dixie Walker, des Dodgers de Brooklyn, a obtenu la deuxième place avec un total de 159 points. Le populaire voltigeur, dont la moyenne au bâton de .323 et les 116 points ont failli donner le championnat aux Dodgers, n'a pas reçu un seul vote pour la première place, mais neuf chroniqueurs l'ont placé deuxième sur leurs bulletins.

Deux joueurs des Cardinaux, le voltigeur Enos Slaughter et le lanceur gaucher Howie Pollet, suivent Walker dans le classement, Slaughter, dont la course sensationnelle du premier but au marbre a donné le point décisif de la dernière partie de la Série Mondiale aux Cardinaux, a reçu les deux votes de première place qui n'ont pas été accordés à Musial. Il a conservé une moyenne au bâton de .300 dans la saison régulière et a fait compter 128 points. Dans le scrutin, il a obtenu un total de 144 points.

Pollet, qui a mené le circuit en victoires avec 21, est le seul autre joueur qui ait obtenu plus de 100 points. Son total est de 166. Le droitier Johnny Sain de Boston, qui a gagné 20 parties cette année, a pris la cinquième place avec 95 points.

Les autres des 10 meneurs sont Harold Pee Wee Reese, le brillant arrêt-court de Brooklyn, 79 points; Ed Stanky, combatif deuxième but des Dodgers, 67; Del Ennis, voltigeur des Phillies et candidat sérieux au titre de recrue de l'année, 61; Pete Reiser, voltigeur des Dodgers et champion voleur de buts du circuit, 58; et Phil Cavarrette, premier but et voltigeur des Cubs de Chicago, 49. Cavaretta a été choisi comme le plus utile l'an dernier.

Baksi laissera l'Europe demain

LONDRES, 22. (P. C.)—Après une fructueuse tournée en Europe, le boxeur poids lourd Joe Baksi quittera le sol européen samedi, pour les Etats-Unis. Le matchmaker Jack Solomons retournerait en Angleterre en janvier prochain pour y rencontrer le champion britannique, Bruce Woodcock.

Durant son séjour outre-mer, Baksi a défait par K.O. Freddie Mills et il a remporté plusieurs autres rencontres d'exhibition en Tchécoslovaquie.

59ème congrès annuel de la Amateur Skating Association

Champlain Provencher, autorité sportive très connue dans le Dominion, a été réélu à l'unanimité secrétaire-trésorier honoraire, tandis que William E. Roughton, athlète bien connu du M.A.A.A. a été réélu président de l'Amateur Skating Association of Canada, au 59e congrès annuel qui a eu lieu à l'hôtel Windsor. Tous les rapports soumis à l'assemblée par les officiers de l'Association et les délégués, ont été adoptés.

Les championnats canadiens pour 1947 ont été approuvés:

Patinage de vitesse pour le championnat du Canada à Sudbury, Ont., les 6 et 7 février prochain; championnats canadiens pour le patinage de fantaisie qui auront lieu à Toronto les 16 et 18 janvier 1947 et le championnat du nord d'Amérique qui aura lieu chez le club Minto, Ottawa, les 28 et 29 du mois de mars, 1947. Les championnats du Monde pour Dames, Messieurs et Couples pour 1947 auront lieu à Stockholm, Suède, les 14 et 16 février. Le championnat du Monde pour patinage de vitesse aura lieu à Oslo, Norvège, les 15 et 16 février, 1947.



Wm. E. Rougaton

Les championnats d'Europe pour le patinage de fantaisie pour Dames, Messieurs et couples auront lieu à Davos, Suisse, les 1 et 2 de janvier, 1947, et les championnats de patinage de vitesse pour hommes, auront lieu à Stockholm, Suède, les 6 et 7 du mois de février, 1947.

Les championnats du Monde et d'Europe sont sous la direction de l'Union Internationale du Patin, dont fait partie l'Amateur Skating Association of Canada.

Les associations suivantes sont membres de l'Amateur Skating Association of Canada: Canadian Figure Skating Ass'n du Départ. de Fantaisie de l'A.S.A. of Canada; Maritime Provinces A. S. A.; Province of Québec A. S. A., Sudbury A.S.A., Manitoba A.S.S. A., Saskatchewan A.S.A., et l'Alberta Amateur Skating Association.



C. Provencher

Avant l'assemblée, les officiers et délégués furent banquettés par le président M. Roughton: S. Leslie Robertson, F. M. Shannon, S. P. Spinney, J. S. Neill, Willie Logan, Jack Speak, W. E. Rowlands, John W. McGregor et Champlain Provencher.

Comme par le passé, les membres des associations affiliées apporteront tout leur appui au développement du patin dans leur territoire resectif.

Les officiers suivants ont été élus pour 1946-47:

Patron: Son Excellence le Vicomte Alexander, G. C. M. G., G. C. B., C.S.I., D.S.O., M.C.; présidents honoraires: le col. Sir H. Montagu Allan, C.V.D., E.D., Frank White, de Saint-Jean, N.B., Jackson Dodds, C.B.E., Dr A. S. Lamb, Université McGill, Montréal; président, William E. Roughton, M.A.A.A.; vice-présidents: Chief député S. P. Spinney, Saint-Jean, N.B.; Jack Speak, M.A.A.A. et P.Q., A.S.A.; A. A. Campbell, Edmonton, Alberta; secrétaire et trésorier honoraire: Champlain Provencher, Montréal; représentant du département de patinage de fantaisie de l'Amateur Skating Association of Canada, Geo M. Patterson, Montréal. Membres du comité exécutif: John W. McGregor, Leslie Robertson, Jean St-Pierre, Willie Logan, Arthur Rowlands, Montréal; A. J. Montabone, Toronto, Ont.; H. J. Kilpatrick, F. M. Shannon, M. R. Ingraham, J. S. Neill, Saint-Jean, N.B.; Percy Ganser, Winnipeg, Man.; Clarence Downey, prés. S.A.S.S.A., Saskatoon, Satkatchewan; recordeurs des votes, Jack Speak et Willie Logan.

137 pur-sang ont été vendus pour la somme de $351,950

LEXINGTON, Ky, 22. — (P.A.) 137 pur-sang ont été vendus pour une somme total de $351,950, c'est-à-dire une moyenne de $2,352 chacun, aux ventes à l'enchère de Keeneland, hier. Avant-hier, la moyenne avait été de $6,250.

Quatre chevaux seulement ont été vendus pour des sommes de plus de $10,000. Allen T. Timmons a vendu First Reward, un pur-sang de quatre ans, à l'écurie Grissom-Sherman pour $13,000, et Bill Stremmel un agent, a payé $11,000 pour Calladee, une jument de 12 ans, de l'écurie Stoney Creek.

Mme R. J. Barbin a cheté un poulain d'un an, rejeton de War Dog, au coût de $11,500. Ce pur-sang faisait partie de la consignation de F. D. oKontz et John L. Kitchen, qui ont vendu un autre rejeteon de War Dog à W. M. Wickham pour $10,000.

Le Dr Fauteux ministre

M. Lalonde orateur?

OTTAWA, 22, (D.N.C). — Il n'est pas impossible que les remaniements ministériels d'avant la session englobent aussi la présidence de la Chambre des Communes. Dans les milieux autorisés, on envisage toujours la perspective de voir entrer dans le cabinet l'hon. Gaspard Fauteux, qui a été l'Orateur de la Chambre depuis deux ans.

Le choix de son successeur éventuel fait beaucoup gloser à l'heure présente. Certains prédisent que ce serait M. Maurice Lalonde, député de Labelle. M. Lalonde tint la vedette sur la fin de la dernière session par la manière, dont il guida les débats orageux de la Commission parlementaire d'enquête sur la grève de l'acier et des autres industries connexes. On a aussi mentionné le nom de M. Paul-Emile Côté, de Montréal-Verdun.

Si le Dr Fauteux devient ministre, tout laisse prévoir qu'il ira aux Postes, tandis que l'hon. Ernest Bertrand serait nommé juge. Mais un changement de ce genre obligerait le gouvernement à une nouvelle élection complémentaire et cela, cette fois, dans le comté de Laurier, à Montréal.

Quant aux remaniements ministériels proprement dits, on parle plus que jamais de la possibilité que M. Hughes Lapointe, adjoint du ministre de la Défense, succède à l'hon. Douglas Abbott. Certains pensent également que M. Léopold Langlois, député de Gaspé, pourrait être nommé adjoint naval à la Defense.



**Les excentriques joueurs de ballon au panier de la "House of David" joueront une partie d'exhibition contre le National senior, composé de joueurs américains, dimanche après-midi, à 2 heures, à la Palestre Nationale. Ce sont, à genoux: Hamilton, Burgett; debout: Stieneke, Faulkner (joueur de 6 pieds et 7 pouces) et Short. Cet événement marquera l'ouverture de la semaine de l'activité au National.*

* * *

La Maison de David sera l'hôte de la Palestre dimanche

La grande semaine de l'activité du National s'ouvrira dimanche, le 24 novembre, à 2.00 heures à la Palestre, alors que l'équipe de ballon au panier la "House of David" rencontrera le National senior.

Après les retentissants succès remportés dans tous les grands centres des Etats-Unis, du Mexique et du Canada par l'équipe de ballon au panier de la "House of David" réputée par l'excellence de son jeu, la Palestre Nationale a pris des arrangements afin de la présenter dans son gymnase.

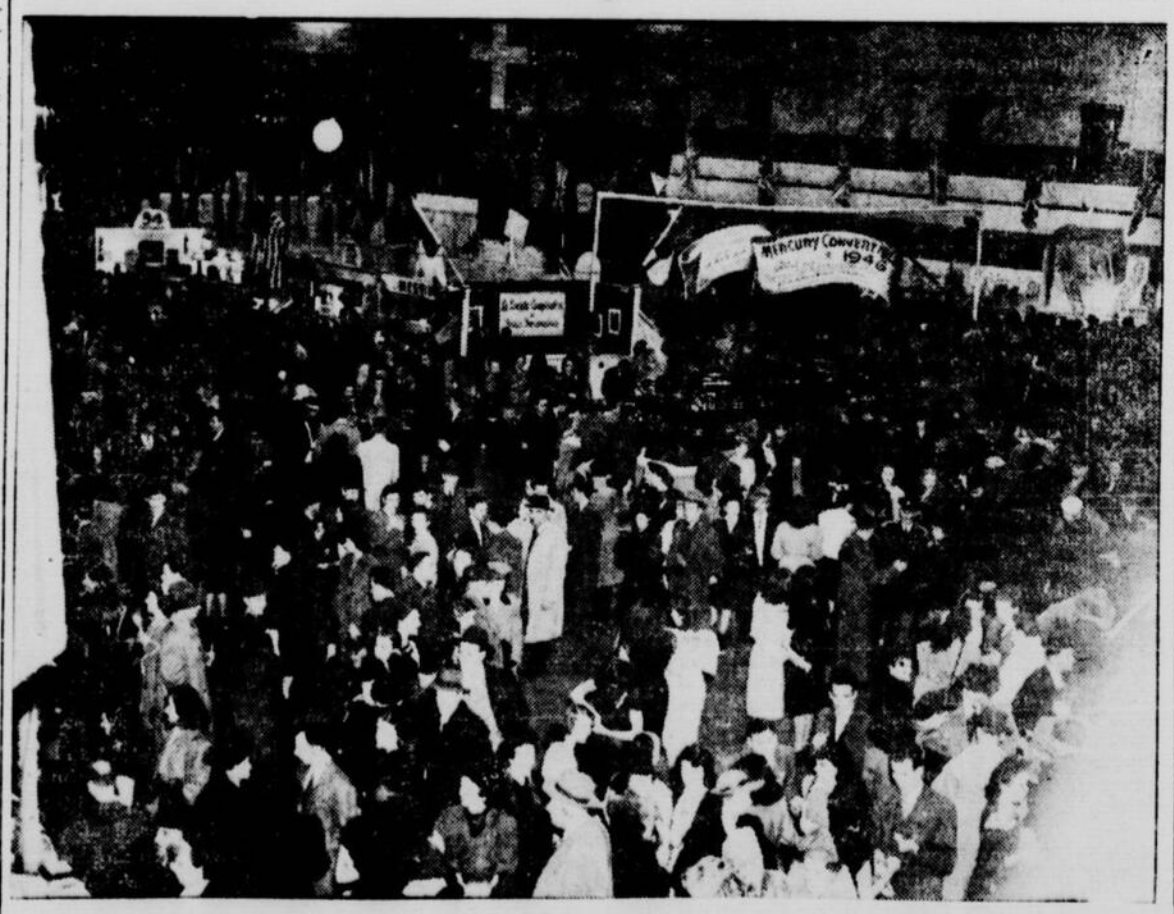
Pour faire face à cette puissante équipe le National senior alignera une équipe entièrement composée de joueurs américains. La "House of David" a joué 1012 parties et a l'imposant record de 908 victoires contre 104 défaites. Cette équipe joue contre les meilleurs clubs d'étoiles des différents centres. C'est la seule équipe où les joueurs portent de longues barbes; en plus d'être des artistes consommés dans la façon de manipuler le ballon ces joueurs mêlent l'adresse à la comédie et tiennent leur public dans l'ébahissement le plus complet. Parmi ces joueurs réputés nous verrons évolué Bill Stieneke, le réputé receveur des Yankees de New-York; en 1945 Bill avait contribué à éliminer les Royaux de Montréal de la série du championnat de la ligue Internationale; il jouait alors pour les Newark Bears.

Thom Hamilton a joué 1640 parties sans repos; il est considéré comme le plus habile passeur de l'équipe. Il y a aussi Gordon Burgette avant de 6 pieds et 3 pouces et "Tiny" Failkner le centre de 6 pids et 7 pouces et le rusé Paul Short de 6 pieds et 3 pouces qui est remarquable pour ses lancers d'une main.

Au début de l'après-midi, le Querbes rencontrera le National intermédiaire dans une rencontre de la Montreal Basket Ball League.

Les amateurs qui désirent assister à cet excellent programme devront se procurer des billets à la palestre Nationale.

Et le Manège militaire était rempli à craquer



La Patrie

Cette foule ne donne encore qu'une faible idée de la foule qui se pressait hier soir, au Manège militaire de la rue Craig, à l'occasion de l'ouverture officielle du pot pourri de charité. Une heure plus tard, on avait peine à circuler dans la vaste enceinte qui peut contenir cependant des milliers de personnes. Le maire de Montréal, M. Camillien Houde et autres personnages de marque ont assisté à la cérémonie d'inauguration du pot pourri de la Chambre de Commerce des Jeunes.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative aux employés de garages, dont la juridiction territoriale s'étend à l'Ile de Montréal, l'Ile Jésus et toutes les municipalités situées en entier ou en partie dans un rayon de dix (10) milles de leurs limites.

L'avis d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 16 novembre 1946, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre:

D'UNE PART:

"The Montreal Automobile Trade Association Limited", La Section de l'Automobile de l'Association des Marchands détaillants du Canada inc.

ET, D'AUTRE PART:

Le Syndicat national de l'Automobile de Montréal, L'Association canadienne des Travailleurs de l'Automobile,
pour les employeurs et les salariés du commerce visé suivant les conditions ci-après:

I.—**Définitions:** — Pour les fins du présent décret, les termes suivants auront la signification qui leur est ci-après donnée:

a) Apprenti: Toute personne qui apprend l'un des métiers de l'industrie de l'automobile.

b) Artisan: Toute personne faisant seule ou en société un travail régi par le décret ou tout employeur ou employeur professionnel lorsqu'il fait pareil travail.

c) Compagnon: Toute personne ayant terminé son apprentissage dans l'un des métiers de l'industrie de l'automobile, tels que charron, débosseur, électricien, forgeron, machiniste, mécanicien, menuisier, nettoyeur de bourrures, peintre, peintre-lettreur, rembourreur, spécialiste en réparations de radiateurs, soudeur, tinturier, tôlier, vérificateur, vitrier, vulcanisateur, etc. Cette énumération n'est pas limitative.

d) Démolisseur: Toute personne faisant la démolition ou employée à la démolition des véhicules-moteurs dans le but de vendre ou d'emmagasiner les pièces, ou d'en vendre le métal comme rebut (scrap).

e) Gardiens de nuit "A" et "B": Le gardien de nuit, classe **"a"** est celui dont les fonctions se bornent seulement et exclusivement à garder l'établissement ou la place d'affaires.

Le gardien de nuit, classe **"b"** est celui qui en plus de garder l'établissement ou la place d'affaires, ouvre les portes, place les voitures, nettoie l'établissement ou effectue de menus services d'urgence.

f) Homme de service: Employé qui conduit des véhicules-moteurs, vend de l'essence, lave les véhicules-moteurs, fait le nettoyage ou le chauffage de l'établissement, change les pneus ou les batteries électriques, graisse les véhicules-moteurs exécute de menus services d'urgence, tels que remplacement de courroies d'éventail, de bougies ou de tout autre menu accessoire de véhicules-modernes. Devra toutefois être exclue, l'installation de radios, des appareils à climatiser l'air (air conditioned units) et des interrupteurs pour les signaux de direction (direction signal switches) laquelle sera faite par un compagnon.

g) Salarié: Tout apprenti, ouvrier qualifié ou compagnon, tout manoeuvre ou ouvrier non qualifié, artisan ou employé qui travaille individuellement en équipe ou en société, à l'exception des commis, des employés de bureau et des employés préposés à la vente des automobiles.

h) Vérificateur: Tout employé affecté à la vérification mécanique des véhicules-moteurs. Il doit être un mécanicien de première ou deuxième classe mais, dans tous les cas, son salaire doit être celui du mécanicien de première classe.

i) Atelier de mécanique: Tout endroit où il se fait du travail ou de la réparation sur les véhicules-moteurs ou toutes pièces d'iceux.

j) Débit d'essence: Tout endroit fixe ou mobile où il se fait la vente de l'essence ou de lubrifiants pour l'usage de véhicules-moteurs.

k) Garage: Tout endroit où les véhicules-moteurs sont réparés, transformés, démolis ou remisés. Sont considérés comme garages et, par conséquent, assujettis au décret, tous les établissements où se fait exclusivement ou en partie la réparation des accessoires ou pièces nécessaires à la conduite ou au fonctionnement d'un véhicule-moteur, que ces accessoires ou pièces soient séparés du véhicule-moteur ou non.

l) Station de Service: Tout endroit où les véhicules-moteurs sont lavés, nettoyés, polis ou librifiés.

m) Terrain de démolition: Tout endroit où les véhicules-moteurs ou certaines parties d'iceux sont mis en pièces dans un but de vente, d'emmagasinage, de réparation, ou démolis pour vendre le métal comme rebut (scrap).

n) Terrain de stationnement: Tout endroit, réservé au stationnement des véhicules-moteurs.

o) Taux de salaire régulier: Le taux de salaire régulier est le salaire effectivement payé par l'employeur ou l'employeur professionnel du salarié de jour ou de nuit pour travail effectué durant les heures de travail régulières en vertu d'un contrat verbal ou écrit; ce taux de salaire ne doit jamais être inférieur au taux de salaire minimum établi par le décret.

II. Juridiction: a) Juridiction professionnelle et industrie: Sont assujettis aux dispositions du décret les employeurs, employeurs professionnels les artisans et les salariés des garages, des débits d'essence, des stations de service et des terrains de stationnement, cour de rebut, ateliers mécaniques tels que définis à l'article I.

Sont également assujettis aux dispositions du décret les employeurs, les employeurs professionnels, les artisans et les salariés de tels débits d'essence, garages, stations de service et terrains de stationnement exploités de façon accessoire, même pour leur fin personnelle, par le ou les propriétaires d'un établissement commercial, d'un établissement industriel et de conciergerie.

b) Juridiction territoriale: Le décret s'applique dans tout le territoire comprenant l'Ile de Montréal, l'Ile Jésus et toutes les municipalités situées en entier ou en partie dans un rayon de dix (10) milles de leurs limites.

COMPAGNONS ET APPRENTIS COMPAGNONS DE JOUR

III. Echelle des salaires minima des compagnons et apprentis compagnons de jour: Les taux minima de salaire sont les suivants pour chacune des catégories de salariés le jour ci-après:

a) Apprentis compagnons de jour de toutes les catégories:

	l'heure
Première classe	0.55c
Deuxième classe	0.45c
Troisième classe	0.40c

b) Compagnons de jour exerçant l'un des métiers de l'industrie de l'automobile, tels que charron, débosseur, électricien, forgeron, machiniste, mécanicien, menuisier, nettoyeur de bourrures, peintres, peintre-lettreur, rembourreur spécialiste en réparations de radiateurs, soudeur, teinturier, tôlier, vérificateur, vitrier, vulcanisateur, etc. ,etc.

	l'heure
Première classe.	0.95c
Deuxième classe.	0.75c
Troisième classe.	0.65c

IV. Définition des compagnons et apprentis compagnons de jour. Les compagnons et apprentis compagnons de jour sont ceux employés dans un établissement régi par le décret qui travaillent ordinairement et principalement entre sept heures du matin et six heures du soir ou sont ceux qui, travaillant dans un établissement ayant plus d'une équipe, sont affectés au travail de jour, c'est-à-dire font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'icelui entre (7) sept heures A.M. et (6) six heures P.M.

V. Détermination et répartition des heures de travail des compagnons et apprentis compagnons de jour a) Pour les compagnons et apprentis compagnons de jour, la journée régulière de travail est de (9) neuf heures réparties entre 7.00 a.m. et 6.00 p.m. du lundi au vendredi et de quatre (4) heures le samedi réparties entre 7.00 a.m. et midi. La dixième heure de travail effectuée entre 7.00 et 6.00 p.m. du lundi au vendredi, ainsi que les cinq premières heures de travail effectuées après 6.00 heures p.m. du lundi au vendredi et après-midi le samedi doivent être payées au taux de salaire régulier majoré de cinquante pour cent (50%) et toutes les heures de travail effectuées subséquemment doivent être payées au taux de salaire régulier majoré de cent pour cent (100%).

b) Garantie de 40 heures: Dans le cas où un minimum de quarante (40) heures de salaire par semaine est garanti au salarié, ce dernier doit être sur les lieux pendant quarante-neuf (49) heures réparties entre 7.00 a.m. et 6.00 p.m.

Dans ce cas, il est loisible à l'employeur d'exiger que son salarié lui fournisse au taux de salaire régulier, en plus des quarante-neuf (49) heures plus haut mentionnées, neuf (9) heures de travail supplémentaire par semaine à raison d'une heure et demie (1½) seulement chaque soir entre 6.00 p.m. et 11.00 p.m. et le samedi entre 1.00 p.m. et 2.30 p.m. jusqu'à concurrence des dites neuf heures (9) et tout travail supplémentaire effectué doit comporter un taux de salaire majoré de 50%. Si entre 7.00 heures (sept) a.m. et 6.00 heures (six) p.m. un employé travaille durant dix heures (10), l'heure et demie (1½) à laquelle il est référé plus haut, sera réduite à une demi-heure.

Cette clause de quarante (40) heures ne s'applique qu'aux compagnons et apprentis compagnons de jour et ne restera en vigueur que dans les douze mois à compter de la mise en vigueur du décret.

COMPAGNONS ET APPRENTIS COMPAGNONS DE NUIT

VI. Echelle des salaires minima des compagnons et apprentis compagnons de nuit. Les taux minima de salaire sont les suivants pour chacune des catégories de salariés de nuit ci-après:

a) Apprentis compagnons de nuit de toutes les catégories:

	l'heure
Première classe.	0.65c
Deuxième classe.	0.50c
Troisième classe.	0.45c

b) Compagnons de nuit exerçant l'un des métiers de l'industrie de l'automobile tels que charron, débosseur, électricien, forgeron, machiniste, mécanicien, menuisier, nettoyeur de bourrures, peintre, peintre-lettreur, rembourreur, spécialiste en réparations de radiateurs,, soudeurs, teinturier, tôlier, vérificateur, vitrier, vulcanisateur, etc.

Première classe	$1.10
Deuxième classe	$0.85
Troisième classe	$0.75

VII. Définition des compagnons et apprentis compagnons de nuit: Les compagnons et apprentis compagnons de nuit sont ceux qui, dans le cas d'un établissement ayant plus d'une équipe font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'icelui de nuit, c'est-à-dire entre six heures (6) du soir et sept heures (7) du matin ou encore ceux qui, dans le cas d'un établissement n'ayant qu'une seule équipe, font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'icelui entre six heures (6) du soir et sept heures (7) du matin.

VIII. Détermination et répartition des heures de travail des compagnons et apprentis compagnons de nuit: Pour les compagnons et apprentis compagnons de nuit, la durée du travail régulier est de neuf heures (9) par nuit réparties entre 6.00 p.m. (six) et 7.00 a.m. (sept). Toutes les heures de travail excédant neuf (9) heures effectuées entre 6.00 (six) et 7.00 a.m. (sept) ainsi que les cinq premières heures additionnelles après 7.00 a.m. (sept) doivent être payées au taux de salaire régulier majoré de 50 p.c. et toutes les heures de travail effectuées subséquemment doivent être payées au taux de salaire régulier, majoré de cent pour cent (100%).

HOMMES DE SERVICE ET DEMOLISSEURS

IX. Echelle des salaires minima des hommes de service et démolisseurs de jour: a) Les salaires minima des hommes de service et démolisseurs de jour sont les suivants:

	l'heure
Hommes de service et démolisseurs ayant moins de 4 mois d'expérience dans l'industrie de l'automobile	$0.30
Tous les autres hommes de service et démolisseurs de jour	$0.45

Pour les hommes de service et les démolisseurs de jour, tout travail effectué après 7 heures (sept) le soir sera payé au taux de salaire régulier majoré de $0.05 l'heure.

Le semaine régulière de travail est soixante heures (60) et toute heure de travail effectué en plus des dites soixante (60) heures est payée au taux de salaire du travail effectué après 7.00 p.m. (sept) majoré de 50%.

b) Définition des hommes de service de jour et démolisseurs de jour: Les hommes de service de jour ou les démolisseurs de jour sont ceux employés dans un établissement régi par le décret qui travaillent ordinairement et principalement entre sept (7) heures du matin et sept (7) heures du soir ou ceux travaillant dans un établissement ayant plus d'une équipe sont affectés au travail de jour, c'est-à-dire ceux qui font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'icelui entre 7.00 a.m. (sept) et 7.00 p.m. (sept.)

X. Echelle des salaires minima des hommes de service et démolisseurs de nuit: Les taux minima de salaire sont les suivants pour chacune des catégories de salariés de nuit ci-après mentionnés:

a) Hommes de service et démolisseurs ayant moins de quatre (4) mois d'expérience dans l'industrie de l'automobile	$0.35
b) Tous les autres hommes de service et démolisseurs ..	$0.50

XI. Détermination des heures de travail pour cette catégorie: Pour les hommes de service et démolisseurs de nuit, tout travail effectué après 7.00 heures (sept) le matin sera payé au taux de salaire régulier majoré de $0.05. La semaine régulière sera de soixante-douze (72) heures et tout travail effectué en plus des dites soixante-douze (72) heures sera rémunéré au taux de salaire prévu pour les heures de travail effectuées après 7.00 a.m. (sept) majoré de 50%.

XII. Définition des hommes de service de nuit et démolisseurs de nuit: Les hommes de service ou démolisseurs de nuit sont ceux qui, dans le cas d'un établissement ayant plus d'une équipe font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'icelui durant la nuit, c'est-à-dire entre sept (7) heures du soir et sept (7) heures du matin ou encore ceux qui, dans le cas d'un établissement n'ayant qu'une seule équipe font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'icelui entre sept (7) heures du soir et sept (7) heures du matin.

GARDIENS DE NUIT

XIII. Echelle des salaires minima pour les gardiens de nuit: Pour les gardiens de nuit, les salaires minima sont les suivants:

	Par sem.
Gardiens de nuit "a" (72 heures)	$25.00
Gardiens de nuit "b" (72 heures)	$30.00

XIV. A minuit au moins une demi-heure sera accordée pour le casse-croute.

XV. Vacances payées: a) Tout salarié assujetti au décret qui a été à l'emploi de son employeur durant une période consécutive de douze mois, se terminant le premier mai et qui a donné un minimum d'environ trois cents jours de travail, a droit à une semaine de vacances payées, soit six jours consécutifs, aux taux de salaire régulier.

b) Toute absence motivée par des raisons sérieuses n'enlève pas à un salarié le droit aux vacances payées.

c) Quand un salarié a acquis le droit à ses vacances, celles-ci doivent lui être données pendant la période de l'année courante au temps déterminé par l'employeur ou l'employeur professionnel durant cette période ou toute autre époque subséquente, si tel est le consentement du salarié, mais à la convenance de l'employeur ou de l'employeur professionnel.

Sujet aux dispositions des paragraphes **"a, b et c"** du présent article, l'employé qui a été à l'emploi de son patron pendant cinq (5) ans ou plus consécutivement aura droit à deux (2) semaines de vacances payées.

XVI. Jours chômés: Le dimanche, le Jour de l'An, le Vendredi-Saint, la St-Jean-Baptiste, la Fête de la Confédération, la Fête du Travail et le Jour de Noël sont des jours chômés pour tous les salariés régis par le décret, exception faite des hommes de service et des gardiens de nuit.

Si cependant, les salariés mentionnés à l'alinéa précédent, exception faite des hommes de service et des gardiens de nuit, travaillent le dimanche ou l'un des jours de fête plus haut énumérés, tel travail est payé au taux de salaire régulier, majoré de 50%.

XVII. Congé: Tout salarié a droit à un jour complet (vingt-quatre heures) de repos chaque semaine.

Pour le travail exécuté pendant ces vingt-quatre (24) heures le taux de salaire régulier sera majoré de 50%.

XVIII. Garantie de quatre heures: Tout salarié appelé à travailler moins longtemps que la journée régulière aura droit à une rémunération d'au moins quatre (4) heures par appel, au taux de salaire régulier.

Lorsque, appelé pour une certaine heure, il est obligé d'attendre qu'on l'emploie, il aura droit d'être rémunéré pour ce temps d'attente au même taux.

XIX. Temps de présence obligatoire: Les heures de travail comprennent le temps durant lequel le salarié est à la disposition du patron et obligé d'être présent; toutefois, le temps mis à la disposition du salarié pour prendre ses repas ne sera pas compté dans les heures de travail.

XX. Dans le cas de la garantie de quarante (40) heures, le paragraphe précédent ne s'applique pas.

XXI. Dans le cas de la garantie de quarante (40) heures, advenant l'absence d'un employé, la garantie restera en vigueur, mais cette absence sera calculée au prorata de ses heures de présence aux fins de calculer son salaire minimum hebdomadaire.

XXII. Apprentissage: a) Nonobstant toutes les dispositions du décret concernant l'apprentissage, tout apprenti pourra se présenter n'importe quand, après un (1) an d'expérience pratique, en vue de subir des examens à la satisfaction du Bureau des Examinateurs nommé par le Comité Paritaire et demander sa carte de compétence de compagnon.

Dès son entrée dans l'industrie assujettie au décret, l'apprenti doit s'enregistrer au Comité Paritaire afin de rendre possible la compilation des différents stages de son apprentissage et expérience. L'employeur ne pourra engager un apprenti qui ne se sera pas conformé à cette disposition.

b) Dans chaque établissement visé par le décret, il n'y aura pas plus qu'un apprenti par deux compagnons. Toutefois, dans les établissements où il n'y aura qu'un compagnon, il sera permis d'avoir un apprenti.

c) Aucun apprenti ne pourra être accepté avant l'âge de seize ans. Il devra avoir terminé au moins sa sixième année de cours élémentaire; si cependant, le manque de qualification requise quant à l'instruction nécessaire est due à l'état de santé du candidat et n'a qu'un caractère temporaire, on pourra faire exception dans son cas, mais pareille exception sera laissée à la seule discrétion du Comité Paritaire dont la décision est finale et sans appel.

XXIII. Le patron peut exiger de tout employé de son établissement l'exécution de tout travail d'une catégorie inférieure à celle prévue par la carte de compétence de l'employé, pourvu que cet employé continue à recevoir le salaire qui s'applique à la catégorie de salariés à laquelle il appartient, d'après sa carte de compétence.

XXIV. **a)** Le costume uniforme spécial requis par le patron devra être moitié payé par le patron, moitié par l'employé et demeurera la propriété du patron pendant les douze (12) mois qui suivront la date de l'achat.

b) Les autres uniformes exigés par le patron, tels que salopettes et jaquettes spéciales seront four-

nies et blanchies moitié par le patron, moitié par l'employé.

c) Dans le cas des apprentis, les salopettes ou jaquettes spéciales exigées par le patron sont fournies et blanchies aux frais du patron seul, durant le premier semestre d'apprentissage.

A l'expiration du premier semestre d'apprentissage ces salopettes ou jaquettes spéciales sont fournies et blanchies, moitié aux frais du patron, moitié aux frais de l'apprenti.

d) Le temps alloué pour les repas sera d'une (1) heure pour les employés qui travaillent durant le jour et un minimum d'une demi-heure sera accordé aux employés qui travaillent durant la nuit. L'employeur ne pourra pas forcer l'employé à travailler plus de six (6) heures entre chaque repas.

e) Le salaire de tout employé devra être payé au complet hebdomadairement dans une enveloppe scellée, sur laquelle seront inscrits son nom, son numéro matricule, la date de la semaine de travail, le nombre d'heures rémunérées, le taux de salaire à l'heure, le montant contenu dans l'enveloppe; celle-ci devra être initialée par la personne qui aura fait la paie, et, si possible, distribuée le vendredi.

Sujet aux dispositions de l'alinéa précédent est également légale la paie faite au moyen d'un chèque, pourvu que pareil chèque ait un talon détachable donnant tous les détails qui doivent être inscrits sur les enveloppes de paie.

f) L'employé doit fournir les outils manuels nécessaires à l'exercice de son métier, à l'exception des limes utilisées pour le débossage.

g) Les salaires supérieurs aux taux minima fixés par le décret ne devront pas être diminués après la mise en vigueur dudit décret.

h) Aucun employeur ou employeur professionnel pourra pour quelque raison que ce soit, directement ou indirectement diminuer le salaire d'un employé après qu'il aura été à son emploi pendant deux mois; au surplus, si un employeur remercie, pour quelque raison que ce soit, un employé de ses services et qu'il le reprenne à son emploi dans les six mois de son renvoi, il devra payer à cet employé au moins le taux de salaire convenu de son engagement originaire.

Il en sera de même si l'employé quitte lui-même son emploi.

i) Toute augmentation de salaire pour travail supplémentaire devra être calculée sur le taux du salaire régulier et non sur le salaire minimum.

XXV. Nullité de convention: Est illégale et sera considéré comme nulle et non-avenue, pour les fins du décret, toute entente ou convention entre employeur et employé ou salarié, touchant soit la location d'espace ou de place d'affaires, soit les conditions de travail ou soit tout autre procédé à moins qu'il ne prévoie pour le salarié une rémunération en monnaie courante plus élevée ou des compensations ou avantages plus étendus que ceux fixés par le décret.

XXVI. Travail à l'extérieur. Il est interdit à un salarié, travaillant déjà pour le compte d'un employeur de l'industrie de l'automobile, d'exécuter tout travail ou quelque partie de travail du métier de l'automobile à l'extérieur pour le compte de tout personne, que cette personne soit un employeur professionnel, ou employeur ou un client.

XXVII. Durée du décret: Le décret sera valable à compter de la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec** et demeurera en vigueur pour une période de douze (12) mois.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, dans la **Gazette officielle de Québec,** l'honorable ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le Sous-Ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 16 novembre 1946.
16619-o

Constable...

(Suite de la page 3)

sant et fut forcé de se faire panser à l'hôpital après l'arrestation.

Kitts fut immédiatement traduit en Cour de police et s'avouait coupable. Le juge T.-A. Fontaine le condamna à purger un an de prison et à payer une amende de $1,000. A défaut du paiement de l'amende il devra passer une année de plus à la prison.

Un épicier...

(Suite de la page 3)

et tous deux disparurent, piteusement, à une vitesse accélerée.

LA "TERREUR"

Si les bandits avaient eu la prudence élémentaire de se renseigner avant de tenter le coup, ils n'auraient jamais osé s'attaquer à M. Beaudoin. Ils auraient su que, malgré ses 80 ans, cet homme reste la "terreur" de tous les bandits. Ils auraient appris que M. Beaudoin n'était pas un novice dans l'art de recevoir les bandits de tout acabit, ayant déjà mis hors de son établissement bon nombre de ces messieurs au cours de quatre tentatives de "hold-up" précédentes. A vrai dire, ces quatre tentatives pourraient être . . . huit, car M. Beaudoin a été attaqué assez souvent par les "gunmen" qu'il a oublié plusieurs de ces incidents.

Ainsi, l'an passé, une brute se présente à son établissement, le menace d'un poignard, l'accule au mur. M. Beaudoin se défend, saisit la lame de l'instrument, le brandit maniant le manche. Résultat: le poignard se brise en deux et l'agresseur saisissant au hasard des bouteilles vides qui se trouvent à portée de la main en casse quelques-unes sur le crâne de notre épicier. Tout à fait ahuri d'avoir eu à livrer un combat si acharné à un vieillard, l'apache se sauve ensuite, sans emporter un seul sou, laissant M. Beaudoin, baignant dans son sang sur le parquet.

TROIS, QUATRE ET CINQ

En 1936, un individu entre chez M. Beaudoin et offre de lui vendre un revolver, qu'il lui met d'ailleurs sous le nez. Puis sortant une paire de lourdes pinces qu'il tenait dissimulées dans la manche de son gilet, il se met en frais d'assommer l'épicier. Cette fois, encore, se livre une lutte acharnée qui refroidit tellement l'assaillant qu'il se sauve sans avoir réussi à s'emparer de la caisse.

Mais, c'est loin d'être fini, voici un quatrième "holdup". En 1935, deux individus, débarquant d'une voiture venant de l'Ontario, pénètrent dans la célèbre épicerie, demandent des cigarettes, et, c'était écrit, sortent un revolver menaçant. M. Beaudoin glisse la main sous le comptoir, y saisit une poignée de poivre et la lance à la figure du "gunman". Tandis que celui-ci tousse, crache, l'épicier saute à pieds joints sur le deuxième lascar et l'allonge sur le plancher. En un clin d'oeil tous deux fuient, laissant là les sous de leur supposée "victime".

Enfin, en 1934, un sinistre individu s'en prend encore à M. Beaudoin, toujours à l'aide du revolver. Pour comble, c'était la veille de Noël. Là encore, la lutte s'engagea, l'épicier reçut sur le crâne — qu'il a rudement solide — plusieurs coups appliqués avec la crosse du revolver. Mais, cette fois également, l'apache dut capituler devant la résistance de M. Beaudoin, se sauver à toutes jambes, toujours en oubliant d'emporter les sous de l'épicier.

Décidément, M. Beaudoin est bien la "terreur" des apaches. Ils n'ont jamais réussi à lui arracher un seul sou. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé, et de toutes les façons.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 55 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 191, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à la fabrication des boites de carton gaufré, dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 16 novembre 1946, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163, et amendements), que le Comité conjoint de l'Industrie de la Boite de Carton gaufré de Québec lui a présenté une requête à l'effet de modifier le décret numéro 561, du 11 mars 1942, et amendements, relatif à la fabrication des boites de carton gaufré dans la province de Québec.

On demande que le paragraphe "e" de l'article II soit modifié de la façon suivante:

1° Le sous-paragraphe 3 est remplacé par le suivant:

"3° *Machine à imprimer et à rainer*"

Toute usine ayant en opération trois machines à imprimer et à rainer ou plus doit avoir un chef mécanicien. S'il y a plus d'une équipe, il doit y avoir également pour chaque machine et sur chaque équipe au moins un mécanicien et un assistant-mécanicien et autant de receveurs et de fournisseurs que requis.

Les dispositions décrites à l'alinéa précédent (Machine à Gaufrer) sont applicables advenant l'absence du mécanicien.

Quand la machine à imprimer comprend également une opération de rainure, les taux minima et l'opération de cette machine combinée seront les mêmes que la "machine à imprimer et à rainer."

2° Les mots "Machine à imprimer" sont ajoutés au début du sous-paragraphe

3° Le sous-paragraphe 5 est radié.

4° Le sous-paragraphe 6 est remplacé par le suivant:

"6° *Déchargement et manutention de carton et de rouleaux de papier*"

Tout employeur doit employer au moins un premier manutenteur de rouleaux de papier."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle de Québec,* l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY.
Ministère du Travail,
Québec, ce 16 novembre, 1946.
16615-0

Me A.-J. Campbell...

(Suite de la page 3)

monter sur le banc, et cela depuis bien des années. Il montera sur le banc exactement 16 ans après avoir été admis au Barreau de Montréal, ayant été admis à la pratique du droit en 1930.

Il est né à Truro, N.E., le 4 avril 1904. Il est le fils d'Alexander-John Campbell, C.R., et de Blanche Campbell. Il étudia tout d'abord aux écoles publiques de Truro, puis au Collège Ashbury d'Ottawa. Il fit ses études légales à l'Université Dalhousie en 1927. Puis, avant de pratiquer, il a suivi les cours de l'Université Harvard, à Cambridge, Mass. Il pratiqua ensuite le droit avec son père jusqu'en septembre 1929, alors qu'il vint à Montréal et fut admis au Barreau de la province de Québec.

En janvier 1930, il entrait à l'étude Brown-Montgomery-McMichael. Plus tard, il s'associait à Mes Audette et O'Brien. Depuis 1931, il fait partie de l'étude de Me Philippe Brais. Me A.-J. Campbell est marié à Frances Vivian Weatherbe, petite-fille de l'ancien juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Il a deux enfants et demeure à 4977, Ave. Fulton.

Le piquetage...

(Suite de la page 3)

la première conférence, M. Trépanier a déclaré que ni l'une ni l'autre des parties n'ont voulu rien céder.

6 AUTRES MINES AFFECTEES

Six autres mines du district seront affectées par cette grève. Ces mines dépendent du haut-fourneau de la mine Noranda pour la transformation de leur minerai.

A Québec, le premier ministre, M. Maurice Duplessis, a annoncé qu'il avait ordonné à la police provinciale de coopérer avec les autorités de Rouyn et Noranda en vue du maintien de l'ordre, du respect de la loi et de la sécurité publique.

Les artères d'une grande ville



L. Perrie

Dans une causerie au déjeuner du Kiwanis Club, à l'hôtel Windsor, M. I.-I. Sylvestre, a présenté certains aperçus du problème de transportation dans les grandes villes qu'il a défini, des "masses en mouvement". De gauche à droite: MM. Alex. Thomson, I.-I. Sylvestre et le président du Kiwanis, M. Gerald Tessier.

LES HEURES TRAGIQUES

M. Charles Dubé, 56 ans, 01053, rue Richmond, traversait la chaussée, de l'est à l'ouest, rue St-Jacques, à l'angle de la rue St-Pierre, hier soir, vers 6 h., lorsqu'il fut heurté par une auto conduite par M. S. Chazam, 32 ans, 5164, rue St-Urbain. Transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc, M. Dubé y fut pansé pour de légères blessures aux jambes. Il put ensuite réintégrer son domicile. Le constable J.-P. Houde, de la circulation municipale, fit enquête sur les lieux.

LESIONS INTERNES

Un autre piéton — M. Sam Blank, 43 ans, 4594, rue St-Urbain, — qui traversait la chaussée en face du no 4673, rue St-Urbain, soit à quelques pas de chez lui, fut heurté, tard hier après-midi, par une automobile que conduisait M. Paul Céré, 36 ans, 6841, rue St-Hubert. La victime fut transportée à l'hôpital Royal Victoria, souffrant de lesions internes. Les constables Anselme Geoggroy et Gérard Charbonneau, de radio-police (34), firent les constatations d'usage.

TROUVE MORT DANS SON BAIN

M. Bruce Desroches, 63 ans, 3471 rue Shuter, appt 1, était à prendre son bain, vers 6 h. 10, hier soir, lorsque soudain il s'affaissa, sans vie. Son épouse manda en toute hâte l'ambulance de l'hôpital Western, mais à son arrivée, le Dr Edgill, de cette institution, ne put que constater le décès. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'enquête. Les constatations d'usage furent faites par les constables F. Mullins et Gérard Lesage, de radio-police (22).

VISITEUR BLESSE

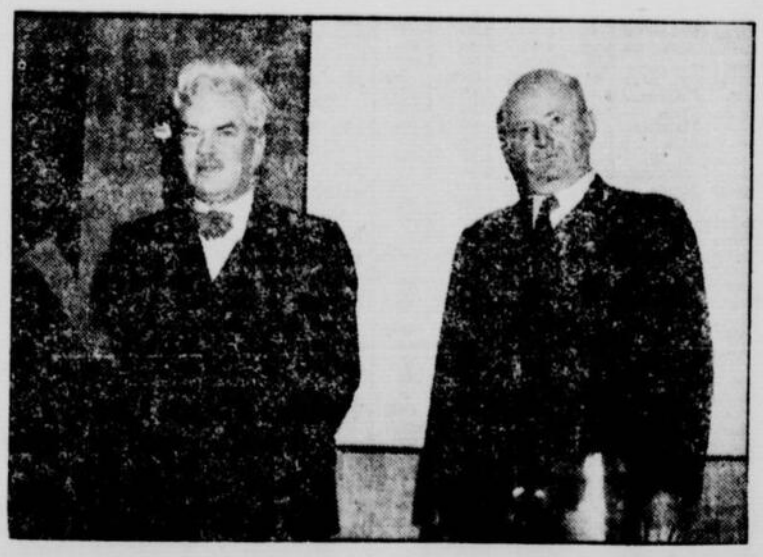
M. Gérard Despâtie, 40 ans, de Rivière-des-Pierres, Qué., a été admis à l'hôpital St-Luc, hier soir, souffrant de plaies multiples à la figure. M. Despâtie s'est présenté dans cet état au poste de police no 1 et avoua ne plus se souvenir de quelle aventure il venait d'être victime. Les constables Laurent Gagnon et René Lefebvre, de ce même poste, firent enquête.

Qui trop embrasse...

PARIS, 22. (P.C.). — M. Victor Doré, chef de la délégation canadienne à la conférence qui vient de s'ouvrir à Paris sur l'éducation, la science et la culture, a demandé à tous les représentants des différents pays, de concentrer leurs discussions sur les questions les plus urgentes. "S'embarquer dans tous les projets qui ont été suggérés, voudrait dire insuccès dans quelque champ d'action que ce soit, par suite de la dissipation de nos efforts et de notre finance".

Le nouvel ambassadeur du Canada en Belgique a parlé immédiatement après M. D.-R. Hartman, chef de la délégation anglaise, qui venait de proposer que cette nouvelle organisation devrait entreprendre une campagne internationale d'éducation à partir "d'une guerre contre l'ignorance jusqu'à fournir des crayons et de la craie aux écoliers des villes ravagées par la guerre".

Le président de l'Institut canadien des ingénieurs à Montréal



La Patrie

M. J.-B. Hayes, président de l'Institut canadien des ingénieurs, était de passage à Montréal hier. Après avoir dîné au Club Mount Stephen, il se rendit au local de la section montréalaise de l'Institut des ingénieurs où il prononça une conférence. Il fut présenté par M. Jules-A. Beauchemin, président de l'Institut local. On voit ci-dessus M. HAYES (à gauche) en compagnie de M. BEAUCHEMIN.

La baisse persiste sur tous les marchés

BOURSE de Montréal

La tendance à la baisse persiste aujourd'hui encore sur la Bourse et le Curb de Montréal.

(Presse Canadienne). — La faiblesse qui a caractérisé le marché local depuis quelques jours, persiste encore aujourd'hui.

Les titres en baisse comprennent entre autres Abitibi, St-Lawrence Paper privilégié et Consolidated Paper, pour les papeteries; National Steel Car, Asbestos, Cement, Dosco et Fleet pour l'industriel. Montreal Power et Shawinigan cèdent du terrain pour les services publics. Pour les autres groupes, Canadian Breweries, Alco "A", Famous Players et B.A. Oil fléchissent tandis que Molson et Ogilvie sont plus ferme. Au groupe des mines, Macdonald est plus faible.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Acme Glove Wks	7½	7½	7½	7½
Bell Telephone .	175¼	175¼	175¼	175¼
Brazilian T.L.P..	22¼	22¼	22¼	22¼
Br. Col. Pwr B..	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Bulolo Gold Dr..	15¼	15¼	15¼	15¼
C. Cement pr...	18½	18½	18½	18½
Can. N. Power..	9¼	9¼	9¼	9¼
Can. Steamship .	13½	13½	13½	13½
Can. Car Fdry .	13	13	13	13
Can. Celanese Ltd	56	56	56	56
Can. Converters .	15	15	15	15
Can. Cottons ...	36	36	36	36
Can. Ind. Alcohol	13½	13½	13½	13½
Can. Ind. Al. B..	12	12	12	12
Can. Locomotive.	26½	26½	26½	26½
Can. Pac. Rail. .	12⅝	12⅝	12⅝	12⅝
Cockshutt Plow .	12½	12½	12½	12½
Con. M. Smelting	81¼	81¼	81¼	81¼
Crown Cor. B. ..	41	41	41	41
Dist. Corp. Seag.	16½	16½	16½	16½
Dom. Bridge ..	32	32	32	32
Dom. Glass	39	59	39	39
D. Steel Coal B.	13	13	13	13
Dom. Stores	25	25	25	25
D. Tar Chemical	23½	23½	23½	23½
Dom. Textile ..	92	92	92	92
Dryden Paper Co.	16¾	16¾	16¾	16¾
Famous Players .	17⅜	17⅜	17⅜	17⅜
Foundation Co.	25	25	25	25
Gatineau Power .	17½	17½	17½	17½
Gen. Steel Wares.	16	16	16	16
Gypsum L. Alab.	14	14	14	14
H. Smith Pap M.	27	27	27	27
Hudson Bay M.S.	37¾	37¾	37¾	37¾
Imperial Oil Ltd.	12½	12½	12½	12½
Imp. Tobacco ...	13½	13½	13½	13½
Int. Nickel	30	30	30	30
Int. Paper Pwr.	45	45	45	45
Int. Petroleum ..	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
L. of the Woods.	34	34	34	34
Massey Harris ..	15	15	15	15
McColl Front. Oil	21	21	21	21
Mont. Cottons ..	12½	12½	12½	12½
Mont. L.H.P. ...	20¼	20¼	20¼	20¼
Mtl. Tramways .	32	32	32	32
Nat. Breweries .	16¾	16¾	16¾	16¾
Nat. Steel Car .	23½	23½	23½	23½
Noranda Mines .	46	46	46	46
Ogilvie Fl. M...	27⅜	27⅜	27⅜	27⅜
Ontario Steel Pro	19½	19½	19½	19½
Ottawa Elect. Co	66	66	66	66
Price Bros.	52¼	52¼	52	52
Price Bros. pr..	101	101	101	101
St. Law. A pr..	28	28	28	28
St. Law. Fl.Mills	33½	33½	33½	33½
St. Law. P.M. pr	105	105	105	105
Sher. Williams .	29	29	29	29
Steel Co. of Can.	78	78	78	78
Vin. Limited ...	20	20	20	20
Wabasso Cotton .	78	78	78	78
Weston, George .	26	26	26	26
BANQUES				
Canadienne	20	20	20	20
Commerce	22¾	22¾	22¾	22¾
Montréal	25¾	25¾	25¾	25¾
Nouv. Ecosse ..	37½	37½	37½	37½
Royale	24	24	24	24

Bourse des mines

Cour fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Ang. Can. Oil	1.02	1.02	1.02	1.02
Aunor	3.95	3.95	3.95	3.95
Ang. Huronian	8.60	8.60	8.60	8.60
Buff. Ankerite	4.25	4.25	4.25	4.25
Beattie	1.00	1.00	1.00	1.00
Braelorne	11½	11½	11½	11½
B.C. Pioneer..	1.45	1.45	1.45	1.45
Calg. Edm. ..	1.56	1.56	1.56	1.56
Cent. Patricia.	1.95	1.95	1.95	1.95
Chesterville ...	3.75	3.75	3.75	3.75
Coniarum M. .	1.25	1.25	1.25	1.25
Coch. Willans.	2.81	2.81	2.81	2.81
Dome Mines .	18¼	18¼	18¼	18¼
East Malartic.	1.55	1.55	1.55	1.55
Falconbridge .	3.80	3.80	3.80	3.80
Home Oil	2.51	2.51	2.51	2.51
Hudson Bay .	40⅛	40⅛	40⅛	40⅛
Hollinger	11	11	11	11
Int. Nickel ..	30	30	30	30
Kerr Addison.	13	13	13	13
Kirk. Lake ..	1.33	1.33	1.33	1.33
Lake Shore .	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Lamaque	5.80	5.80	5.80	5.80
Little L. Lac.	1.87	1.87	1.87	1.87
MacLeod Cock.	1.75	1.75	1.75	1.75
Mining Corp. .	8.60	8.60	8.60	8.60
McIntyre	49¼	49¼	49¼	49¼
Macassa	3.05	3.05	3.05	3.05
Madsen R. L.	2.98	2.98	2.98	2.98
Noranda	46	46	46	46
O'Brien Cad...	1.80	1.80	1.80	1.80
Pend Oreille .	2.91	2.91	2.91	2.91
Preston E. D.	1.60	1.60	1.60	1.60
Pickle Crow .	2.90	2.90	2.90	2.90
Pamour	1.30	1.30	1.30	1.30
Sullivan Gold..	2.20	2.20	2.20	2.20
Siscoe	.55	.55	.55	.55
San Antoni o.	3.90	3.90	3.90	3.90
Steep Rock ..	2.20	2.20	2.20	2.20
Sylvanite	2.50	2.50	2.50	2.50
Teck Hughes .	3.30	3.30	3.30	3.30
Upper Canada	2.30	2.30	2.30	2.30
Ventures	9.00	9.00	9.00	9.00
Wright Harg ..	3.15	3.15	3.15	3.15
Waite Amulet.	4.35	4.35	4.35	4.35



M. RAY-H. BISSELL qui vient d'être élu président et administrateur délégué de Milqo Limited, de Hamilton, Ontario, manufacturiers de Vi-Tone et de Egg-O, poudre à pâte. Avantageusement connu dans les cercles d'affaires canadiens, M. Bissell était depuis 15 ans avec Canadian Industries Limited où il a occupé plusieurs postes de commande. En 1928 il obtenait ses degrés de B. Sc. en génie métallurgique de l'Université Queen.

LES Produits DE LA FERME

Le marché des oeufs s'est encore raffermi; les arrivages restent faibles, mais la demande se maintient bonne, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

Non compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Mercredi	2.748	..	2.706
Année dernière	2.852	625	1.301

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points ..... 40 ot.

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants:

No 1 pasteurisé	40½
En tinette	41
Pains de 1 livre	42

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	†Gouv.	‡Comm. Exch.
A-gros	47-48	46-47
A-moyens	41-42	40-42
A-poulettes	37-37	36-38
B	38-39	36 ot.
C	31-32	31 ot.

	*Prix de détail
A-gros	53-54
A-moyens	46-47
A-poulettes	43-44

Marché à terme

Novembre .... 45 ot.

†—Prix de gros fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois.

‡—Prix de clôture au Can. Com. Exch.; minimum de 50 caisses.

*—Prix approximatif au consommateur.

Année profitable à Imperial Bank

TORONTO, 22. (C.P). —La Banque Impériale du Canada a accusé des profits nets de $940,096 durant l'exercice terminé le 31 octobre, vs $915,420 l'exercice précédent.

Elle a payé $700,000 en dividendes vs $560,000 en 1945.

Son actif global excède les $403,-550,419, soit $24,000,000 de plus qu'antérieurement.

Ses prêts courants ont accusé une hausse de $24,000,000 à $105,-688,527. Son actif réalisable représente 75% de tous ses engagements envers le public.

Ses dépôts portant intérêt se totalisent par $212,184,980, soit $35,-000,000 de plus qu'à la fin de 1945.

Famous Players Corp. majore son dividende

La direction de Famous Players Canadian Corporation vient d'annoncer un dividende de 20 cents et un boni de 5 cents par action.

Le dividende de 20 cents porte le taux annuel à 80 cents par action, à comparer avec 60 cents précédemment; trois versements de 15 cents chacun ont eu lieu cette année, de sorte que la répartition globale de l'année est de 70 cents par action. En février dernier, les actions ont été subdivisées en trois; le dividende sur les anciennes actions était de $1.50.

BOURSE de New-York

Le marché s'active et les reculs prédominent, aujourd'hui, sur la Bourse de New-York.

NEW-YORK, 22 (P.A.)—Les reculs allant d'une fraction de point à 1 point ou plus, prédominent aujourd'hui sur la Bourse de New-York.

Sur un marché passablement actif, les titres en recul comprennent entre autres General Motors, Republic Steel, Bethlehem, Baltimore & Ohio, Southern Pacific, International Nickel, Radio Corporation, Texas Company et Pacific Gas. De légers gains favorisent American Telephone, U. S. Rubber et North American.

Les observateurs voient la persistance des achats de consommateurs comme un élément constructif du marché. La valeur en dollar de ces achats par le peuple américain est établie par Dun & Bradstreet à de 22 à 26 pour cent plus élevée que celle établie à même date l'an dernier.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
American T. T..	160⅜	160⅜	160½	160½
Am. Water Wks.	14⅞	15	14⅞	15
Anaconda	37⅞	38	37⅞	38
Atchison	85	85	85	85
Aviation Corp. ..	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Bethlehem Steel .	86⅛	86⅝	86⅛	86⅝
Budd Mfg	10½	10½	10½	10½
Chrysler	80⅝	80⅝	80⅝	80⅝
Douglas Air. ..	65	65	65	65
Gen. Electric ...	34⅜	34⅜	34⅜	34⅜
Gen. Motors	48⅜	48⅝	48⅜	48⅝
Goodyear Tire ..	50½	50½	50½	50½
Louston Oil	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
Int. T. T.	15⅝	15⅝	15½	15½
Int. Nickel	29½	29⅝	29½	29⅝
Mont. Ward	59½	59⅝	59½	59⅝
Nash Kelvinator	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜
Nat. Distillers ..	20⅝	20⅝	20⅝	20⅝
N.Y. Central ...	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
North Am. Aviat.	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
North Amer. Co.	25⅜	25⅜	25⅜	25⅜
Packard Motors .	6	6	6	6
Phillip's Pete ..	52	52	52	52
Republic Steel ..	25½	25½	25½	25½
Schenley Dist. .	54⅜	54⅜	54⅜	54⅜
South. Pacific ..	42⅝	43	42⅝	43
United Aircraft .	17	17	17	17
United Corp. ...	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
U.S. Steel	68⅛	68⅝	68⅛	68⅝
Westinghouse ...	21⅝	21⅝	21⅝	21⅝

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD.

WINNIPEG

	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine					
Mai	51⅛	..	..	..	..
Octobre ..	51⅛	..	..	..	..
Novembre .	51⅛	..	..	..	..
Orge					
Mai	64⅜	..	..	..	..
Octobre ..	64⅜	..	..	..	..
Novembre .	64⅜	..	..	..	..
Seigle					
Mai	241⅜	243½	244½	243½	244½
Juillet ...	228	..	..	..	230
Décembre .	252½	253⅞	255½	253⅞	255½

CHICAGO

Blé					
Mars	206	206¼	206¼	206	206⅛
Mai	194⅜	194¾	194⅝	194¼	194⅝
Juillet ...	179	178⅝	..	..	178⅝
Janvier ..	215½	215⅝	..	..	215⅝
Maïs					
Mars	131⅜	131½	..	..	131½
Mai	129½	129⅞	..	..	129⅞
Juillet ...	127¼	..	..	..	..
Janvier ..	134⅛	134⅝	..	..	134⅝
Avoine					
Mars	71⅛	71⅛	71	71⅛	71
Mai	67⅝	68⅛	68⅛	68	68⅛
Décembre .	80	80⅛	80⅛	80⅛	80⅛

Bourse de Toronto

TORONTO, 22. (P.C.) — Les reculs légers prédominent aujourd'hui sur la Bourse de Toronto,, mais le marché est calme.

Le groupe industriel inscrit de légers reculs pour Alco "A", Canadian Locomotive, B. A. Oil, Distillers-Seagrams et Bell Telephone. Consumers Gas gagne 2 points et Brantford Cordage privilégié glisse de 3 points.

Au groupe des mines d'or, on note une légère faiblesse des titres East Sullivan, Louvicourt, Buffalo-Ankerite, O'Brien, Lingman Lake et Trans-Resources. Pour les métaux usuels, Hudson Bay, Falconbridge et Sherritt sont en baisse. Les pétroles de l'ouest sont inchangés de la veille.

Un grand choix de marchés pour la pulpe

Les pruodcteurs canadiens de pâte de bois "n'ont pas eu recours et ne recherchent pas les prix inflationnaires et parfois même fantastiques dont il est question sur certains marchés d'outre-mer", par suite des changements produits par la guerre dans les approvisionnements mondiaux de pulpe. C'est ce que signale une déclaration intitulée "L'approvisionnement de pâte de bois fourni par le "Canada" et publiée aujourd'hui par la Canadian Pulp & Paper Association.

Cette déclaration, qui constitue un exposé fort complet de la situation de l'industrie canadienne de la pulpe en regard des approvisionnements et des marchés mondiaux, avec une mention particulière des Etats-Unis, passe en revue les principaux changements qui se sont produits dans la production et la distribution de la pâte de bois depuis les années qui précédèrent immédiatement la guerre. Elle signale, entre autres choses, que la moyenne des exportations mondiales est tombée, de 5.9 millions de tonnes qu'elle était avant la guerre, à 4.4 millions de tonnes par année, tandis que, pendant la même période, les exportations canadiennes passaient de 1.4 million de tonnes au double de ce chiffre d'avant-guerre. Le Canada fournit maintenant environ 32 pour cent des exportations mondiales que l'on peut actuellement évaluer, comparativement à 12 pour cent dans les années d'avant-guerre.

"Le maintien des importations de pulpe aux Etats-Unis n'a été possible que grâce à des approvisionnements grandement accrus obtenus du Canada", dit cette déclaration. La pâte de bois canadienne représente maintenant environ 65 pour cent des importations totales des Etats-Unis, comparativement à moins de 30 pour cent dans les années qui suivirent 1930. "Dans le domaine des qualités de pâte blanchie au sulphite, dont l'approvisionnement est le moins abondant, les envois canadiens, en 1946, représentaient plus de 90 pour cent des importations totales des Etats-Unis, tandis que, dans les pâtes mécaniques, elles représentaient plus de 95 pour cent."

Depuis la disparition de la régie des exportations par le gouvernement canadien, signale la déclaration, le percentage de pulpe canadienne vendue sur les marchés du Canada et des Etats-Unis s'est accru considérablement, aux dépens des marchés d'outre-mer. Mais, bien qu'il semble fort probable que les besoins du marché des Etats-en importations de pulpe du Canada ,en 1947, ne seront pas moindres qu'à l'heure actuelle, les producteurs canadiens doivent tenir compte des demandes pressantes de 41 autres pays dont les besoins sont également fort aigus.

Comme il sera impossible de répondre à toutes les demandes, dit la déclaration, en guise de conclusion, "on peut croire que chaque producteur canadien de pulpe cherchera, du mieux qu'il pourra, à équilibrer son désir de fournir une juste distribution à tous ses clients et aussi d'établir une stabilité durable des marchés pour ses produits, de même que la nécessité inéluctable de s'assurer des profits raisonnables."

Rachat d'actions de The Murphy Paint Co.

The Murphy Paint Co. vient de notifier le Curb de Montréal qu'une assemblée spéciale suivra la tenue de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 28 courant. A cette réunion spéciale, on demandera l'annulation des actions privilégiées d'une valeur nominale de $100, ainsi qu'une réduction correspondante du capital-actions.

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Bathurst P. B	5¼	5¼	5¼	5¼
B. A. Oil Co..	26½	26½	26½	26½
Can. D. Sugar	21¾	21¾	21¾	21¾
Can. Ind. B..	19¾	19¾	19¾	19¾
Can. West. L.	25	25	25	25
Catelli Food .	23	23	23	23
Catelli Fd pr.	15¾	15¾	15¾	15¾
Com. Alc. Ltd	4¼	4¼	4¼	4¼
Cons. Paper .	17½	17½	17½	17½
David Fr. A..	23	23	23	23
D. Eng. Ws ..	43	43	43	43
Don. Paper A	17	17	16¾	16¾
Fairchild Air..	2¾	2¾	2¾	2¾
Ford Motor A	19⅝	19⅝	19⅝	19⅝
Fraser Vot. .	47	47	47	47
Int. Points A	105	105	105	105
L. St. John P.	80	80	80	80
M. Harris pr..	28½	28½	28½	28½
Melchers	6	6	6	6
Melchers pr .	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
Minn. Ont. Pp.	16½	16½	16½	16½
Québec Pulp .	30	30	30	30
MINES				
Central Cad. .	.16½	.16½	.16½	.16½
Century Min. .	.25	.25	.25	.25
Francoeur G..	.25	.25	.25	.25
Joliet Que M.	.69	.69	.69	.69
McDonald M. .	3.50	3.50	3.50	3.50
OO'Brien G. M.	1.72	1.72	1.72	1.72
Siscoe G. M. .	.55	.55	.55	.55
Sullivan Cons..	2.20	2.20	2.20	2.20

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Aberaktis	.06	.07
Albany River	.26	—
Amber O. & M.	—	.05
Amal. Kirk.	.10	.12
Aurlando	.04	.07
Annamaque	.01	.06
Barber Larder new	.08	.10
Benzac	—	.15
Bourlamaque	.05	.07
Brown Bousquet	.03	.05
Candego	.53	.57
Carricona	.04	.06
Chibmac	.03	.04
Circle Yellow.	.17	.20
Claremont	.19	.22
Cont. Copper	.18	.20
Columbiere	.06	.08
Cons. Chiboug.	.27	.28
Courtmont	—	.16
Cuyuni	.95	1.05
De Santis	.07	.09
Destorado	.07	.10
Dorbaska	—	.06
Dominad	.05	.07
Duperquet	.03	.04
Dunford	.07	.10
Dumico	.10	.12
Eureka	2.70	2.80
Eastview	—	.30
Great Bend	—	.03
Goldpac	—	.28
Greenlee	.16	.18
Glencoha	.07	.10
Governor	.06	.08
Harpers	.03	.04
Hoyle	.20	.22
Hugh Pam	.08	.10
Insco	.28	.32
Kemlac	.20	.23
Kenbay	.08	.12
Lake Expanse	.09	.11
LaSalle	.11	.15
Lasidon	—	.30
Lake Rowan	.09	.11
Lassie R. L.	.18	.22
Laville	.09	.11
Lorrie	—	.20
Mid Pershing	—	.20
Major	—	.05
Martin Bird	.07	.09
McCuaig	.11	.13
Natl. Malartic	.23	.26
Newport	.07	.10
New Malartic	.04	.06
Norbeau	.70	.80
Norcourt	.07	.09
Obaiski	.13	.15
Obaiski 1945	.31	.34
Obaska Lake	.19	.22
Opem. Copper	.18	.21
Ont. Nickel	.04	.06
Orpit	.05	—
Pan Canadian	.04	.07
Pisclalis	.25	.28
Payore	.10	.12
Pershing Man.	—	.27
Pinnacle	.03½	.05
Presdor	.03½	.04¾
Privateer	.58	.63
Rainville	.24	.27
Rand Mal.	.09	.12
Renfort	.03	.05
Rugged R. L.	—	.13
Scott Chib.	.10	.12
Sovereign	.18	.21
Starlight	.05	.07
Vauze Dut.	—	.12
Wendell	—	.13
Wingait	.08	.10
Young Dave	.23	.24

NEW-YORK, 22 (P.C.) — A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien fléchissait de 1-16 de point à escompte de 4 3-4 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling au cours de $4.03 était inchangée de la veille.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui le dividende suivant:

Actions privilégiées participantes 6% cumulatif

No. 108, Dividende trimestriel de $1.50 par action payable le 15 janvier 1947 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 décembre 1946.

L. C. HASKELL
Secrétaire.

Montréal, 25 octobre 1946.

Funérailles de Mme Arthur Bergeron

En l'église Ste-Brigitte eurent lieu les funérailles de Mme Arthur Bergeron, née Marie-Louise Cantin, décédée à l'âge de 56 ans. Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre est parti de la Société des Frais Funéraires, pour se rendre à l'église où le service fut chanté à neuf heures. La levée du corps fut faite par l'abbé P. Valois, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté des abbés J. Frénette et L. Yergeau. On remarquait dans le choeur, l'abbé Georges Clément. La chorale, sous la direction de M. J. Phaneuf, exécuta la messe de Yon et le Libera de Mezzini; Mlle Cécile Barrette touchait l'orgue.



Mme A. Bergeron

Conduisaient le deuil: M. Arthur Bergeron, son époux; Omer Taillefer et Albert Taillefer, ses fils; Michel Taillefer, son petit-fils; Rosaire Cantin, Eugène Cantin, ses frères; Adrien Taillefer, Raoul Taillefer, Fortunat Taillefer, Albert Bergeron, William Bergeron, Alfred Bergeron, Jean Tourville, ses beaux-frères; Rosaire Lalonde et Claude Cantin, ses neveux.

On remarquait aussi: MM. M. Lemay, M. Caron, R. Dubois, R. Sanmay, M. Caron, R. Dubois, R. Samson, J. Thibeault, A. Desjardins, U. St-Jean, B. Joly, ainsi qu'une foule d'autres.

Conférencier



M. Gladstone MURRAY qui inaugurera les conférences de Canadian Unity Alliance, à l'hôtel Windsor, le jeudi 12 décembre prochain, à 8 heures 30 p.m.

Enregistrement des Polonais

OTTAWA, 22. (D.N.C.—La Légation polonaise à Ottawa a ordonné à ses nationaux actuellement au Canada, ainsi qu'aux vétérans nouvelement arrivés pour travailler sur les terres, de s'enregistrer suivant la loi du ministère de la Défense nationale de Pologne.

Le Dr Alfred Fiderkiewicz, ministre de Pologne dans la capitale, a expliqué que cette mesure était prise dans le but de rapatrier tous les sujets polonais dans leur pays suivant la politique actuelle de son gouvernement.

Panthéon montréalais

Jean-Gaspard Bibaud

Dans le domaine médical, le Dr Jean-Gaspard Bibaud est une des plus belles figures parmi les Canadiens français.

Né à Montréal, il fréquenta le collège de la ville et eut pour professeurs deux hommes remarquables du temps: Sery et Larkin. Parmi ses compagnons d'étude, il y avait Charles de Boucherville qui devint premier ministre de la province, et Paul Denis qui fit sa marque dans la carrière de l'enseignement.

Ses talents se manifestèrent de bonne heure. Lors de l'inauguration de l'université McGill, il fut l'un des quatre étudiants qui y parurent en robe écarlate.

Les espoirs qu'on mit en lui ne furent pas déçus. Il se mit en évidence dans tous les milieux de la médecine. Par deux fois il fut président de l'Ecole canadienne de médecine. Il fut un des premiers présidents du Collège de médecine et de chirurgie. En 1861 on le choisit comme président de l'Institut polytechnique, et dix ans plus tard il fut élu premier président de la Société médicale. Membre de la Société d'histoire naturelle, il était des Facultés de Laval et Victoria. Anatomiste fameux dans les deux mondes, il a découvert la fossette reconnue aujourd'hui dans les sciences comme la "fossa Bibaldi".

La mort du Dr Jean-Gaspard Bibaud, en 1881, fut regrettée comme la disparition de notre meilleur anatomiste. Ce fut une perte pour la science. Il passait à juste titre comme un des plus savants médecins du continent.

Eugène STUCKER

Au Windsor



Me Roger OUIMET, C.R., sera le conférencier de L'Institut Démocratique Canadien à l'hôtel Windsor, le lundi, 25 novembre prochain, à 8 heures 30.



M. Alfred HEBERT

* * *

Deuil pour la presse rurale

La presse rurale vient de subir une lourde perte par la disparition de l'un de ses doyens, M. Alfred Hébert, de Ste-Marie de Beauce, décédé à l'âge de 60 ans, après une brève maladie.

Après ses études primaires dans sa ville natale, qu'il compléta brillamment au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Hébert collabora d'abord à l'ancien journal "Evénement", de Québec, il y a plus de 40 ans, puis au cours des hostilités de 1914-18, il fut à l'emploi du ministère de la Défense nationale, à Ottawa.

Subséquemment, il devint rédacteur en chef du "Guide", à Ste-Marie de Beauce et fonda plus tard l'"Epoque", organe publié à St-Georges de Beauce, dont il fut le directeur durant plusieurs années. M. Hébert fut aussi membre-correspondant de la Galerie de la Presse, à Ottawa. Outre son épouse, (née Lucienne Fugère), il laisse, dans le deuil, son fils, Louis-Philippe, et quatre filles, Pauline, Marjolaine (artiste bien connue de la radio), Jacqueline et Francine.

Le 25e anniversaire des Scouts



La Patrie

On célébrait, hier soir, à l'Immaculée-Conception, le 25e anniversaire de l'existence des Scouts dans cette paroisse de Montréal. De gauche à droite: M. Guido MOREL; M. le chanoine Raoul DROUIN; le R.P. Wilfrid GARIEPY, S.J., curé de la paroisse; M. Rosaire QUEVILLON et M. Philippe MOREL, moniteur en chef pour la ville de Montréal.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot minimum 15 mots

Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points

Semi-display 5c la ligne

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h 30 a m à 6 h p.m.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

ACCORDEONS

Excelsior, Accordiana, Marrazza, Peerless, ainsi que d'autres de toutes grandeurs, aussi employé des instruments au plus bas prix. Cours gratis inclus comptant ou par termes. 308 Ste-Catherine O.

HARMONICAS

Pour tous, de toutes sortes. 308 Ste-Catherine O.

MEDECINS

A BRISEBOIS M., Médecin, Chirurgien Gradué de l'Université de Paris Malad es du coeur estomac, foie, reins peau, sang, impuissance stérilité maladies urinaires, vénériennes, d'abète goutte obésité 816 Sherbrooke est près St-Hubert FR 5252

TERRE A, VENDRE

TERRE à vendre, environ 160 arpents, Ile Bouchard, en face de Verchères gros roulant et aussi terrain à Bordeau rue Valmont, 60 x 108. S'ad.: A. Gauthier, Ile Bouchard ou 3782, rue Adam Tél. FR 8434.

Feuilleton de la "Patrie"

Mademoiselle mon Confrère

Roman inédit par JEAN DEMAIS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

41 (suite)

—Tout de même, ma bonne demoiselle, vous n'allez pas me donner des remèdes trop chers ? Parce que je ne suis qu'une pauvre vieille, et les sous sont durs à gagner, au jour d'aujourd'hui. Les gens y regardent avant de faire empailler leurs chaises, allez ! Faut qu'ils ne puissent plus s'asseoir, maintenant, pour qu'ils appellent la mère Pitois...

—N'ayez crainte, ces médiments-là ne sont pas coûteux. Ce qu'il faut surtout, c'est ne plus mettre de goutte dans votre café.

—Ah !

Et la bonne femme en parut soudain tout interloquée...

Elle se fit plus dolente encore pour expliquer :

—Vous savez qui je suis, s'pas ? Une pauvre vieille. Eh bien ! il n'y a plus de justice. Comme je travaille à mon compte, comme ils disent, je ne suis pas marquée, moi, dans les Assurances sociales. Alors, ce que vous allez me prendre, c'est moi toute seule qui le payerai. Je fais appel à votre bon coeur, ma chère demoiselle.

—Ce sera vingt-cinq francs, comme tout le monde.

—Ailons, vous me laisserez bien ça à vingt francs ?

—Oui, mais faites vite... J'ai d'autres clients à recevoir.

De son sixième jupon, la bonne femme tira une bourse tricotée. Pièce par pièce, elle en tira les vingt francs qu'elle aligna sur le bureau.

—C'est bien le compte, s'pas ?

Et, comme elle ne voulait pas être en reste de politesse, la Pitois conclut :

Allons, il me l'avait bien dit, que vous étiez gentille et arrangeante.

Yvonne était trop impatiente de faire cesser le bavardage pour demander le nom de cet "il".

—Si vos chaises s'abiment, n'attendez pas trop, recommanda la vieille, je vous ferai des prix, moi aussi.

La mère Pitois s'éclipsa et Yvonne reçut le second client.

Lui aussi, Yvonne le connaissait de vue. C'était un petit retraité de la douane. Un homme doux et effacé, qui fut tout de suite flatté que la jeune fille mit un nom sur son visage en lui disant :

—Alors, monsieur Benoit, qu'est-ce qui vous amène vers moi ?

—Un méchant accident, mademoiselle. Une histoire qui aurait été rien du tout pour un jeune homme. Mais, dès qu'on vieillit, tout devient souci et douleur. Vous verrez ça, allez. Mois aussi, quand j'étais jeune, je ne pouvais pas croire à ce que geignent les vieux. Mais, depuis ma retraite...

Le bonhomme, tout tremblotant, en vint enfin au précis. En Jardinant, il s'était entré une écharde dans le doigt. Au lieu de faire tout de suite un pansement correct, il avait usé de toute la gamme des remèdes de bonne femme. Et maintenant sa main enflée n'avait pas bon aspect.

Yvonne en fut vaguement inquiète. Elle connaissait les habitudes. De tels maux, à Lansac, sont d'abord du ressort du pharmacien. On lui demande une petite pommade, avec l'espoir d'éviter la consultation du médecin.

Enfin, il n'y avait pas lieu d'éponger. Yvonne commença les soins nécessaires. Malgré toute la douceur de ses gestes, elle faisait mal au bonhomme qui se mordait les lèvres et verdissait.

Si bien que, la plaie débridée et le pansement achevé, elle craignit que Benoit s'évanouit. Elle le fit asseoir et lui versa un petit verre d'armagnac.

—Vous croyez, mademoiselle ? Mais, moi qui ne bois jamais d'alcool...

Et, coup sur coup, il s'en fit verser deux rasades. Ce qui, bien entendu, le rendit loquace :

—Allez, je ne regrette pas d'être venu vous trouver. J'ai bien fait de ne pas croire toutes les sottises qu'on m'avait dites.

Fort intrigué, Yvonne se garda pourtant d'interroger.

—Il me l'avait bien dit, ce cher monsieur : "Vous serez aussi bien soigné que par moi. Vous n'aurez pas à attendre, et cela vous coûtera moins cher".

Yvonne pâlit. Mais Benoit ne s'apercevait de rien. Soulagé dans sa blessure, secoué par l'armagnac il se rattrapait, à ce trop court instant, des interminables mutismes que lui imposaient son veuvage et sa timidité.

—Même que j'ai trouvé cela rudement chic de sa part, parce que, comme on dit habituellement, les médecins sont des loups entre eux.

—C'est du docteur Dampierre que vous parlez ? fit Yvonne.

—Bien entendu. Et, allez, je ne suis pas le seul qu'il envoie vers vous. Ça le soulage des petits malades, n'est-ce pas, lui qui a tant de clients qu'il ne sait pas où donner de la tête. Mais ça vaut mieux pour tout le monde. Deux médecins dans un canton... pourquoi se feraient-ils la guerre ?

Benoit ne comprit jamais pourquoi ce monologue avait été brusquement interrompu par ces mots:

—Allons, monsieur Benoit, à une autre fois. D'autres clients attendent. Non, non, ne remuez pas votre main droite. Vous me payerez un autre jour...

CHAPITRE XVII

Explication

Quand le salon d'attente se trouva vide, Yvonne Malandry, d'une main tremblante, décrocha le téléphone, installé depuis peu, à son intention, dans le cabinet de Roquetaillade.

—Le 14 demanda-t-elle.

Quelques secondes plus tard, elle reconnut une voix qui lui avait été familière, sympathique. Tant mieux. Jacques Dampierre répondait directement.

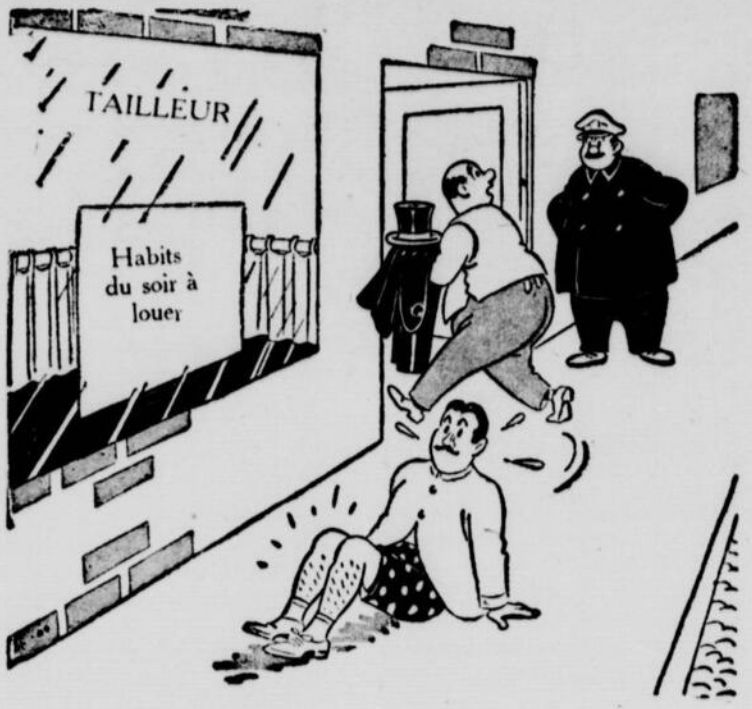
—Mon cher confrère...

—Ah ! c'est vous, mademoiselle Malandry ? Bien content de vous entendre...

—Moi aussi. Puis-je vous demander de m'accorder quelques instants d'entretien, le plus tôt possible ?

(A suivre)

RIONS UN PEU



—*C'est une simple expulsion parce qu'il n'a pas payé son loyer.*

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Diane est étourdie

Du mystère



TARZAN

Nimba fera-t-il d'autres victimes?

Dans la nuit



PHILOMÈNE

Slogo ne comprend pas avec facilité

Cadeau de Noël



ARMAND ET LES PIRATES

Jeanne Alain est admise

Interrogatoire



JEANNINE ET PATAUD

Ecoles et élèves

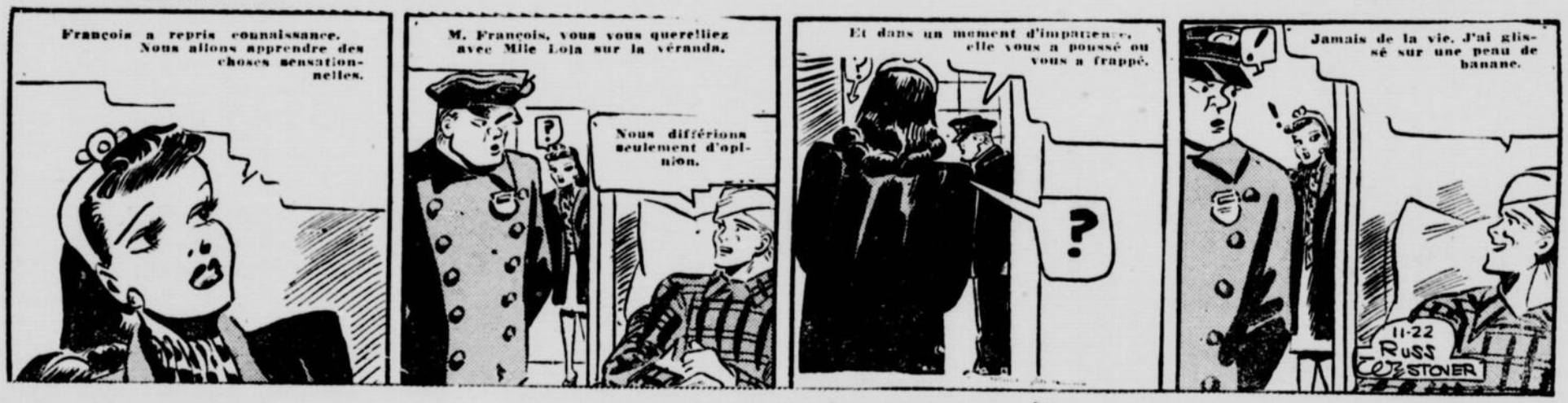
Discussion



MARGOT TRAVAILLE TROP

Une peau de banane

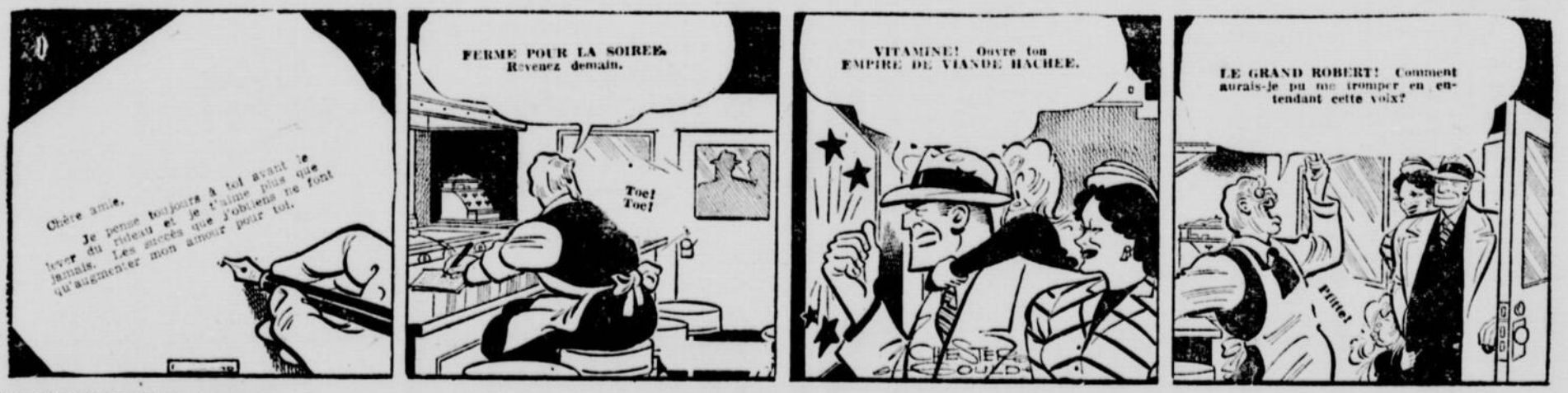
Du nouveau



ROBERT L'INTRÉPIDE

Robert se rend chez Vitamine

Dans la soirée



JOS BRAS-DE-FER

L'inconnu s'en va à la chasse

Avertissement



PLateau 5151 OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 — SAMEDI COMPRIS

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES DUPUIS

SPÉCIAUX SAMEDI POUR HOMMES ET GARÇONS

PALETOTS D'HIVER

Pour hommes et jeunes gens, tailles: 34 à 44. Belle qualité d'étoffe de laine, peluché, molleton. Nuances: brun pâle, brun foncé, gris bleu, gris medium, bleu. Modèles Balmacan, Sénateur, Slip-On, Pivot à manches larges. Coupe et confection soignées. Spécial..... **26.50**

Autres qualités: 17.65 à 29.95



Paletots d'hiver

Pour garçonnets de 6 à 10 ans.

Epaisse frise de laine bleu-marine. Modèle: Grenadier ou Balmacan. Chaude doublure de finette doeskine pour plus de confort. Spécial.

8.45

Paletots d'hiver

Pour adolescents de 10 à 17 ans.

Etoffe de laine à texture unie en bleu-marine. Modèles: Grenadier, Balmacan. Chaude doublure assurant une protection contre le froid. Spécial.

11.45



COUPE-VENT

Pour hommes et jeunes gens

Poitrine: 34 à 46. Epaisse frise de laine bleu-marine. Modèle à la taille; devant droit à fermeture éclair; pattes d'ajustement sur les côtés; 2 poches de biais lisérées de cuir. Spécial.

5.45



COMPLETS 2 pantalons

Pour adolescents de 10 à 15 ans.

Tweed à texture fantaisie bleu, vert, brun. Veston droit avec deux pantalons. Spécial

15.19



PARKAS

Pour hommes et jeunes gens

Poitrine: 34 à 44. Modèle ¾. Qualité supérieure de cravenette marine, vert olive, brune. Le capuchon bordé de fourrure est boutonné à l'encolure; devant droit à fermeture éclair; taille extensible. Chaude doublure. Spécial.

13.74

Autres qualités:
9.15 à 22.89

Complets 3 pièces

Pour garçonnets de 6 à 10 ans.

Belle qualité de cheviote bleu-marine ou aviation. Veston droit; une culotte breeches; une culotte droite aux genoux. Spécial.

11.98

DUPUIS—Au sous-sol d'économies

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

CHLP CE SOIR
à 6 H. 30
PROGRAMME DU PERE NOEL
ENFANTS! . . . ECOUTEZ-LE!